



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

COLLECTION **RAPPORT**

2025 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Table des matières

- 5** PARTIE 1 - **2025 en images**
- 21** PARTIE 2 - **Carte d'identité express**
- 33** PARTIE 3 - **Services publics de proximité et du quotidien**
 - 34 Accueil et relations aux usagers
 - 36 Assainissement et eaux pluviales
 - 39 Eau potable et défense extérieure contre l'incendie
 - 43 Gestion des milieux aquatiques, préservation de la ressource en eau et prévention des inondations
 - 46 Gestion des déchets
 - 49 Équipements funéraires
 - 50 Fourrière animale
 - 51 Énergie et réseaux de chaleur
 - 54 Qualité de l'air
 - 56 Mobilités
 - 59 Voirie et espaces publics
 - 63 Ouvrages d'art
- 67** PARTIE 4 - **Développement économique et attractivité**
 - 68 Création d'activités, implantation d'entreprises et animation économique
 - 71 Soutien aux filières
 - 72 Commerce et artisanat
 - 75 Logistique urbaine durable
 - 77 Économie sociale et solidaire
 - 78 Économie circulaire
 - 79 Tourisme et attractivité
 - 82 Enseignement supérieur et recherche
 - 83 Équipements culturels
 - 85 Équipements sportifs
 - 87 Sites naturels et de loisirs

89 PARTIE 5 - Aménagement du territoire

- 90 Urbanisme
- 92 Risques naturels et technologiques
- 95 Stratégie foncière
- 97 Agriculture et forêt
- 100 Grands projets et aménagement urbain
- 104 Renouvellement urbain
- 106 Aires d'accueil des gens du voyage
- 107 Production de logements et réhabilitation énergétique de l'habitat
- 110 Accès au logement

111 PARTIE 6 - Cohésion sociale

- 112 Insertion par l'emploi
- 116 Politique de la ville, cohésion sociale et accompagnement social des transitions
- 119 Prévention de la délinquance
- 121 Prévention spécialisée
- 122 Participation, sensibilisation, et mobilisation citoyenne sur les transitions

124 PARTIE 7 - L'institution métropolitaine

- 125 Ressources humaines métropolitaines
- 127 Finances métropolitaines
- 130 Bâtiments métropolitains
- 133 Communication
- 135 Mutualisations communes-métropole
- 137 Satellites et organismes associés de la métropole
- 139 Coopération interterritoriale, territoires voisins et montagne

PARTIE 1

2025 en images

📅 JANVIER

« DEMANDEZ ANGELA » DANS LES ESPACES PUBLICS ET LES TRANSPORTS

En partenariat avec M'Tag, la Métropole étend le dispositif de protection contre le harcèlement de rue aux espaces publics et transports en commun des 49 communes. Les personnels des agences de mobilité sont formés pour accueillir et orienter les victimes.



📅 JANVIER

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, PREMIÈRE AIRE D'ATTRACTION INDUSTRIELLE DE FRANCE

Après 10 ans d'action en faveur de la réindustrialisation, notre territoire se positionne comme deuxième métropole industrielle française et première aire d'attraction industrielle selon un baromètre créé avec la Banque de France.

📅 JANVIER

ENCADREMENT DES LOYERS DANS 21 COMMUNES

21 communes appliquent l'encadrement des loyers pour fixer les valeurs maximales du parc locatif privé. Ce dispositif renforce les politiques publiques de logement avec un accompagnement pour chaque locataire.



JANVIER

PROTECTION DE LA BERGE DE L'ISÈRE À LA TRONCHE

Les travaux de protection et restauration de la berge de l'Isère sous le Quai Eugène Charpenay s'achèvent. 112 mètres linéaires de berges ont été consolidés malgré les défis techniques.



JANVIER

11 KM DE CHRONOVÉLO POUR RELIER LE SUD DE LA MÉTROPOLÉ À GRENOBLE

Le nouveau tronçon de 3,5 km relie Le Pont-de-Claix à Champagnier, portant la Chronovélo 3 à 11 km au total. Cet axe représente la plus longue des Chronovélo et permet désormais de relier le sud de la Métropole au centre-ville de Grenoble.



FÉVRIER

NOUVELLE PISTE CYCLABLE GRENOBLE - FONTAINE

Le premier tronçon de l'axe n°1 reliant Grenoble à Fontaine est inauguré le 11 février. Cet itinéraire traverse l'agglomération d'ouest en est, du cours Jean-Jaurès à Grenoble jusqu'à Maupertuis à Meylan.



FÉVRIER

320 KWC DE SOLAIRE AU GRAND MARCHÉ DES ALPES

Energ'Y Citoyennes et la Métropole lancent l'installation d'une centrale solaire de 320 kWc (Kilowatt-crête) avec 1 500 m² de panneaux. Un coup d'accélérateur pour l'optimisation des énergies renouvelables locales.



FÉVRIER

OUVERTURE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ÉTUDIANTE LE RAYON

La Banque alimentaire de l'Isère ouvre "Le Rayon", une épicerie solidaire pour les étudiants. Situé rue Guétal à Grenoble, ce local de 400 m² soutenu par la Métropole propose des denrées et des produits d'hygiène jusqu'à 90 % moins chers. Il accueille les jeunes sous conditions de ressources.

MARS

3 000 M² DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LE CENTRE DE TRI ATHANOR

Le toit du centre de tri Athanor à La Tronche accueille désormais la plus grande installation solaire métropolitaine. Plus de 1000 panneaux photovoltaïques couvrent près de 2900 m² de toiture. L'électricité produite alimente le réseau, équivalant à la consommation de 120 foyers.



MARS

OUVERTURE DE LA NOUVELLE HALTE FERROVIAIRE AU PONT-DE-CLAIX

La nouvelle halte ferroviaire du Pont-de-Claix – L'Étoile ouvre ses portes, remplaçant la gare historique. Intégrée au Pôle d'Échanges Multimodal, elle connecte le sud grenoblois à la ligne A du tramway. Elle permet de rejoindre Grenoble en six minutes avec un titre M Résol.



AVRIL

UN DISPOSITIF « EMPLOI, REPÉRAGE, REMOBILISATION » POUR L'EMPLOI

L'État et la Métropole lancent le dispositif Emploi, Repérage, Remobilisation, pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi. Une convention pluriannuelle sur 3 ans qui vise à accompagner 500 personnes d'ici 2027.

AVRIL

RÉNOVATION 100 % ÉCOLOGIQUE DU GYMNASÉ JOUHAUX À GRENOBLE

À Grenoble, le gymnase Jouhaux rouvre après une rénovation achevée à l'automne 2024. Panneaux solaires, peinture claire en toiture et meilleure accessibilité ont amélioré les qualités du bâtiment. Cette réhabilitation, soutenue par la Métropole, permet une baisse de 35 % de la consommation énergétique du bâtiment.



AVRIL

L'HÔTEL D'ACTIVITÉS DES PEUPLIERS RÉHABILITÉ POUR LES ENTREPRISES

L'hôtel d'activités des Peupliers à Grenoble inaugure ses locaux réhabilités. Ce bâtiment de 2000 m² propose quarante espaces aux TPE et PME locales. Une douzaine d'entreprises y louent déjà des bureaux, des ateliers et utilisent les multiples services partagés sur place.



AVRIL

PLUS DE 80 ÉVÉNEMENTS POUR LES 10 JOURS DE LA CULTURE

La septième édition des 10 jours de la culture programme plus de quatre-vingts événements gratuits. Ce festival printanier se déploie dans une quarantaine de communes métropolitaines. Du théâtre, de la danse et des projections de cinéma sont proposés à l'ensemble du public.



AVRIL

NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS POUR L'ÉCOLE DE MURIANETTE

La commune de Murianette met en service une nouvelle chaufferie fonctionnant au bois. Cette installation est directement reliée au groupe scolaire Raffindugen pour assurer ses besoins en chauffage. Elle remplace l'ancien système et alimente les différents bâtiments de l'école.



📅 AVRIL

UNE PLACE PIÉTONNISÉE ET VÉGÉTALISÉE À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

À Saint-Martin-le-Vinoux, la Métropole livre la rue Félix Faure réaménagée. Les travaux ont permis la création d'une nouvelle place entièrement piétonnisée. Cet espace public intègre de nouvelles zones végétalisées avec la plantation d'arbres et de massifs au cœur de la ville.



📅 MAI

LANCEMENT D'UNE ASSURANCE HABITATION SOLIDAIRE

La Métropole et le Groupe VYV lancent une assurance multirisques habitation à tarif préférentiel pour les locataires à revenus modérés. Cette assurance est accessible à tous les locataires des 49 communes sous conditions de ressources.

📅 MAI

UNE PISTE CYCLABLE ENTRE GRENOBLE ET MEYLAN

La piste cyclable du Quai Eugène-Charpenay et du boulevard de la Chantourne à La Tronche est inaugurée. Ces nouveaux tronçons qui relient l'axe cyclable entre Grenoble et Meylan via la rive droite de l'Isère améliorent les espaces piétons et confortent les quais comme lieu de fraîcheur avec la plantation d'arbres.



📅 MAI

VÉGÉTALISATION DE LA PLACE MARMONNIER À DOMÈNE

Dans le cadre du Plan Canopée, la place du Docteur Marmonnier à Domène est densément végétalisée et réaménagée.



📅 JUIN

20 ANS DE LA MAISON POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Créée en 2005, cette structure métropolitaine célèbre deux décennies d'engagement au service des projets pour l'égalité femmes hommes, sur tout le territoire métropolitain.

📅 JUIN

JOURNÉES PORTES OUVERTES POUR LES 10 ANS DE LA MÉTROPOLE

Près de 1000 visiteurs sont venus découvrir les coulisses du territoire et rencontrer les agents des sites emblématiques lors des journées portes ouvertes organisées pour les 10 ans de la Métropole.



📅 JUIN

30 JOURS D'ÉVÉNEMENTS POUR LE MOIS DE LA FRAÎCHEUR

Pour mieux s'adapter aux chaleurs, la Métropole organise tout le mois des visites guidées, balades, ateliers et espaces fraîcheur sur tout le territoire.



📅 JUIN

EAU POTABLE DE QUALITÉ POUR LES COMMIS

Les travaux s'achèvent pour le raccordement à la nappe du Drac, qui permet à 3 250 habitants de Saint-Georges-de-Commiers et Notre-Dame-de-Commiers d'accéder à une eau potable de haute qualité. Ce chantier permet désormais à 90 % des habitants d'être alimentés par cette source fiable et de qualité et pallie les risques de pénurie des précédents points de captage.

📅 JUILLET

LE STADE DES ALPES EST REPRIS EN RÉGIE DIRECTE PAR LA MÉTROPOLE

La Métropole reprend la gestion directe du Stade des Alpes à partir du 29 juin pour assurer la continuité des compétitions. Cet engagement financier fort vise à maîtriser les coûts et à maintenir le lieu comme équipement phare.



JUILLET

DÉPART DE LA 18^E ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DEPUIS VIF

Le 24 juillet 2025, Vif accueille le départ de la dix-huitième étape du Tour de France. Le peloton traverse le sud de la métropole avant de s'élancer vers l'Oisans. Cette étape de 171 kilomètres passe par le col du Glandon et emmène les coureurs jusqu'à Courchevel.



JUILLET

PLAN CANOPÉE : 150 ARBRES PLANTÉS À SEYSSINET-PARISSET

Sur la commune de Seyssinet-Pariset, plus de cent cinquante arbres sont mis en terre sur un seul et même site. En parallèle de ces plantations, 18 000 m² de surfaces bitumées sont retirées. Ces travaux s'inscrivent dans l'application des mesures prévues par le Plan Canopée.



JUILLET

OUVERTURE D'UN SIXIÈME SENTIER VERS LA BASTILLE

Un sixième sentier permet désormais de rejoindre la Bastille depuis Saint-Martin-le-Vinoux via les grottes de Mandrin. Cette nouvelle voie d'accès offre une alternative plus sauvage et moins fréquentée. Les travaux de sécurisation permettent une ascension plus facile de cet accès escarpé.



📅 AOÛT

RÉOUVERTURE DE LA ROUTE DE CHARTREUSE

Les importants travaux de reconstruction du mur de soutènement au niveau de la Corne d'Or à Corenc se terminent, la route de Chartreuse rouvre entièrement à la circulation.



📅 SEPTEMBRE

1^{ÈRE} PLACE AU BAROMÈTRE VÉLO

Grenoble conserve sa première place au Baromètre vélo de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette). Cette distinction conforte la politique cyclable ambitieuse portée depuis des années par la Métropole.

📅 SEPTEMBRE

NOUVELLE DÉCHÈTERIE JACQUARD

Coup de neuf pour la déchèterie Jacquard : plus grande, sécurisée et accueillant davantage de types de déchets.



📅 SEPTEMBRE

INAUGURATION DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

La commune inaugure sa place de la République réaménagée dans le cadre du programme Cœurs de ville, cœurs de Métropole. L'espace intègre une zone de marché piétonne, un square doté d'aires de jeux et de nouvelles plantations d'arbres pour ombrager l'ensemble.



📅 SEPTEMBRE

RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN

Le bâtiment historique de l'Esad à Grenoble bénéficie d'une importante rénovation thermique et patrimoniale. D'un budget de 9,65 millions d'euros, dont 5,71 millions financés par la Métropole, ce chantier débuté en 2024 modernise l'édifice centenaire situé rue Lesdiguières

📅 SEPTEMBRE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE L'ARDENTE AU GUA, MUTUALISÉE AVEC MIRIBEL-LANCHÂTRE

Le 5 septembre 2025, la commune du Gua inaugure sa salle polyvalente L'Ardente fraîchement réhabilitée. Ce chantier de rénovation a bénéficié de l'appui de la Métropole via la Convention Territoriale d'Objectifs. Ce partenariat permet de moderniser cet équipement essentiel à la vie locale.



 OCTOBRE

900 000 € POUR L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLO

La Métropole débloque un budget supplémentaire pour relancer le dispositif d'aide à l'achat vélo suspendu en mai 2025. Cette enveloppe répond à la très forte demande ayant épuisé le budget initial.



 OCTOBRE

LA MÉTROPOLE RÉCOMPENSÉE POUR SON PAIT ET SA GESTION DE L'EAU

La Métropole reçoit deux prix distinct pour son Projet Alimentaire Inter-Territorial et sa gestion durable en matière d'eau potable et d'assainissement.

 OCTOBRE

RÉOUVERTURE COMPLÈTE DU PONT D'OXFORD

Le grand chantier de sécurisation des haubans débuté en mars s'achève et le pont d'Oxford rouvre jour et nuit avec quelques semaines d'avance.



 OCTOBRE

MISE EN ROUTE DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN À MEYLAN

La commune met en service son nouveau réseau de chaleur. Cette infrastructure est alimentée à 85 % par l'énergie issue de l'incinération des déchets à l'usine Athanor. Elle permet de chauffer des logements et divers équipements publics locaux, dont le groupe scolaire Mi-Plaine et le gymnase.



 OCTOBRE

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE JOSÉPHINE BAKER

Sur le campus de l'Université Grenoble Alpes à Saint-Martin-d'Hères, la nouvelle résidence Joséphine Baker ouvre ses portes. Géré par le Crous, ce bâtiment neuf met à disposition plus de 500 logements pour les étudiants : studios, colocations et espaces partagés.

 NOVEMBRE

MOIS DU MIEUX CONSOMMER

La deuxième édition rassemble une centaine d'événements pour réduire les déchets et allonger la durée de vie des objets. Cette initiative promeut le faire soi-même et la réduction de la production.



📅 DÉCEMBRE

CAPITALE EUROPÉENNE DE L'INNOVATION 2026

La Métropole décroche le titre iCapital, décerné par le Conseil européen de l'innovation. Elle se distingue aux côtés de Liverpool et Rotterdam pour ses actions pionnières en durabilité urbaine.



📅 DÉCEMBRE

INAUGURATION D'UNE RUE AUX ENFANTS À POISAT

Poisat inaugure sa nouvelle rue aux enfants aux abords de l'école. Ce réaménagement, conçu avec les riverains et les élèves, offre davantage d'espace aux piétons et sécurise les déplacements. Le parvis requalifié intègre des zones végétalisées pour limiter les îlots de chaleur urbains.

PARTIE 2

**Carte
d'identité
express**

Le territoire

49
communes

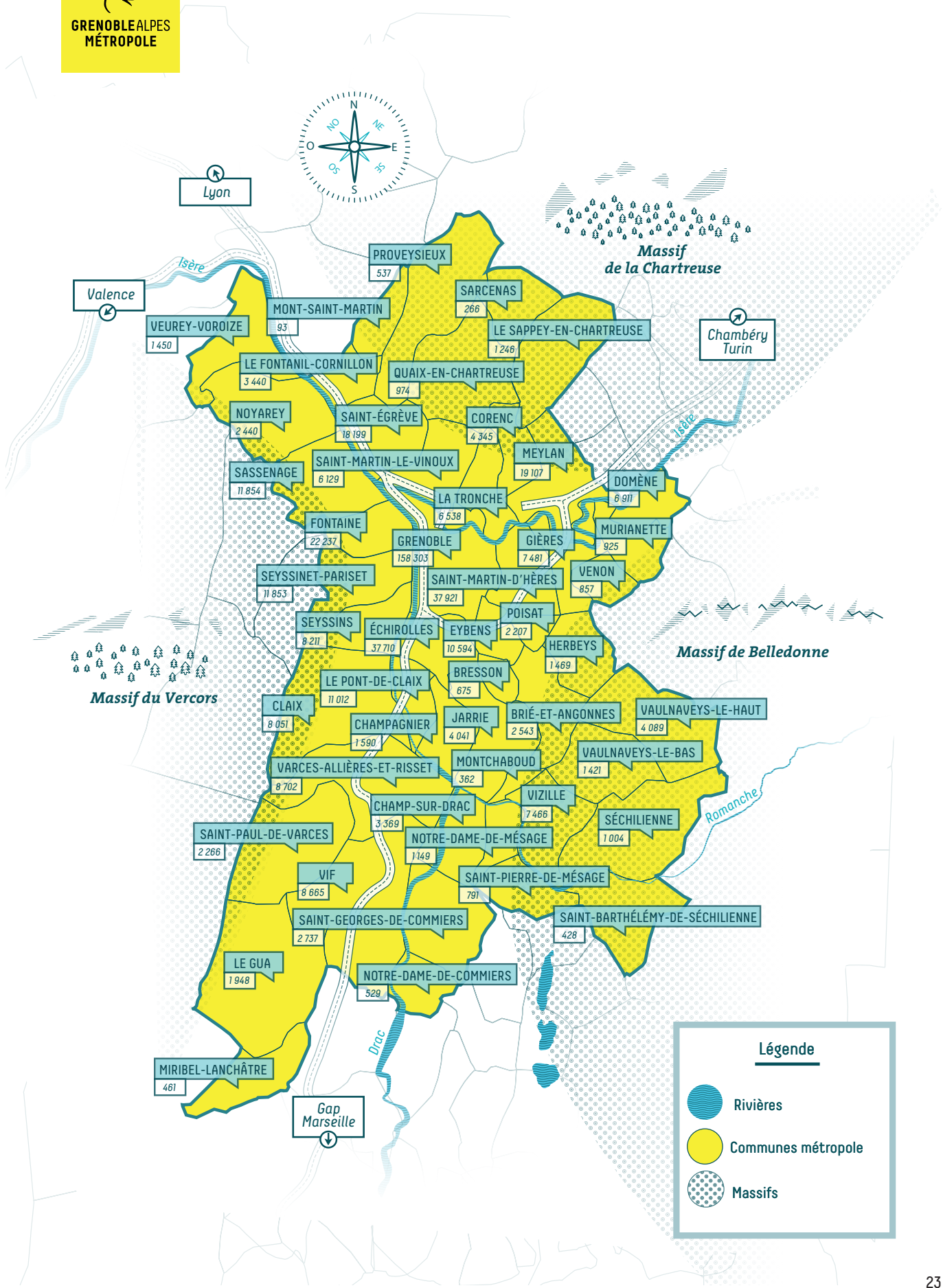
456 596
habitants

Superficie
546 km²

23 communes dans le périmètre
des Parcs naturels régionaux
de Chartreuse et du Vercors

Commune la plus peuplée
Grenoble (158 303 habitants)

Commune la moins peuplée
Mont-Saint-Martin (93 habitants)



Les compétences métropolitaines

**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE EXERCE DE
PLEIN DROIT, EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES
MEMBRES, LES COMPÉTENCES SUIVANTES :**

✓ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Déchets ménagers (dont déchets d'activité à risque infectieux)
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores

✓ DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique
- Actions de développement économique et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme
- Soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

✓ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme
- Organisation de la mobilité
- Espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications

✓ GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales
- Cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain et crématoriums
- Abattoirs et marchés d'intérêt national
- Services d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie

✓ POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement, aides financières et actions en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aires d'accueil des gens du voyage

✓ POLITIQUE DE LA VILLE

- Diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

II. GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE EXERCE PAR AILLEURS LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTES :

- Emploi et insertion
- Interventions relatives à l'économie agricole et à la forêt péri-urbaine
- Nouvelles infrastructures nécessaires à l'exploitation forestière
- Espaces naturels et de loisirs Bois français, Sentiers de la Frange verte, Parc de l'île d'Amour, Parc des Vouillants, Parc Hubert Dubedout, Parc de l'Ovalie et Site de Prémol
- Sites du Col de Porte et du Sappey-en-Chartreuse (activités sportives, de loisirs, pastorales et sylvicoles, à l'exclusion du ski alpin)
- Sentiers de randonnée
- Refuge et fourrière dans le cadre de la protection contre la divagation des animaux
- Développement du réseau métropolitain de lecture publique
- Promotion de la culture chorégraphique via le centre chorégraphique national de Grenoble (CCN2).
- Assistance et conseil en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage
- Valorisation des espaces agricoles ou forestiers
- Promotion, de valorisation et de développement de l'agriculture
- Pompes funèbres
- Risques naturels et technologiques : participation à la communication préventive, soutien aux forêts de protection

III. PAR CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE EXERCE ÉGALEMENT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental
- Aide aux jeunes en difficulté
- Prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté
- Schéma d'aménagement touristique
- Plan des itinéraires de randonnée
- Activité du spectacle vivant assuré par la MC2

Du Syndicat intercommunal à la Métropole :

L'intercommunalité grenobloise en quelques dates

1966

Création du **Siepurg** (Syndicat intercommunal d'études des problèmes d'urbanisme de la région grenobloise) par 23 communes.

1973

Fondation du **Sieparg** (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la région grenobloise) qui réunit **23 communes** et **360 000 habitants**.

1994

Naissance de la **communauté de communes** qui se substitue au Sieparg

1996

La communauté de communes prend le nom de **Grenoble Alpes Métropole**

2000

Grenoble Alpes Métropole adopte le statut de **communauté d'agglomération**

2014

Fusion des communautés de communes des Balcons sud de Chartreuse et du Sud grenoblois avec Grenoble Alpes Métropole. Cette nouvelle intercommunalité compte **49 communes**

2015

Grenoble Alpes Métropole devient une **Métropole**

Le Conseil Métropolitain

PRÉSIDENCE DE L'EXÉCUTIF



Guillaume LISSY

UGEC

Président de Grenoble Alpes Métropole

Maire de Seyssinet-Pariset

PÔLE ÉCONOMIE, INNOVATION, EMPLOI ET RAYONNEMENT



Laurence RUFFIN

UGEC

1^{ère} vice-présidente à la stratégie économique et industrielle

Maire de Grenoble



Hassen BOUZEGHOUB

UGEC

Conseiller délégué au commerce, aux marchés, à l'artisanat et à la logistique urbaine

Conseiller municipal de Grenoble



Florent CHOLAT

AGATES

Conseiller délégué aux filières, au numérique, à l'économie sociale & solidaire, et à l'économie circulaire

En lien avec Marc Depinois pour le système d'information et d'impression numérique

Maire de Champagnier



Guy JULLIEN

NMC

Conseiller délégué à la stratégie foncière économique et à l'immobilier d'entreprises

En lien avec Laurent Thoviste et Jérôme Rubes pour la stratégie foncière économique

Conseiller municipal de Veurey-Voroize



Audrey GUYOMARD

CCM

Vice-présidente à l'attractivité, au tourisme et aux loisirs

Maire de Bresson

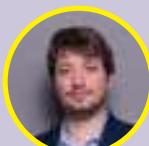


Fabrice HUGELÉ

ALPES

Vice-président à l'enseignement supérieur et à la recherche

Maire de Seyssins



Aurélien FARGE

CCC

Vice-président à l'insertion, à l'emploi et à la jeunesse

Adjoint à la Maire d'Échirolles



Michèle VEYRET

CCC

Vice-présidente aux équipements culturels d'intérêt métropolitain

Adjointe au Maire de Saint-Martin-d'Hères



Michel VENDRA

CCM

Vice-président aux équipements sportifs d'intérêt métropolitain

Maire de Sassenage

PÔLE RESSOURCES



Raphaël GUERRERO

NMC

1^{er} vice-président aux finances, au contrôle de gestion et au budget

Maire de Jarrie



Guillaume CARASSIO

NMC

Conseiller délégué à l'évaluation des politiques publiques, à la déontologie et au contrôle des organismes extérieurs

Maire de Vif



Marc DEPINOIS

NMC

Vice-président à l'administration générale, aux ressources humaines et au patrimoine

Maire de Mont-Saint-Martin



Gildas BOUFFAUD

AGATES

Conseiller délégué à la gestion du patrimoine bâti et foncier et au schéma Directeur immobilier et énergétique

Maire du Sappey-en-Chartreuse



Leïla GADDAS

ALPES

Conseillère déléguée à la politique funéraire et à la mutualisation

Conseillère municipale de Meylan

PÔLE SERVICES PUBLICS, ESPACES PUBLICS ET TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES



Gilles MOREAU UGEC

Vice-président à l'énergie, à l'air et au climat
Conseiller municipal de Grenoble



Olivier BERTRAND UGEC

Vice-président aux cycles de l'eau
Adjoint au Maire de Grenoble



Jean-Yves PORTA NMC

Vice-président à la collecte et à la valorisation des déchets
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



Laurent AMADIEU UGEC

Vice-président à la création et au réaménagement de l'espace public et de la voirie, à la végétalisation et aux mobilités actives
Maire de Saint-Égrève

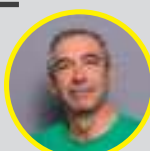


Sylvain LAVAL NMC

Vice-président à la voirie, à l'entretien, à la proximité et aux ouvrages d'art
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

PÔLE CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROXIMITÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Laurent THOVISTE ALPES

Vice-président aux territoires, à la stratégie d'aménagement, aux polarités et à la participation citoyenne
Adjoint au Maire de Fontaine



Jérôme RUBES CCC

Vice-président à la politique de l'aménagement, aux grands projets et au foncier
Adjoint au Maire de Saint-Martin-d'Hères



Éric ROSSETTI NMC

Vice-président à l'urbanisme et au PLUi
Maire de Quaix-en-Chartreuse



Margot BELAIR UGEC

Vice-présidente à l'habitat et au logement
Conseillère municipale de Grenoble



Leah ASSALI UGEC

Conseillère déléguée aux gens du voyage, à la lutte contre le mal-logement et aux commissions d'attribution de logements
Conseillère municipale de Saint-Martin-d'Hères



Pierre LABRIET CCC

Vice-président à la politique de la ville, à la rénovation urbaine et aux solidarités
Adjoint à la Maire d'Échirolles



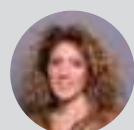
Xavier OSMOND UGEC

Vice-président à la prévention spécialisée, à la prévention de la délinquance et à l'égalité des droits
Adjoint au Maire d'Eybens



Cyrille PLENET NMC

Vice-présidente à l'agriculture, à la forêt, à la montagne et aux risques
Maire de Séchillienne



Sandra KRIEF UGEC

Conseillère déléguée aux espaces naturels, à la biodiversité et à la condition animale
En lien avec Audrey Guyomard pour les espaces naturels et de loisirs métropolitains
Adjointe à la Maire de Grenoble



Christine BRUNET NMC

Conseillère déléguée aux risques technologiques et naturels
Maire de Notre-Dame-de-Mésage

AGATES
6 élus

Alliance de Gauche des Territoires
pour l'Écologie et les Solidarités

ALPES
11 élus

Ambition Locale Progressiste,
Écologiste et Solidaire

CCC
15 élus

Communes, Coopération
et Citoyenneté

LES AUTRES ÉLU(E)S MÉTROPOLITAIN(E)S

Classés dans l'ordre alphabétique des communes



CLAUDE SOULLIER **CCM**
Maire de Brié-et-Angonnes



LUC AURY **NMC**
Maire de Champ-sur-Drac



CHRISTOPHE REVIL **ALPES**
Maire de Claix



JEAN-DAMIEN MERMILOD-BLONDIN **CCM**
Maire de Corenc



AMANDINE DEMORE **CCC**
Maire d'Échirolles



ISABELLE GMIRA **CCC**
Adjointe à la maire d'Échirolles



LENCKA POPRAVKA **CCC**
Adjointe à la maire d'Échirolles



JULIE MONTAGNIER **UGEC**
Adjointe au maire d'Eybens



MICKAËL GUIHENEUF **AGATES**
Maire de Gières



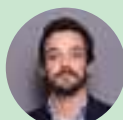
THIERRY ALDEGUER **GO RG**
Conseiller municipal de Grenoble



ZAKARIA AMRAN **LFI**
Conseiller municipal de Grenoble



LUIS BELTRAN-LOPEZ **UGEC**
Adjoint à la maire de Grenoble



BASTIEN CASTILLO **LFI**
Conseiller municipal de Grenoble



CÉCILE CÉNATIEPMO **UGEC**
Adjointe à la maire de Grenoble



ÉMILIE CHALAS **ALPES**
Conseillère municipale de Grenoble



CLÉMENT CHAPPET **GO RG**
Conseiller municipal de Grenoble



KENZA DOUKHI **LFI**
Conseillère municipale de Grenoble



AMANDINE GERMAIN **UGEC**
Adjointe à la maire de Grenoble



COLINE PISSARD-GIBOLLET **LFI**
Conseillère municipale de Grenoble



LÉONIE MARCOUX **UGEC**
Adjointe à la maire de Grenoble



CHLOÉ PANTEL **UGEC**
Adjointe à la maire de Grenoble



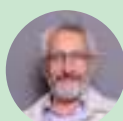
ISABELLE PETERS **CCC**
Adjointe à la maire de Grenoble



JEAN-LUC RIZZI **GO RG**
Conseiller municipal de Grenoble



MICHELLE SY **UGEC**
Adjointe à la maire de Grenoble



SIMON FARLEY **NMC**
Maire de Le Gua



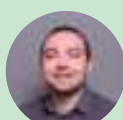
CHRISTOPHE FERRARI
Maire du Pont-de-Claix



SOUAD GRAND
Adjointe au maire du Pont-de-Claix



PHILIPPE CARDIN **UGEC**
Conseiller municipal de Meylan



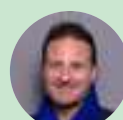
CÉDRIC GARCIN **CCM**
Maire de Murianette



AGNÈS RENIER **NMC**
Adjointe au maire de Notre-Dame-de-Commiers



ALFIO PENNISI **NMC**
Conseiller municipal de Noyarey



LUDOVIC BUSTOS
Maire de Poisat



SOPHIE LUCHEZ **UGEC**
Conseillère municipale de Saint-Égrève



VALENTIN TORRES **NMC**
Maire de Saint-Georges-de-Commiers



CHRISTOPHE BRESSON **LFI**
Adjoint au maire de Saint-Martin-d'Hères



BRAHIM CHERAA **CCC**
Adjoint au maire de Saint-Martin-d'Hères



CHRISTIAN MASNADA **NMC**
Maire de Saint-Pierre-de-Mésage



SYLVAIN DULOUTRE **NMC**
Adjoint au maire de Sarcenas



SYLVIE GENIN-LOMIER **CCM**
Adjointe au maire de Sassenage



LAURA SIEFERT **UGEC**
Conseillère municipale de Seyssinet-Pariset

CCM
9 élus

**Communes au Cœur
de la Métropole**

NMC
23 élus

Notre Métropole Commune

UGE
27 élus

**Union de la Gauche Écologiste
et Citoyenne**

OPPOSITION

RN-UDR
2 élus

**RN-UDR Grenoble
Alpes Métropole**

LFI
8 élus

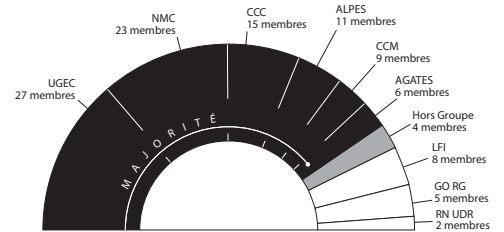
La France Insoumise

GO RG
5 élus

**Groupe d'Opposition
Réconcilier Grenoble**

HORS GROUPE

4 élus



**CLAUDINE
LONGO**

Conseillère municipale
de Domène



**ENZO
BILLON**

Conseiller
municipal d'Échirolles



**ZAİM
BOUHAFS**

Adjoint à la
maire d'Échirolles



**ÉVA
CANTERO**

Conseillère municipale
d'Échirolles



**AMÉLIE
AMORE**

Conseillère municipale
de Fontaine



**ÉVELYNE
DE CARO**

Adjointe au
maire de Fontaine



**CLAUDINE
DIDIER**

Conseillère municipale
de Fontaine



**FRANCK
LONGO**

Maire de Fontaine



**NATHALIE
BÉRANGER**

Conseillère municipale
de Grenoble



**ALLAN
BRUNON**

Conseiller municipal
de Grenoble



**KHEIRA
CAPDEPON**

Adjointe à la
maire de Grenoble



**PIERRE-ÉDOUARD
CARDINAL**

Conseiller municipal
de Grenoble



**ALAN
CONFESSON**

Conseiller municipal
de Grenoble



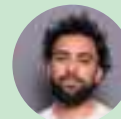
**MICHELLE
DARAN**

Conseillère municipale
de Grenoble



**CÉLINE
DESLATTES**

Adjointe à la
maire de Grenoble



**ABDELNOUR
DJEBOURI**

Conseiller municipal
de Grenoble



**ANOUSHKA
MICHARD**

Conseillère municipale
de Grenoble



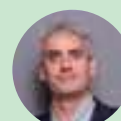
**ALEXIS
MONGE**

Adjoint à la
maire de Grenoble



**GAËTAN
MONOT**

Adjoint à la
maire de Grenoble



**GILLES
NAMUR**

Adjoint à la
maire de Grenoble



**MEHDI
TADJINE**

Adjoint à la
maire de Grenoble



**FRANÇOISE
FONTANA**

Maire de Herbeys



**BERTRAND
SPINDLER**

Maire de La Tronche



**STÉPHANE
DUPONT-FERRIER**

Maire du
Fontanil-Cornillon



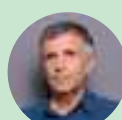
**JOËLLE
HOURS**

Maire de Meylan



**FRANCIS
PILOT**

Adjoint à la
maire de Meylan



**MICHEL
GAUTHIER**

Maire de
Miribel-Lanchâtre



**GUY
SOTO**

Maire de Montchaboud



**NICOLAS
JALLOT**

Maire de Proveysieux



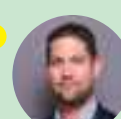
**GILLES
STRAPPAZZON**

Maire de
Saint-Barthélemy-
de-Séchilienne



**JEAN-GAËTAN
COGNARD**

Conseiller municipal
de Saint-Égrève



**BENJAMIN
COIFFARD**

Conseiller municipal
de Saint-Égrève



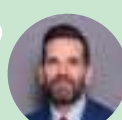
**DIANA
KDOUH**

Conseillère municipale
de Saint-Martin-d'Hères



**ALEXANDRE
LACROIX**

Conseiller municipal
de Saint-Martin-d'Hères



**DAVID
QUEIROS**

Maire de
Saint-Martin-d'Hères



**CÉCILE
CURTET**

Maire de
Saint-Paul-de-Varces



**JEAN-MICHEL
LOSA**

Maire de Varcès-Allières-
et-Risset



**MARC
ODON**

Maire de Venon



**PASCAL
HERRERO**

Conseiller municipal de
Vaulnaveys-le-Bas



**CATHERINE
TROTON**

Maire de Vizille

PARTIE 3

**Services
publics de
proximité et
du quotidien**

Accueil et relations aux usagers

.....

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

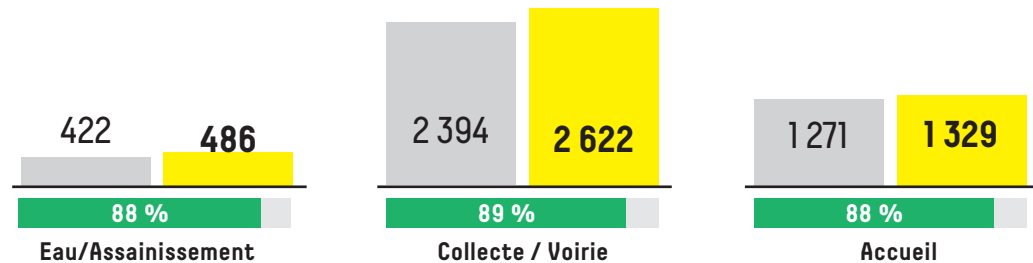
- Création du service « relations métropolitaines à l'usager » permettant de professionnaliser l'accueil multicanal ;
- Dématérialisation d'une trentaine de services comme la commande des bacs pour les déchets, la demande de raccordement à l'eau et l'assainissement ;
- Modernisation de la gestion des signalements des problèmes (logiciel PEPs) ;
- Développement d'une base de connaissances fiable et actualisée en continu permettant une qualité et fiabilité de réponse ;
- Mise en place et animation d'un réseau des accueillants des communes pour rendre plus fluide le parcours des habitants.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Développement d'un logiciel « courrier » livré en avril 2026 ;
- Conception du futur accueil de la Métropole comme espace d'information et d'accompagnement pour habitants et professionnels ;
- Simplification du parcours usager entre les administrations (notamment Métropole et communes mais aussi Département) ;
- Poursuite du développement des téléservices tout en prenant soin de ne pas accentuer la fracture numérique et de maintenir une présence humaine ;
- Poursuite de l'amélioration du formulaire de signalement pour permettre une meilleure fluidité de traitement entre les GRC (gestion des relations aux citoyens) ;
- Poursuite de la professionnalisation de l'accueil ;
- Recueil et suivi du traitement des « remontées usagers » (accueil, courrier, réseaux sociaux, capteurs de terrain, etc.) pour améliorer la qualité de la réponse et la confiance dans l'institution.

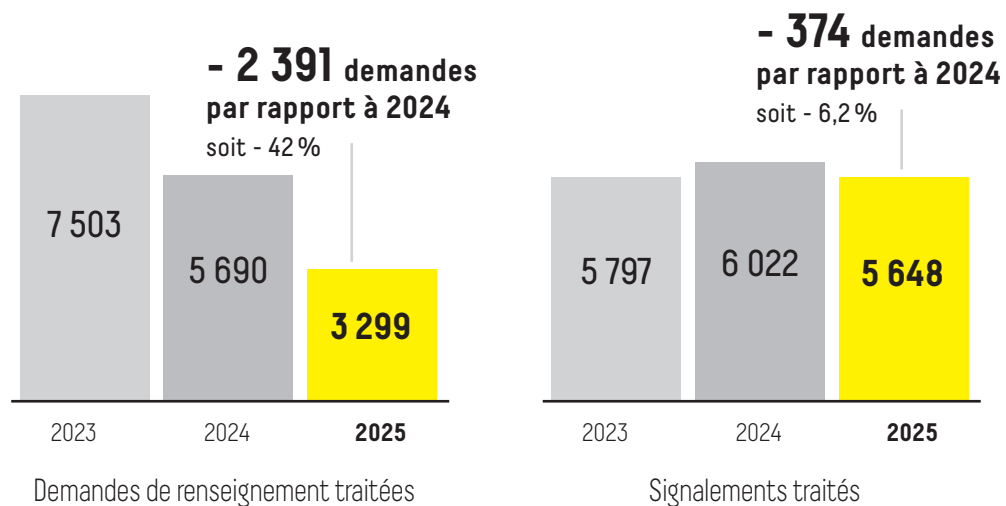
INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Taux d'appels répondus pour les 3 standards : assainissement, Voirie-déchets et accueil général – moyenne mensuelle

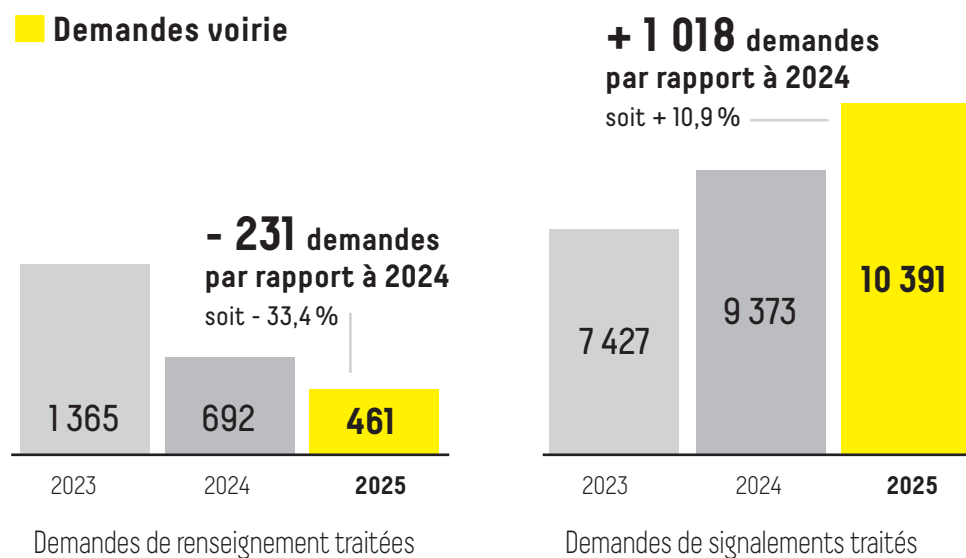


■ Nombre d'appels présentés pendant les horaires d'ouverture
 ■ Nombre d'appels (servis et transférés) répondus
 ■ Taux de réponse

■ Demandes déchets



■ Demandes voirie



Assainissement et eaux pluviales

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- 2020-2025 : Contrat avec l'Agence de l'eau RMC pour les opérations SDA 2017 dont la déconnexion, mise en conformité (Sud Grenoblois) ;
- 2023-2024 : Inspection décennale des digesteurs d'Aquapole (opération majeure avec grutage d'une cloche de 117 tonnes) ;
- Acquisition d'hydrocureurs économes en eau pour le curage des réseaux ;
- Création d'une cellule foncière REA (régie eau et assainissement) et délibération sur la domanialité des réseaux ;
- Triple certification Qualité, sécurité et environnement QSE (ISO 9001, 14001, 45001) obtenue en 2025-2026 ;
- Raccordements/ suppressions de rejets : stations d'épuration Notre-Dame-de-Commiers, Vizille, Vaulnaveys-le-H, Saint-Martin-d'Uriage ;
- 2023-2025 : création de la mission « gestion intégrée des eaux pluviales » (GIEP) et co-animation du Cercle interservices (CIS) Eau dans la ville pour accélérer la déconnexion des eaux pluviales.

Limites :

- Sous-investissement sur les ouvrages de collecte (postes de relevage, déversoirs d'orage) ;
- Retards dans la régularisation foncière (50 ouvrages et 100 parcelles en PPI sur domaine privé) ;
- Tarif assainissement qui n'a pas évolué depuis 2019 (hors tarif 2024 avec application de l'inflation) : risque de contraction de l'épargne nette au regard des investissements à venir pour la DERU 2.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

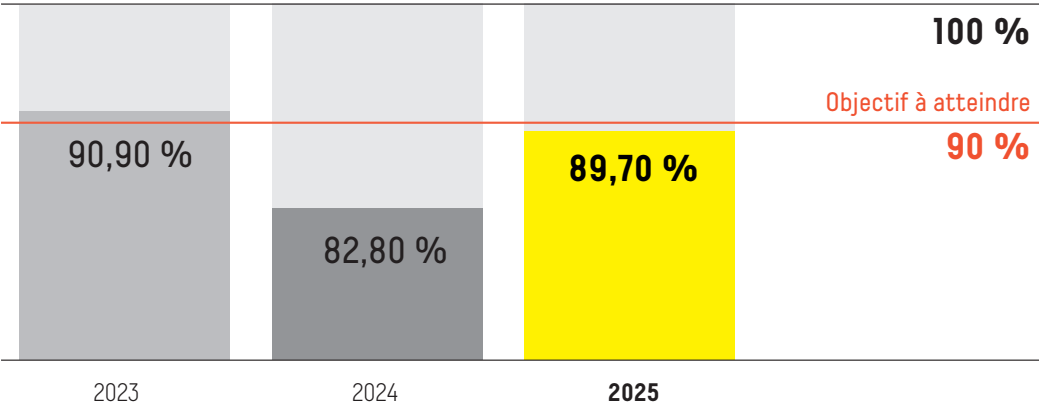
- Temps de pluie : création d'équipements complémentaires pour traiter les rejets par temps de pluie à Aquapole et mise en place d'une unité pour le traitement des matières externes ;
- DERU 2 : études pour adapter Aquapole (traitement azote/phosphore, micropolluants) PPI phasé (2036-2045) en préparation ;
- Révision du SDA (lancement en 2026) pour intégrer DERU 2, dérèglement climatique, et objectifs de déconnexion révisés ;
- PGIERU (Plan de gestion des eaux résiduelles urbaines) en articulation avec le SDA et le zonage eaux pluviales ;
- GIEP : Co-animation du cercle Eau dans la ville ; accompagnement des acteurs de l'aménagement pour la déconnexion et le déploiement de solutions via l'outil PARAPLUIE ;
- Transferts MAPTAM : Finalisation des transferts fonciers (objectif : 100 % des communes d'ici 2026).

Échéances clés :

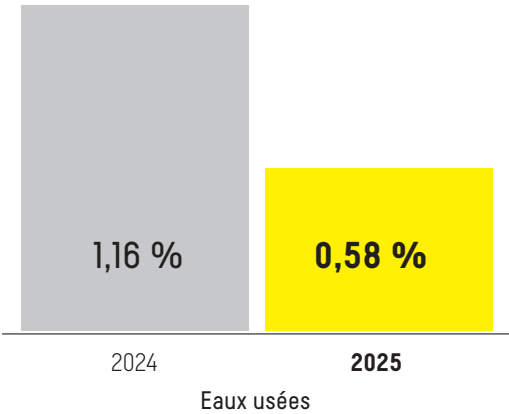
- 2026-2027 : Lancement de la révision du SDA et du PGIERU ;
- 2028-2030 : Transmission des données de surveillance des micropolluants et GES ;
- 2035 : Obligations DERU 2 (traitement tertiaire/quaternaire).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Taux de rendement épuratoire Aquapole



Taux de renouvellement des ouvrages

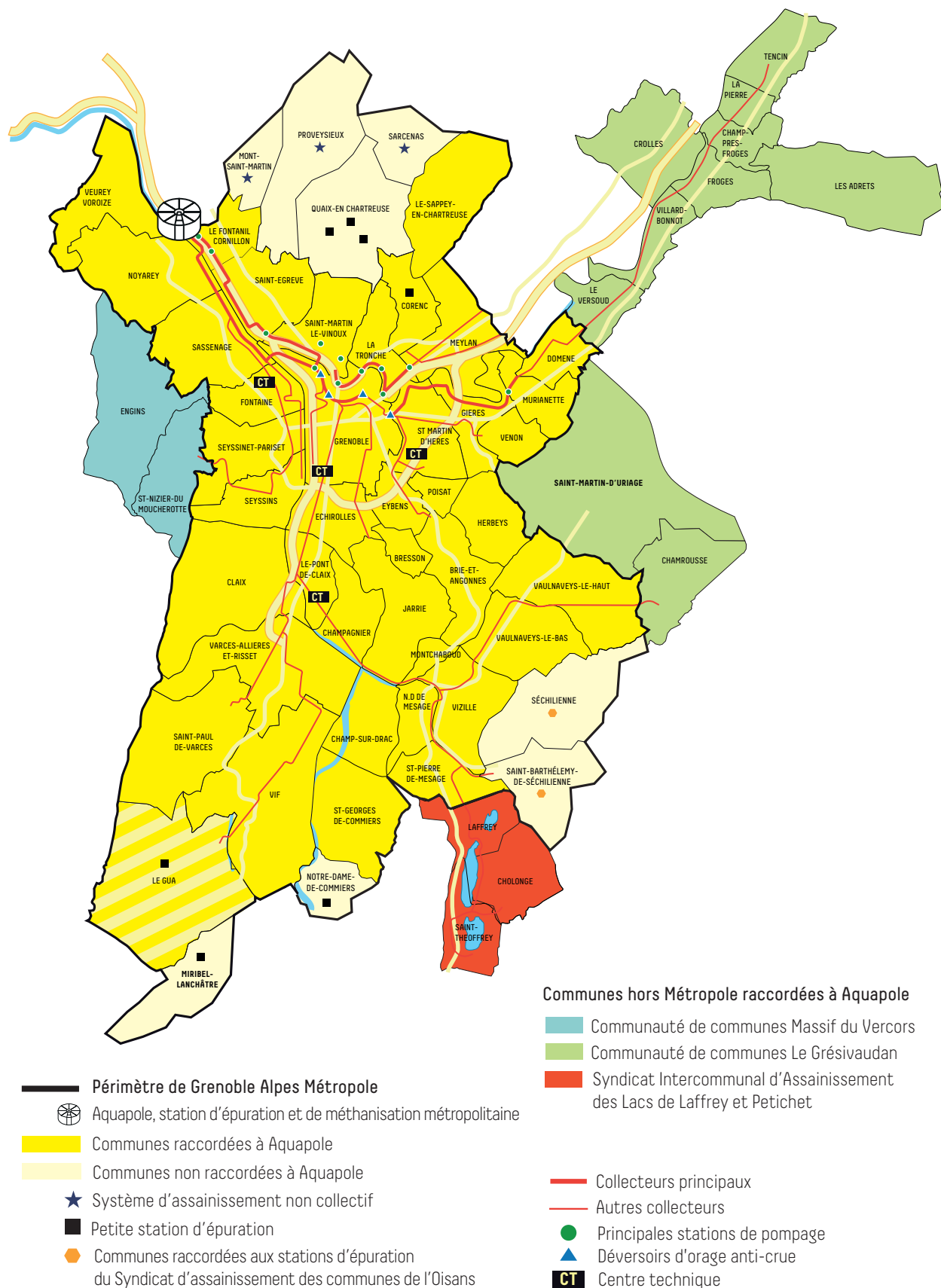


Eaux usées



Eaux pluviales

Assainissement: garantir le service à l'utilisateur tout en protégeant le milieu naturel



Eau potable et défense extérieure contre l'incendie

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Actions majeures :

- Reprise en régie des activités anciennement confiées à la SPL Eaux de Grenoble Alpes (production et distribution) ;
- Convergence tarifaire finalisée pour l'eau potable.

Sécurisation des ressources :

- Substitution de l'alimentation en eau de Saint-Egrève/Fontanil-Cornillon et Saint-Georges/Notre-Dame-de-Commiers par la ressource Drac (9 km de conduites nouvelles, 4 surpresseurs, 2 réservoirs) ;
- Réduction d'1/3 de la population alimentée par les captages de coteaux.

Triple certification QSE (Qualité, sécurité et environnement) de la régie eau potable (ISO 9001, 14001 et 45001)

Protection des captages :

- 38/51 captages couverts par une DUP (74 %) ;
- Études terminées pour la révision des DUP du Drac et de la Romanche ;
- Amélioration du rendement : passage de 81,3 % (2015) à 84,3 % (2024).

Difficultés rencontrées :

- Recrutement : pénurie de compétences techniques post-Covid ;
- Régularisation foncière : blocages des usagers pour les réparations de fuites en domaine privé ;
- Résistance d'ARKEMA à l'application de la DUP de Rochefort ;
- Sécheresses : tensions hydriques sur les hameaux de moyenne et haute altitude.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

Schéma directeur eau potable 2020-2030 :

Protection des ressources (20 % des investissements), sécurisation (30 %), réorganisation hydraulique (25 %), renouvellement patrimonial (25 %).

Régularisation foncière :

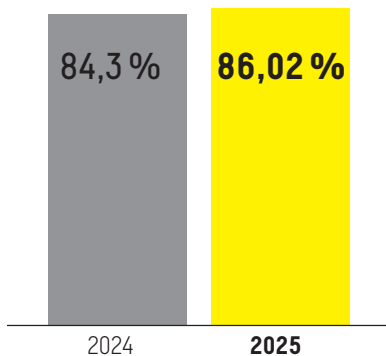
Finalisation des transferts (50 ouvrages et 100 parcelles en PPI).

Défense extérieure contre l'incendie :

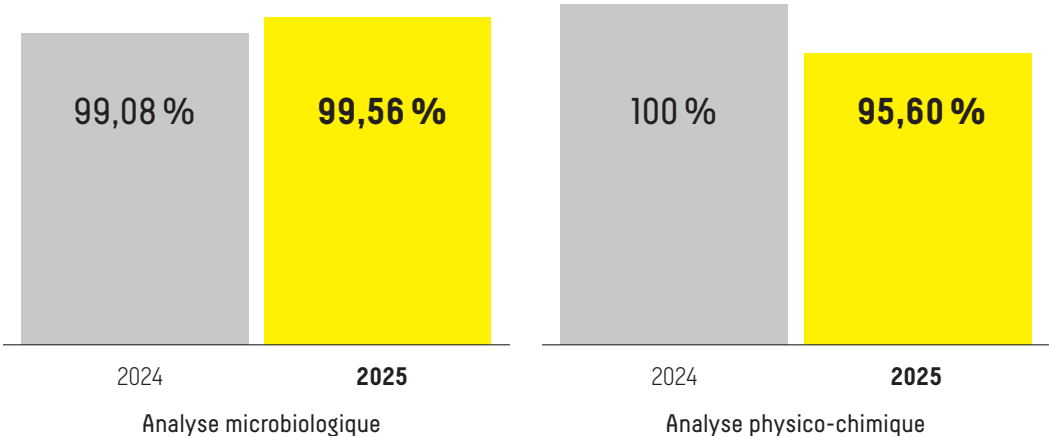
- Analyse des points d'eau incendie privés couverts par un PEI public ;
- Poursuite du schéma directeur.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

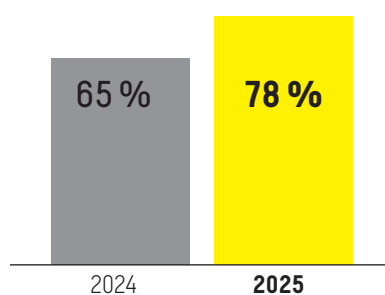
Rendement du réseau d'eau potable



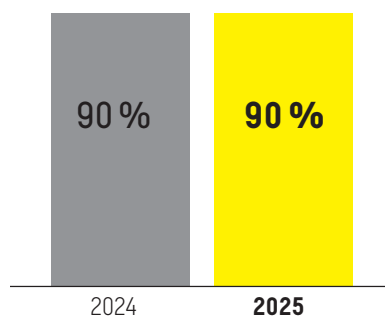
Taux de conformité des analyses qualité



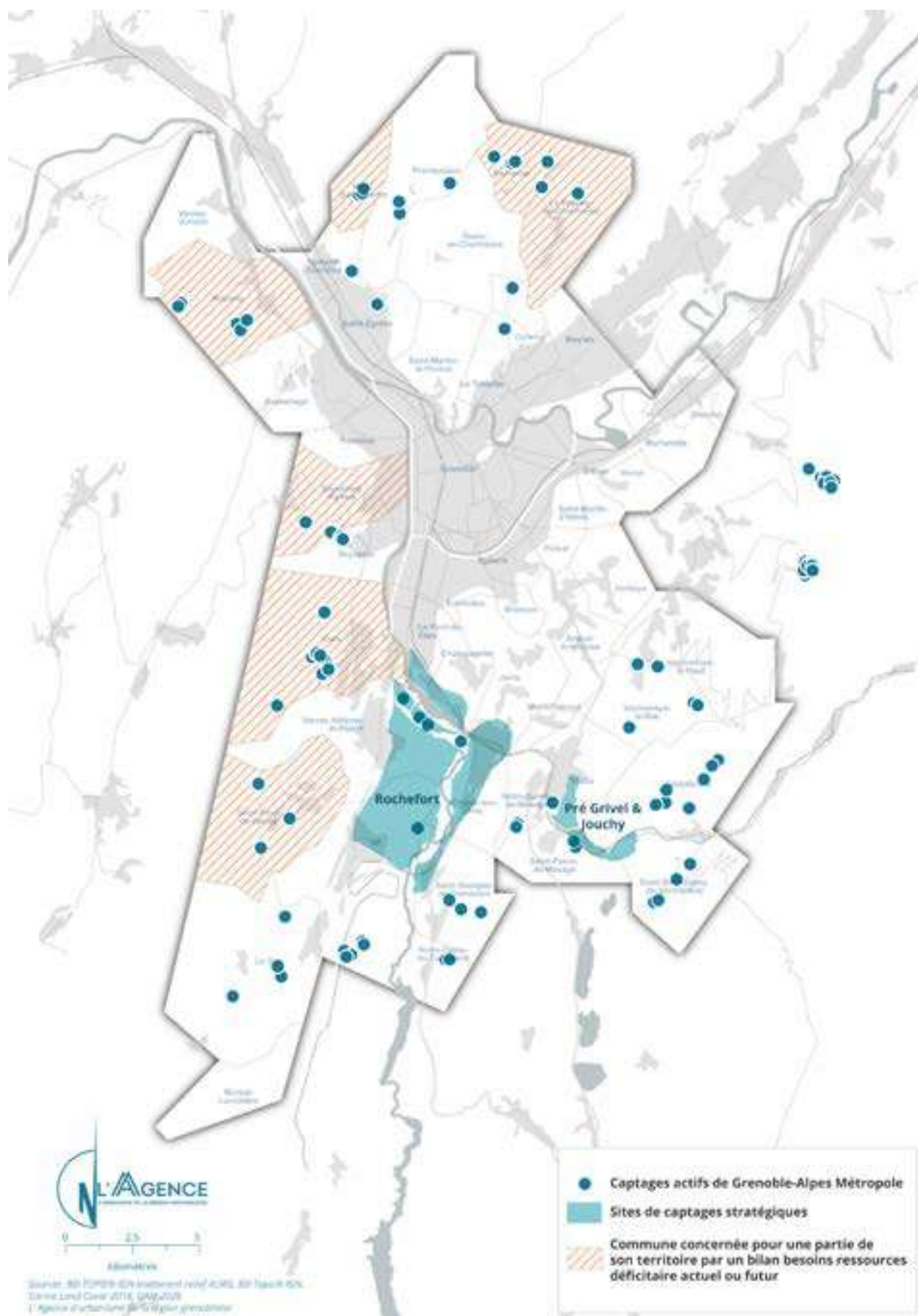
■ Taux de renouvellement des ouvrages eau potable



■ Part d'eau distribuée sans traitements



Délivrer une eau de qualité à un prix juste et accessible tout préservant les ressources



Gestion des milieux aquatiques, préservation de la ressource en eau et prévention des inondations

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

GEMAPI

- Réglementaire : autorisation du système d'endiguement du Furon (classe B), dépôt des dossiers Domeynon/Jaillières (classe C), mise en place d'un dispositif de surveillance des digues (logiciel SIRS, astreinte crise, surveillance caméra).
- Fonctionnement : entretien et surveillance des ouvrages métropolitains, mise en œuvre des plans pluriannuels de gestion (PPG).
- Investissements :
 - Travaux : Sonnant (1 M€ HT), Jaillières (500 k€ HT), Brise Tourte (500 k€ HT), station de pompage de la Chantourne (3 M€ HT) ;
 - PAPI Drac : avant-projet finalisé (86 M€ estimés, protection Q200).
- Restauration écologique : zones humides (Muriannette, Meylan), cours d'eau (Vence, Verderet), PPG déployés sur 5 sous-bassins, restauration gravière Rivoire, refonte parcours pédagogiques des 2 RNR.
- Gouvernance :
 - Pilotage du SYMBHI (3 élus, droits de vote à 39,9%), labellisation EPAGE, création de l'établissement public territorial de bassin Isère ;
 - Animation des comités métropolitains des milieux aquatiques et prévention des inondations (1 comité/an) et comités locaux par sous-bassin.

RNR :

- Isles du Drac : Plan de gestion 2025-2034 (8 M€) ;
- Étang de Haute-Jarrie : Plan révisé en 2025 (548 k€ pour 2025-2029, 74% des opérations engagées).

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

GEMAPI :

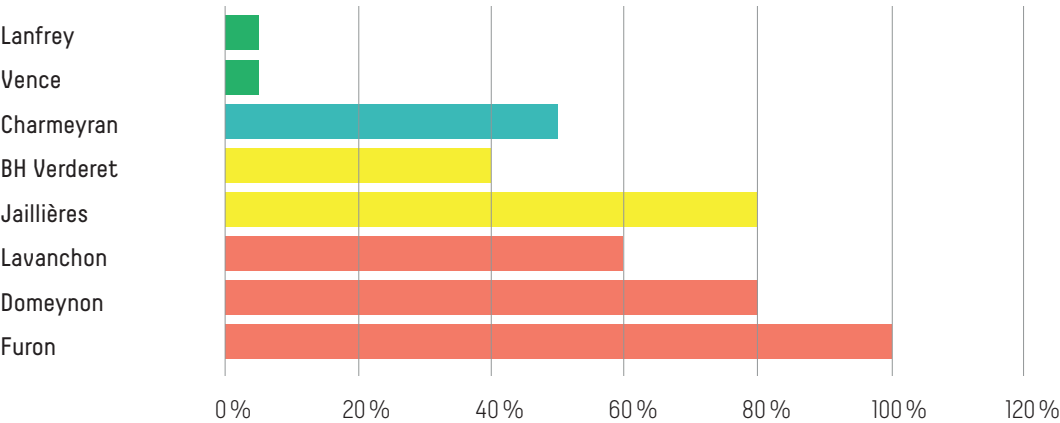
- PAPI Drac : finalisation des études et travaux (2026-2032, 86 M€).
- Schémas hydrauliques : finalisation des tranches fermes pour Domeynon, Lavanchon, Vernon (2026).
- Charte GEMAPI : validation pour expliciter les compétences.
- PTGE : lancement de l'étude diagnostic (2025).
- Comité métropolitain des milieux aquatiques et prévention des inondations (CoMMAPI) : réinterrogation du périmètre (baisse de fréquentation, multiplication des instances).

RNR :

- Isles du Drac : recherche de financements pour les 26% non couverts (2,13 M€).
- Étang de Haute-Jarrie : finalisation du plan révisé (2025-2029).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Avancement des autorisations des systèmes d'endiguement

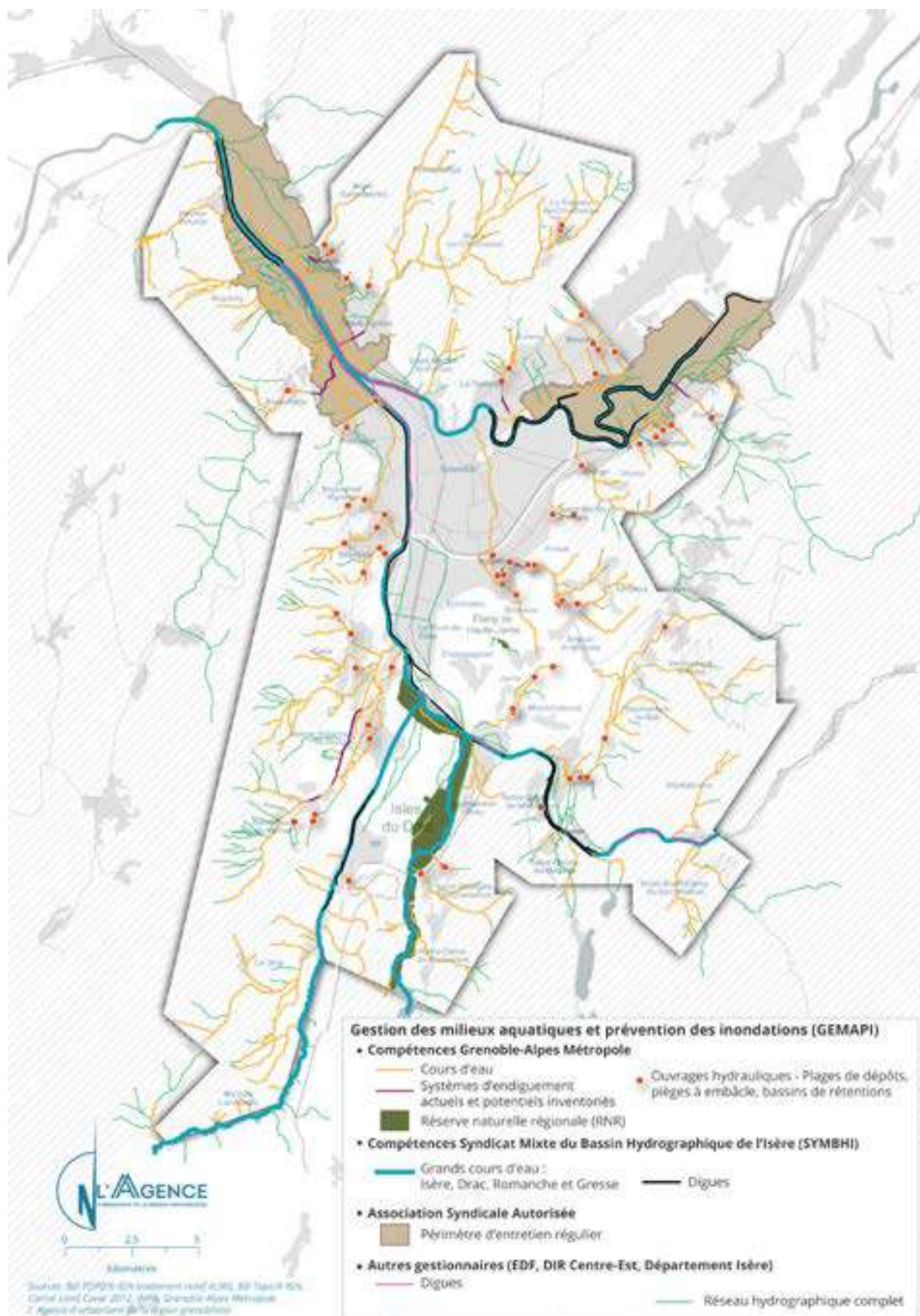


■ État d'avancement des procédures de DUP

Captages	Nombre captages	Avancement obtention DUP (2024)	Avancement obtention DUP (2025)
JOUCHY et PRE GRIVEL (VIZILLE / SAINT PIERRE DE MESSAGE)	2	48%	63%
DRAC ET PUIITS DES ISLES (VIF / VARCES)	2	42%	50%
CROZ / FONTFROIDE et RUISSET (SARCENAS)	3	59%	63%
EZY / SAINT JEAN (NOYAREY)	2	56%	56%
MATHIEUX (SECHILIENNE)	1	4%	4%
JONIER (LE GUA)	1	55%	55%

Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations

mise en œuvre de la GEMAPI



Gestion des déchets

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

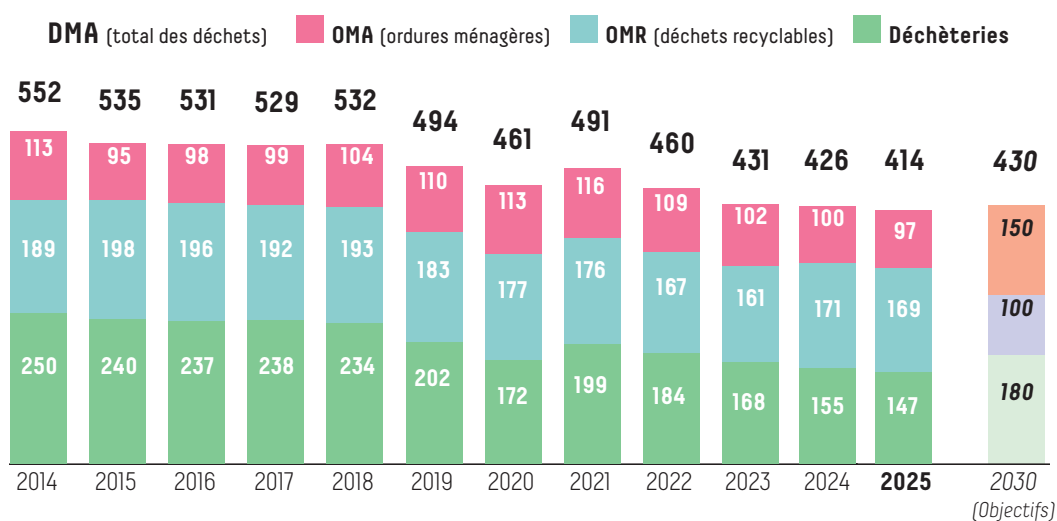
- Atteinte de l'objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés prévu schéma directeur (-20%) en 2025 ;
- Baisse des quantités de déchets enfouies (<3% des déchets en 2024) ;
- Reconstruction du centre de tri pour le Sud-Isère ;
- Élaboration de projets de statuts, de règlement intérieur et de budget pour un éventuel syndicat de traitement des déchets ;
- Indépendance du budget annexe : suppression de la subvention d'équilibre du budget principal ;
- Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2025 pour financer les investissements ;
- Reconstruction des déchèteries de Sassenage, Echirolles, Grenoble-Jacquard, et fermeture des déchèteries de Jouhaux et Peupliers ;
- Verdissement de la flotte de bennes à ordures ménagères - BOM (passage progressif au gaz naturel pour véhicules - GNV) ;
- Mise en place du tri à la source des déchets alimentaires: plus de 330 000 habitants dotés d'une solution en porte à porte, faisant de GAM l'une des métropoles exemplaires en la matière ;
- Test et abandon de la tarification incitative qui ne démontre pas d'effets positifs dans les quartiers comprenant plus de 30% d'habitat collectifs ;
- Création du Pôle R, site industriel dédié à l'économie circulaire : constitution de la SCIC Fabricanova (dont la Métropole est sociétaire), par 11 acteurs territoriaux de l'économie sociale et solidaire impliqués dans le réemploi / la réparation.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

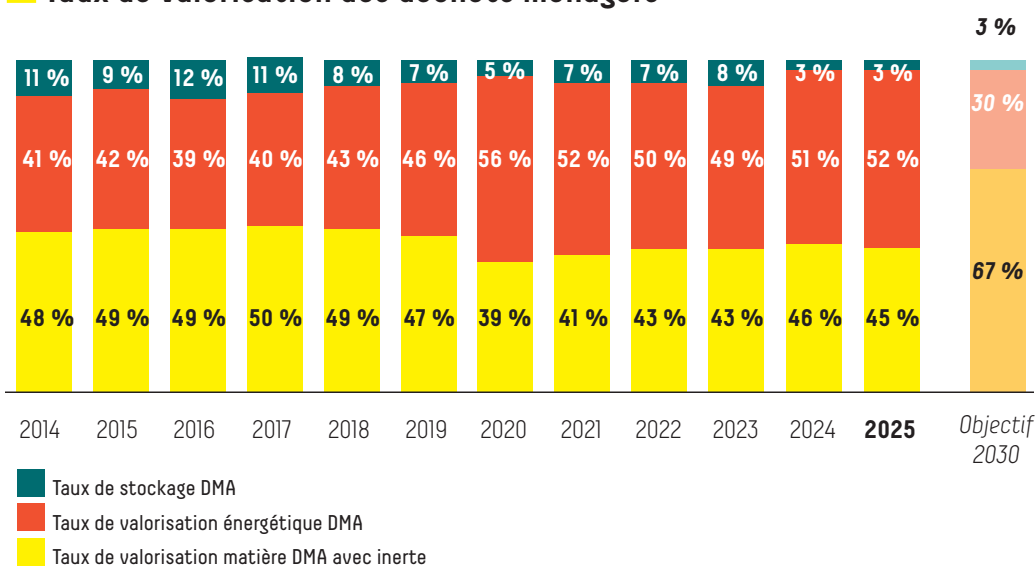
- Reconstruction de l'UIVE (Unité d'incinération et de valorisation énergétique) et du centre de compostage avec ajout d'une unité de méthanisation ;
- Reconstruction des déchèteries de Varcès (livraison avril 2026) et de Fontaine (novembre 2026) ;
- Travail engagé sur l'optimisation des horaires de déchèteries & le contrôle d'accès par gabarit pour réserver l'accès des déchèteries aux seuls ménages ;
- Plan d'action ergonomie des déchèteries visant à améliorer les conditions de travail des agents et la disponibilité des bennes pour les usagers ;
- Élaboration et démarrage de la mise en œuvre du plan d'action d'une collecte dite « incitative » sur le secteur Grand Sud et le quartier Jouhaux.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

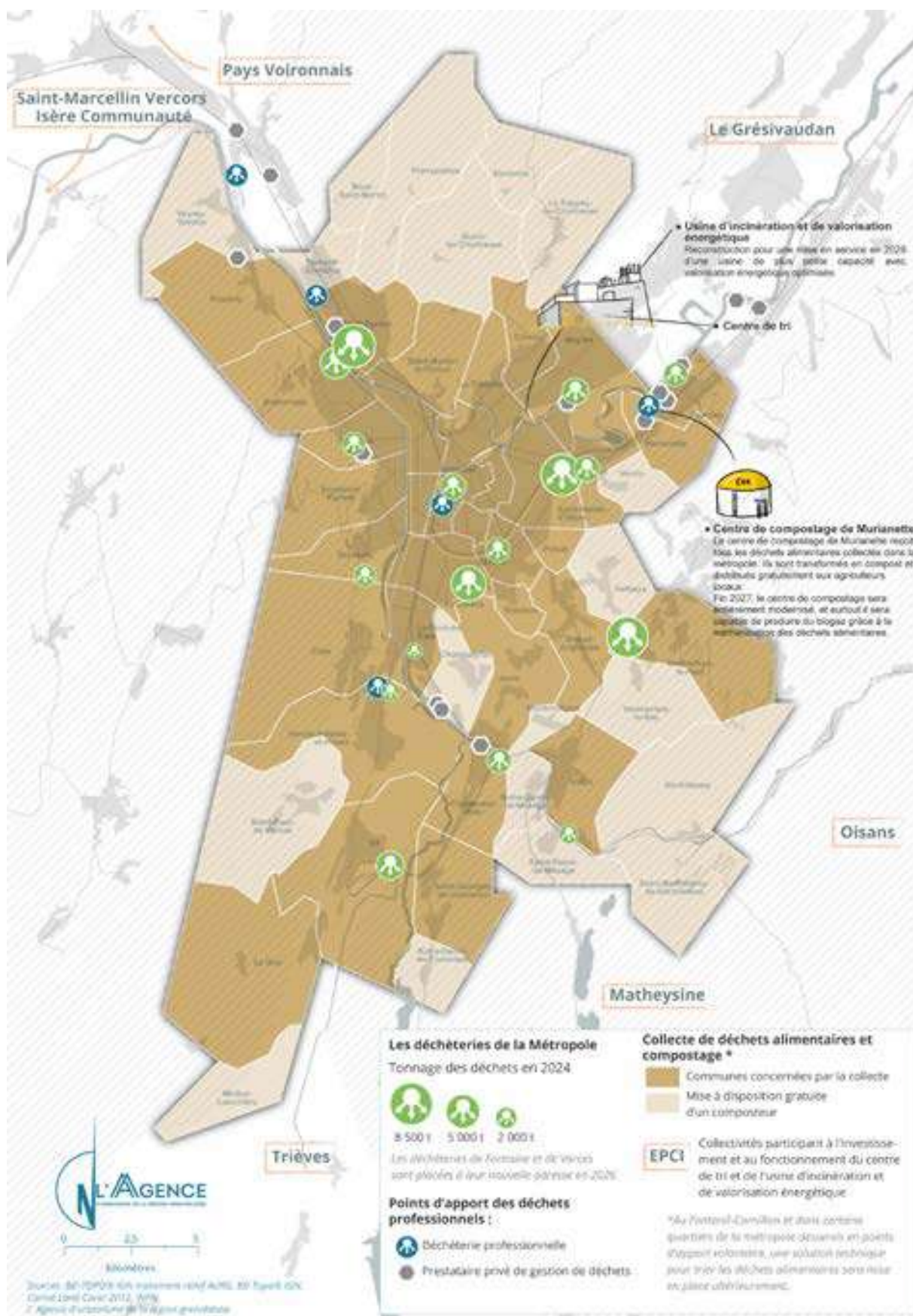
Évolution des tonnages de déchets (kg/an/habitant)



Taux de valorisation des déchets ménagers



Réduire et valoriser les déchets



Équipements funéraires

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Renouvellement de la délégation de service public pour les pompes funèbres et le crématorium ;
- Renouvellement des 2 fours au crématorium ;
- Travaux d'aménagement du cimetière :
 - pose de mobiliers et garde-corps ;
 - soutènements de murs ;
 - pose de caveaux ;
 - mise en conformité PMR ;
 - création de concessions ;
 - réaménagement du jardin du souvenir.
- Acquisition de parcelles pour la future extension du cimetière.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- UIVE : 95% des dépenses pour la reconstruction sécurisés (lots process et génie civil attribués). Démarrage des travaux préparatoires au printemps 2026.
- Travaux du centre de compostage pour rénovation complète et mise en place d'une unité de méthanisation ; mise en service industrielle prévue en 2027.
- Révision en 2026-2027 du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Disponibilité

**65 ventes
de
concessions
en 2025**

Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Pleine terre et caveau secteur traditionnel	129
Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Terrain cinéraire	80
Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Espace confessionnel israélite	24
Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Caveau ou pleine terre secteur paysager	49
Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Case colombarium	48
Emplacements disponibles au cimetière métropolitain	Structure par défaut	312

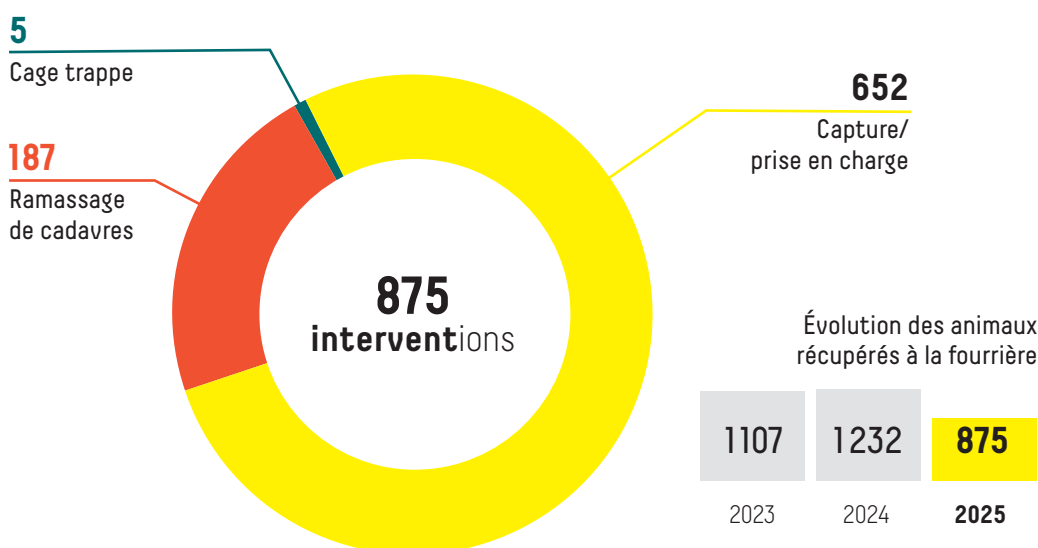
Fourrière animale

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLÉ (2020-2026)

- Rénovation et mises aux normes des boxes et des bâtiments pour les deux sites, au refuge (coût : 2M€) :
 - installation d'une chaufferie bois ;
 - construction d'un bâtiment accueil infirmerie au refuge ;
 - réfection des toitures et pose de panneaux photovoltaïques.
- Renouvellement marché fourrière 2024-2027 ;
- Création d'un parc d'ébats à la fourrière ;
- Appel à manifestation d'intérêt afin de conforter et d'optimiser la gestion du refuge du Versoud et encourager le développement de projets innovants en faveur du bien-être et de la condition animale sur son territoire.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Activité de la fourrière



Activité au refuge

416 entrées **409 sorties**

Évolution des entrées et des sorties
au refuge métropolitain

Énergie et réseaux de chaleur

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Planification énergétique

- Construction d'une stratégie froid en 2024 ;
- Actualisation du schéma directeur énergies en décembre 2025 donnant la feuille de route 2050.

Sobriété et efficacité énergétique

- 25 000 personnes conseillées dans le cadre du service public de conseil en énergie opéré par la SPL ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) ;
- 39 communes accompagnées par l'ALEC en 2025 ;
- Valorisation de l'ordre de 5 M d'€ par la plateforme des CEE (certificats d'économie d'énergie) opérée par la Métropole.

Rénovation énergétique des bâtiments

- Elargissement de MurMur aux maisons individuelles en 2021 et poursuite du dispositif MurMur copros ;
- Mise en place en 2023 du service « Les pros de la réno » : plus de 1600 professionnels conseillés ;
- Elargissement de MurMur aux TPE PME, aux hôtels, commerces et associations d'utilité publique ;
- Mise en place du service public de rénovation de l'habitat en 2025 : signature d'un pacte territorial avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour le financement des dispositifs d'accompagnement à la rénovation du parc privé.

Développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur

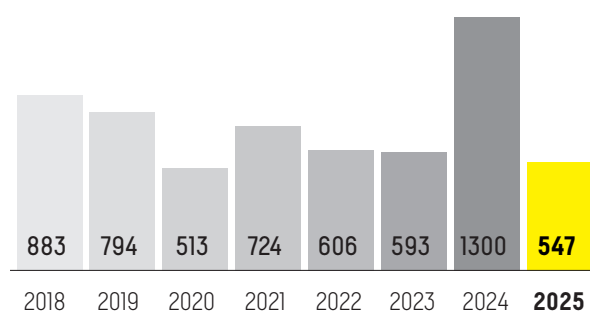
- Renouvellement de la convention fonds chaleur avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en 2024 : plus d'une centaine de projets de chaleur renouvelable soutenus sur le territoire (solaire thermique, biomasse et géothermie) ;
- Création de 2 nouveaux réseaux de chaleur métropolitains (Pont de Claix, Meylan) ;
- Mise en service de Biomax en 2021 ;
- Densification du réseau de chaleur principal notamment sur le campus universitaire ;
- Mise en place d'un budget annexe photovoltaïque depuis 2022 avec constructions de panneaux sur la ferme des Maquis, le CTA de Vizille, le CT du Rondeau, le centre de tri et CEMOI.
- Convention avec Energ'Y Citoyennes pour l'équipement photovoltaïque du MIN (Marché d'intérêt national) ;
- Mise en place de l'aide solaire thermique en 2022 : 74 projets subventionnés ;
- Lancement du dispositif zéro fioul en 2025 avec une aide spécifique à l'inertage des cuves à fuel dans les zones vulnérables des périmètres de protection des captages.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

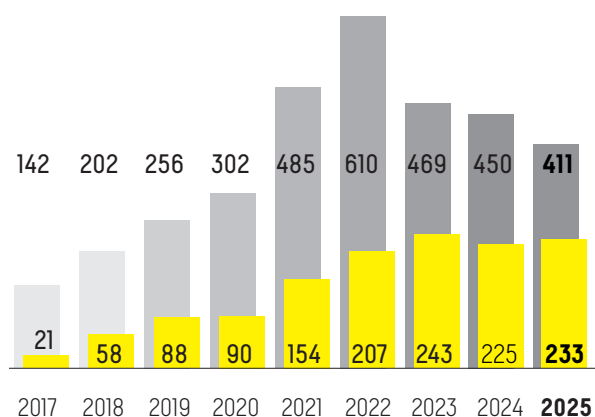
- Poursuite des dispositifs existants : service public du conseil en énergie opéré par la SPL ALEC, MurMur copros, maisons individuelles et TPE/PME, solaire thermique, fonds chaleur, Zéro fuel, plateforme de valorisation des CEE.
- Projet de réalisation de 4 nouveaux réseaux de chaleur : Domène, Varcès, Vizille, Haut Meylan.
- Lancement en 2022 du projet de modernisation de la Poterne pour sortir du charbon pour un coût estimé à 72 M d'€ TTC.
- Expérimentation pour aider les copropriétés et le logement social à sortir du gaz sur des zones prioritaires.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

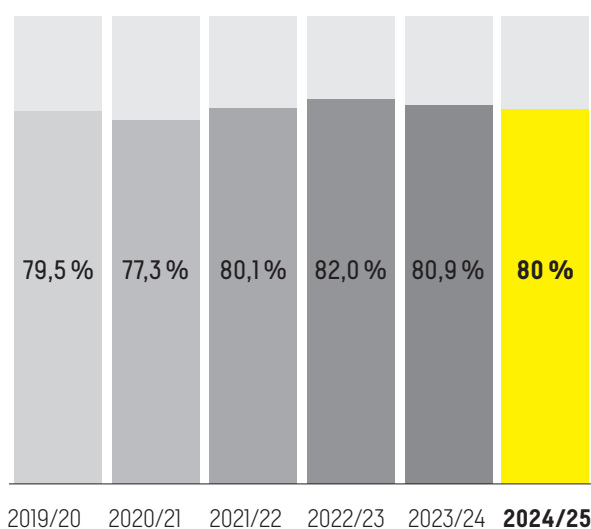
■ Nombre de logements ayant voté des travaux - Mur Mur copropriétés



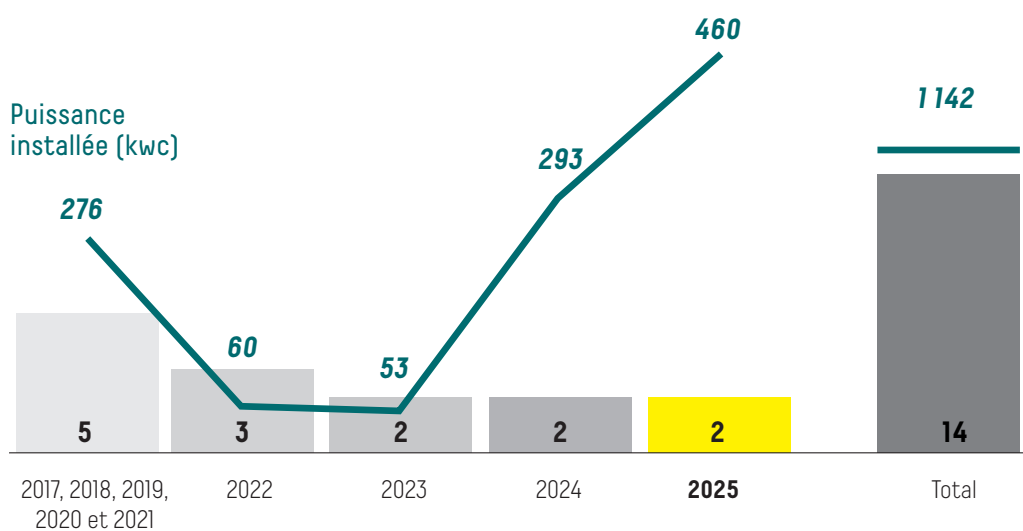
■ Évolution du nombre de maisons inscrites dans le dispositif MurMur MI et nombre de chantiers terminés



Évolution du pourcentage d'ENR dans le mix du réseau de chaleur principal



Puissance des panneaux photovoltaïques installés sur le patrimoine métropolitain (bâtiments et parkings)



Qualité de l'air

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Une politique d'amélioration de la qualité de l'air ancrée dans la science : participation à Atmo AuRA et à des projets de recherche.

Informers les habitants pour les rendre acteurs de l'amélioration de la qualité de l'air : pylône de la Bastille et abris voyageurs, prêt de microcapteurs, mesures sur les bâtiments communaux, etc.

Réduire les émissions des principaux secteurs émetteurs de polluants :

- **Chauffage au bois** – inciter et accompagner pour généraliser le renouvellement des appareils polluants et les bonnes pratiques :
 - interdiction des appareils non performants par l'Etat ;
 - 4 500 Primes air bois ;
 - communication/animations : kit pour les communes, porte-à-porte, ateliers.
- **Trafic routier** – inciter et accompagner pour généraliser la mobilité faibles émissions/bas carbone :
 - mise en place de la **Zone à faibles émissions** (ZFE) en application de la Loi Climat et du PPA ;
 - mise en place d'un **dispositif d'accompagnement à la mobilité faibles émissions**, parmi les plus ambitieux au plan national, combinant communication/aller vers, conseils et aides financières dans des parcours adaptés :
 - > habitants : 2 500 propriétaires de véhicules polluants accompagnés ; 5 400 Aides à l'achat de vélo (coopération avec le SMMAG) ;
 - > acteurs économiques : 400 accompagnements.

Protéger les populations de la pollution de l'air par des mesures d'urbanisme

Mise à jour de l'Orientations d'aménagement et de programmation Qualité de l'air du PLUi (OAP QA).

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

Une politique d'amélioration de la qualité de l'air ancrée dans la science : maintenir et sécuriser les partenariats en cours.

Informers les habitants pour les rendre acteurs de l'amélioration de la qualité de l'air : poursuivre et amplifier les démarches de capacitation/responsabilisation des habitants, en développant de nouveaux discours/canaux ciblés.

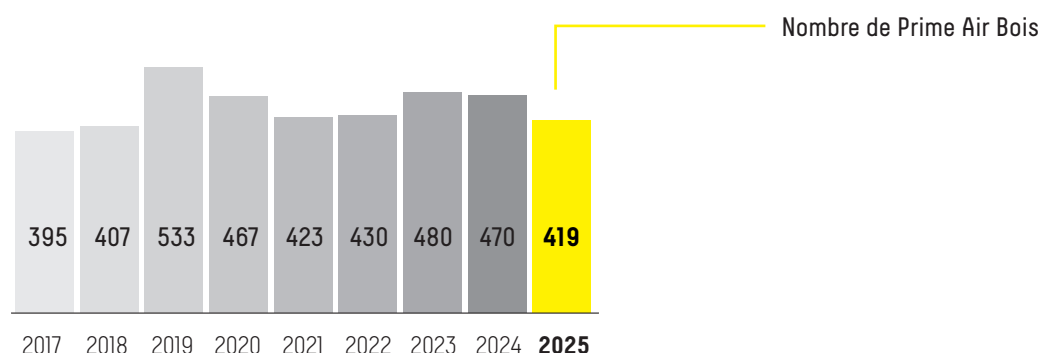
Réduire les émissions des principaux secteurs :

- **Chauffage au bois - une trajectoire sécurisée** : le dispositif Prime air bois (cofinancé par l'ADEME) est prévu jusqu'à fin 2028.
- **Trafic routier - incertitudes sur la ZFE** et une nécessaire refonte des dispositifs avant fin 2026 :
 - ZFE : un remodelage à envisager considérant les évolutions législatives et la forte décrédibilisation ;
 - accompagnement à la mobilité faibles émissions : une nécessaire refonte dans un dispositif intégré avant fin 2026 reposant sur un nouveau modèle économique :
 - > habitants : un dispositif à refondre en coopération avec le SMMAG, en intégrant l'Aide vélo (actuellement prévue jusqu'à fin 2026), de nouveaux critères d'éligibilité et une logique de co-aching/test ; aide véhicule déjà suspendue en 2025 ;
 - > acteurs économiques : poursuivre l'amélioration de l'accompagnement (actuellement prévu jusqu'à fin 2026).

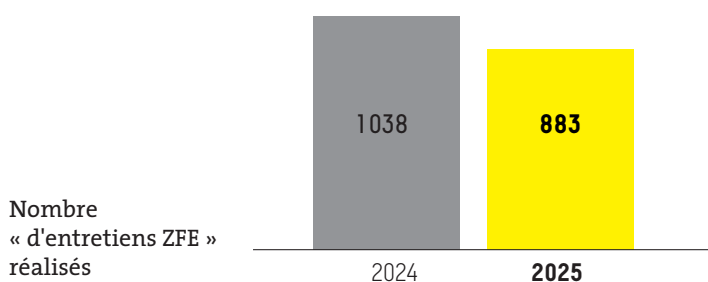
Protéger les populations de la pollution de l'air par des mesures d'urbanisme : renforcer la prise en compte effective de l'OAP QA du PLUi dans les projets (éviter les nouveaux logements le long des axes routiers).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Nombre de renouvellement d'appareils de chauffage au bois non performants soutenus par Grenoble Alpes Métropole



Nombre « d'entretiens Zone à faibles émissions » réalisés



Mobilités

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Montée en puissance du SMMAG, désormais pleinement compétent sur les 3 EPCI, avec une coopération renouvelée avec le Département et l'adhésion du Vercors en 2025 ;
- Contribution de la Métropole portée progressivement de 31M€ en 2017-2019 à 44M€ depuis 2023, fin du protocole avec le Département en 2025 ;
- Création conjointe GAM/SMMAG de la SPL MTAG en 2022 à la suite de la SEMITAG, avec une direction renouvelée et une recapitalisation ;
- Services express régional métropolitain (SERM) :
 - plaidoyer en 2022 ;
 - préfiguration en 2024 ;
 - finalisation du dossier de statut en 2026 ;
 - bouclage du financement de la 1ère étape ferroviaire : Brignoud, Bifurcation de Veynes, Pont-de-Claix.
- Création de la SPL stationnement en 2025 ;
- Adaptation de l'espace public en faveur de la politique cyclable : environ 36 km aménagés ou en cours de travaux sur le mandat.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Actualisation de la PPIF du SMMAG (courant 2026) ;
- Finalisation du Plan de mobilité par le SMMAG, en tenant compte des nouveaux usages, des réalités financières et en lien avec le PCAET (2027-2028) ;
- Suivi de la 1ère étape d'aménagements ferroviaires (2028), des suites données au statut SERM et des réflexions en cours sur le cadre national de financement des AOM et des SERM.

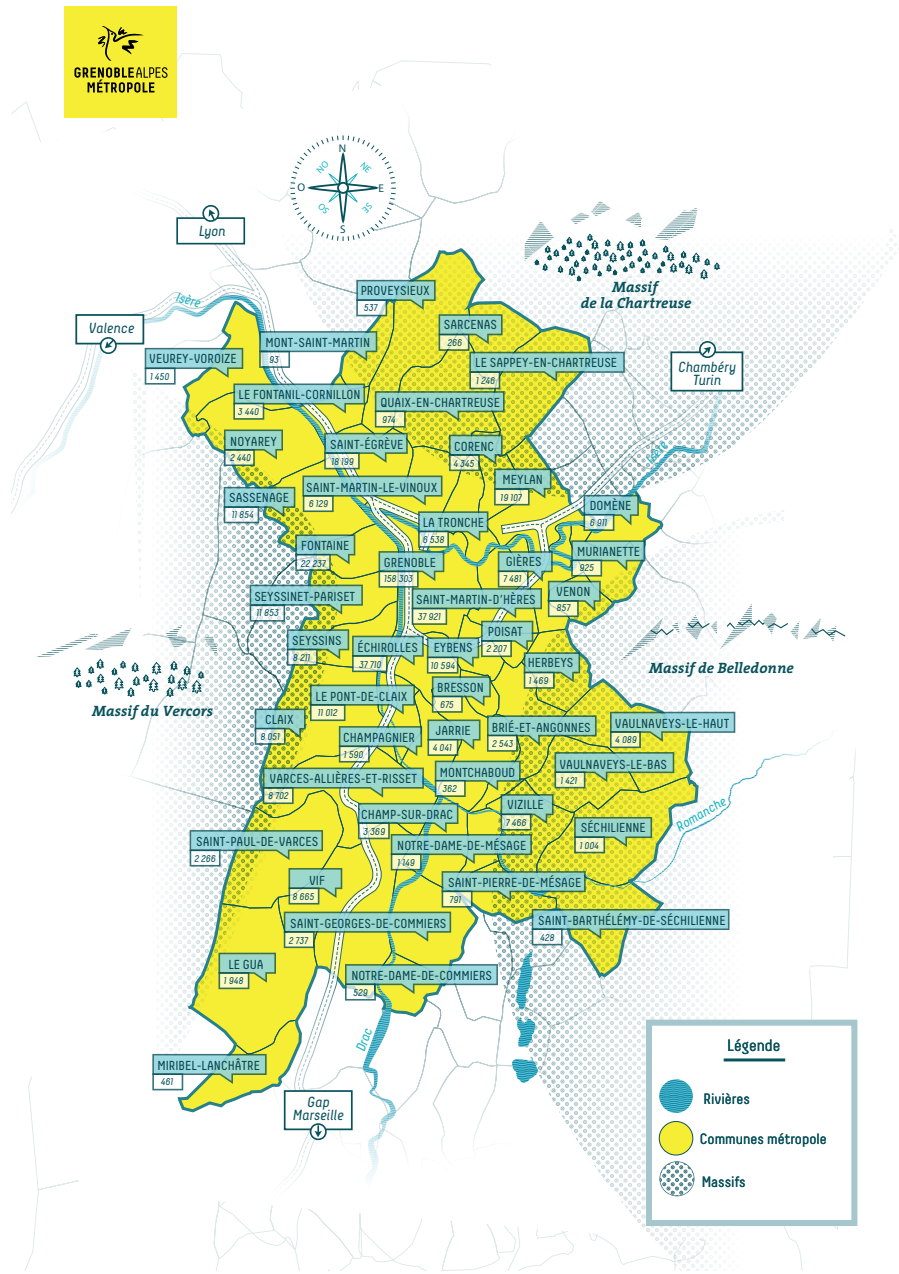
Stationnement

- Mise en route de la SPL Stationnement en charge de l'exploitation des parkings publics au 1^{er} avril 2026 ;
- Poursuite des études et des travaux de requalification de parkings en ouvrage.

Opérations d'aménagement d'itinéraires cyclables

- En cours de travaux avec des achèvements prévus sur le mandat à venir :
 - Chronovélo 1 - Berriat / Sémard / Vercors à Grenoble > septembre 2027 ;
 - Combe de Gières > juillet 2026.
- Délibérée en septembre 2025 et conventionnée avec AREA dont les travaux sont à venir prochainement :
 - Passerelle sur l'Isère entre la presqu'île de Grenoble et SMLV.
- Opérations se trouvant dans des phases d'études avancées dont les travaux seront à confirmer et planifier ces prochaines années :
 - Claix, Pont-de-Claix – Passerelle sur le Drac ;
 - Vizille – Franchissement souterrain de la RD1091 et aménagement du cheminement en berge de la Romanche..

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

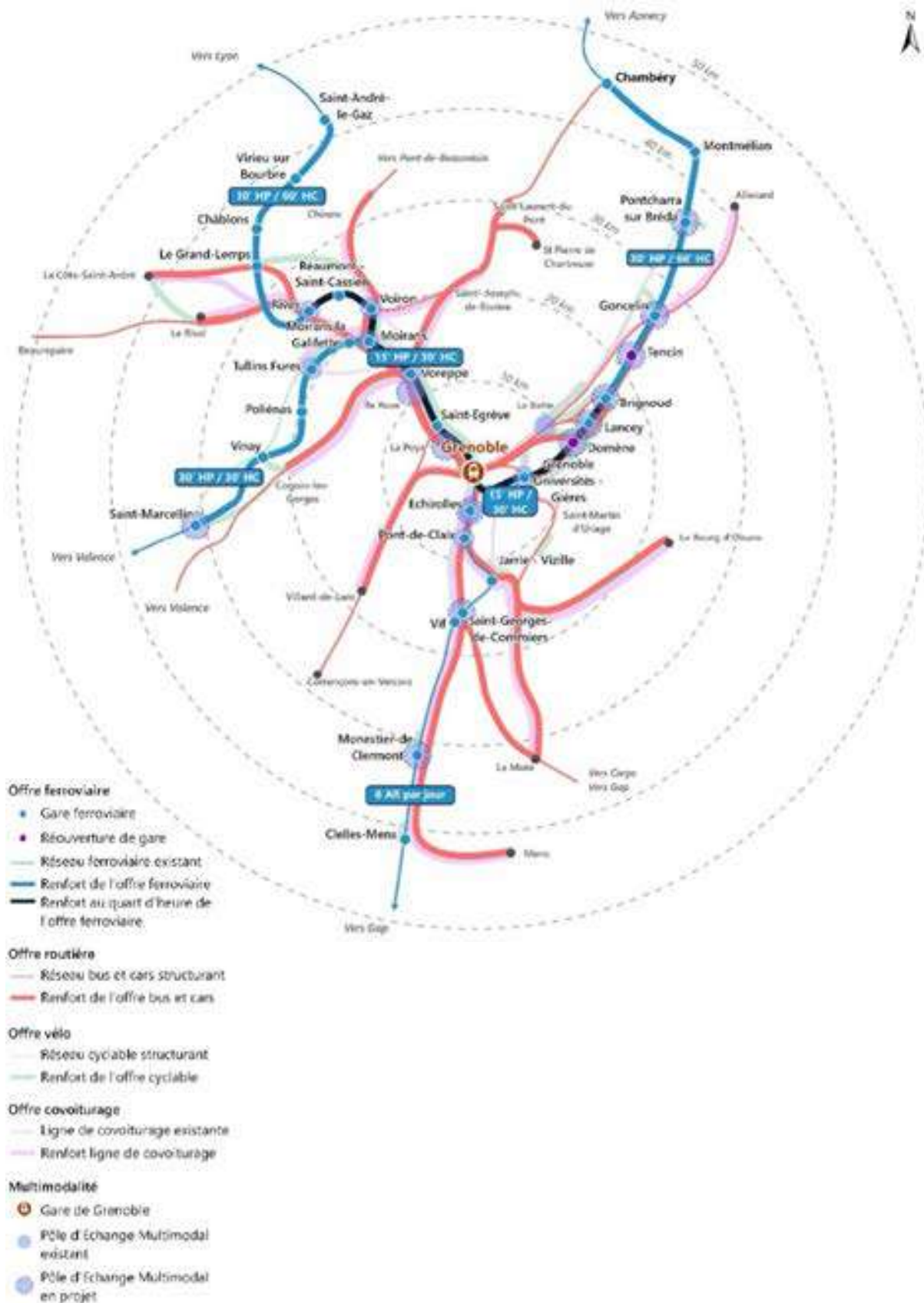


5,09 km
de chronovélo créés
en 2025



559
arceaux posés
en 2025

Mobilités: construire une offre intermodale à l'horizon 2040



Voirie et espaces publics

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

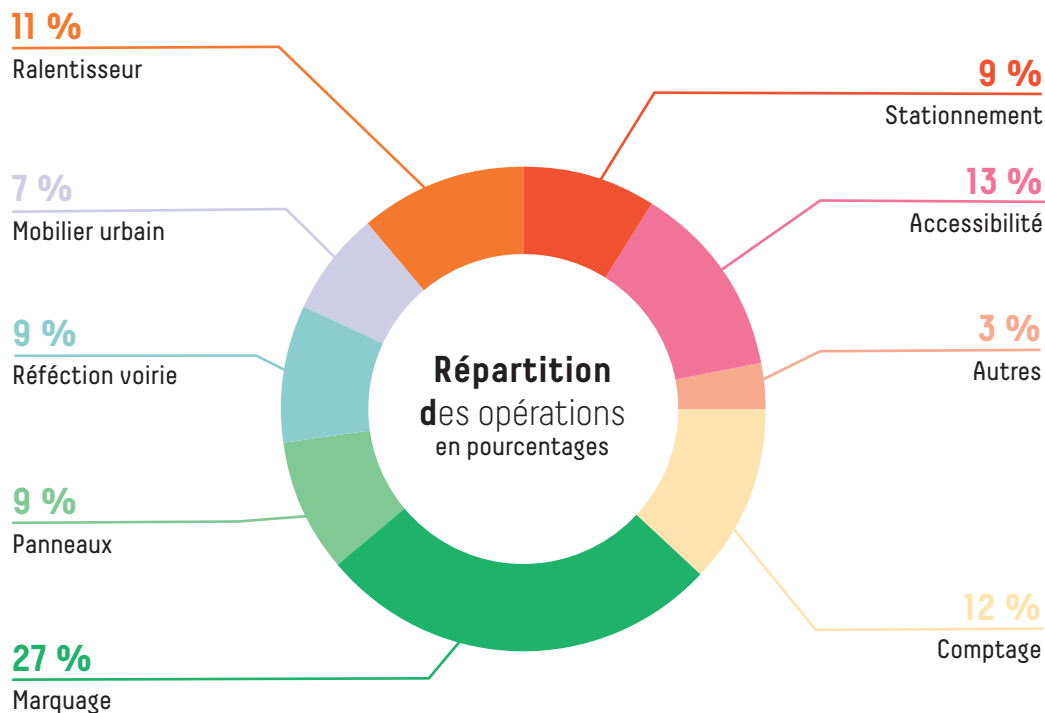
- **Gestion, entretien et renouvellement (GER) du patrimoine :**
 - voirie : mise en place de patrouillage tous les mois sur les voiries et les pistes cyclables de niveau de service NSI (voirie structurante)
 - réorganisation de la Viabilité hivernale pour tenir compte des évolutions climatiques.
 - ouvrages d'art : une 15aine d'ouvrages mis en sécurité par an ;
- **Adaptation de l'espace public :**
 - réaménagement : environ 60 projets dans le mandat ;
 - politique cyclable : environ 36 km aménagés ou en cours de travaux sur le mandat ;
 - plan canopée : entre 1000 et 1500 arbres plantés par an ;
 - accompagnement des projets de mobilité : aménagement de la ligne C1 à Meylan.
- **Outils :**
 - mise en œuvre des plans d'actions des politiques publiques structurantes que sont le plan canopée et le plan d'actions en faveur de la pratique cyclable ;
 - élaboration du Schéma directeur d'exploitation routière et modes doux SDERMD qui a permis la mise en place d'une surveillance et des niveaux de service ;
 - mise en œuvre du programme « Pep's » qui permet à la fois la réponse aux réclamations des usagers et des communes, et la gestion patrimoniale en gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) ;
 - 1^{ère} brique de l'hyperviseur pour l'exploitation et la gestion de crise.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

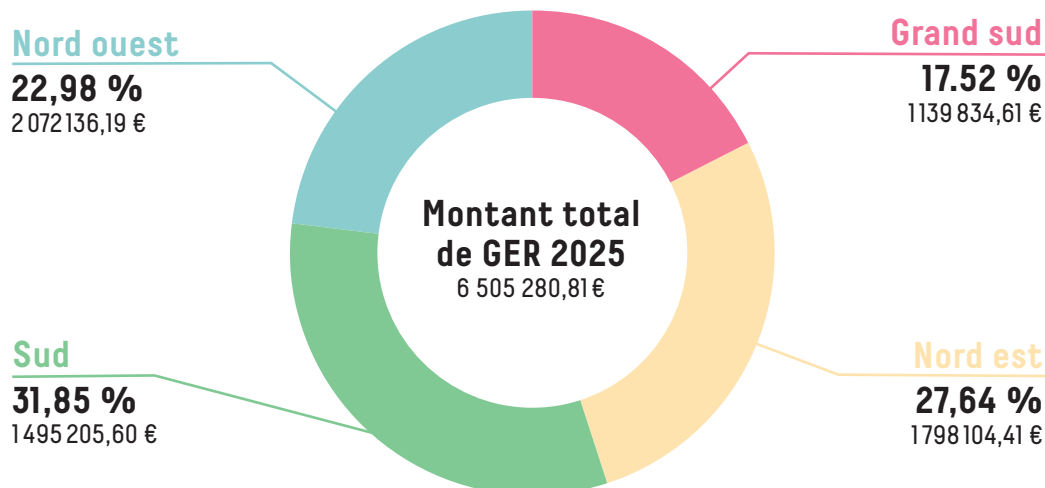
- Opérations dont les travaux sont en cours :
 - Place de Metz à Grenoble > septembre 2026
 - Entrée Ouest à Vif > 2027
- Opérations dont la programmation a été délibérée en septembre 2025 (Conseil métropolitain) ou conventionnées avec AREA et dont les travaux sont à venir prochainement, notamment :
 - Place des Justes au Gua
 - Giratoire de l'Argentièrre à Sassenage (conventionné avec AREA)
- Opérations se trouvant dans des phases d'études avancées dont les travaux seront à confirmer et planifier ces prochaines années :
 - Grenoble – Boulevard de l'Esplanade
 - Saint-Martin-d'Hères - CVCM Cachin Paul Eluard – 2ème phase

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

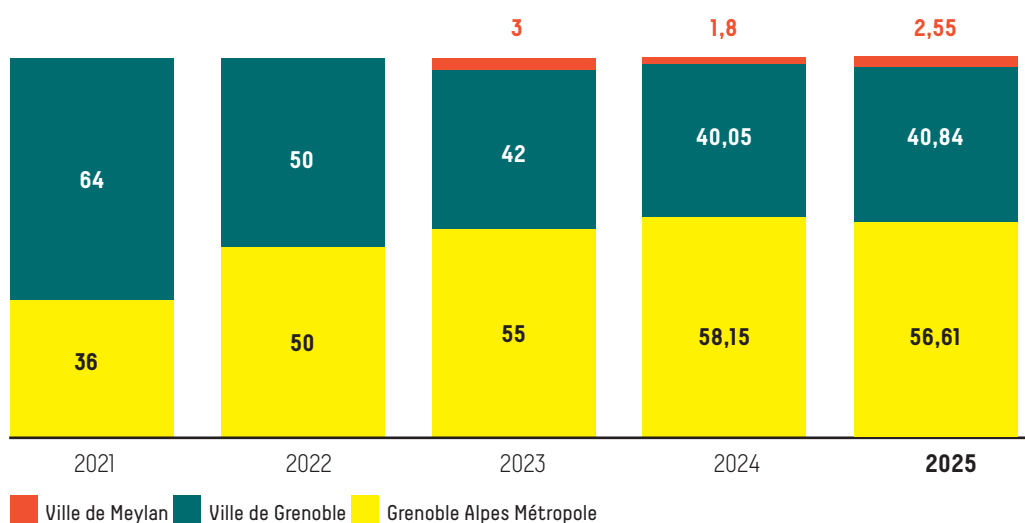
Travaux de proximité



Réalisation du "gros entretien renouvellement" (GER) 2025 par secteur



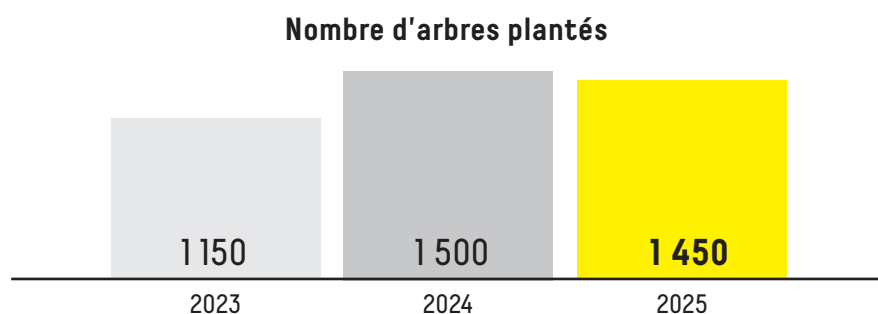
Activités du Bureau d'Études Aménagement Espaces Publics, service commun avec les villes de Grenoble et Meylan



Délai de traitement des fiches GRU (demandes d'interventions)



Plantations d'arbres saison 2023-2024

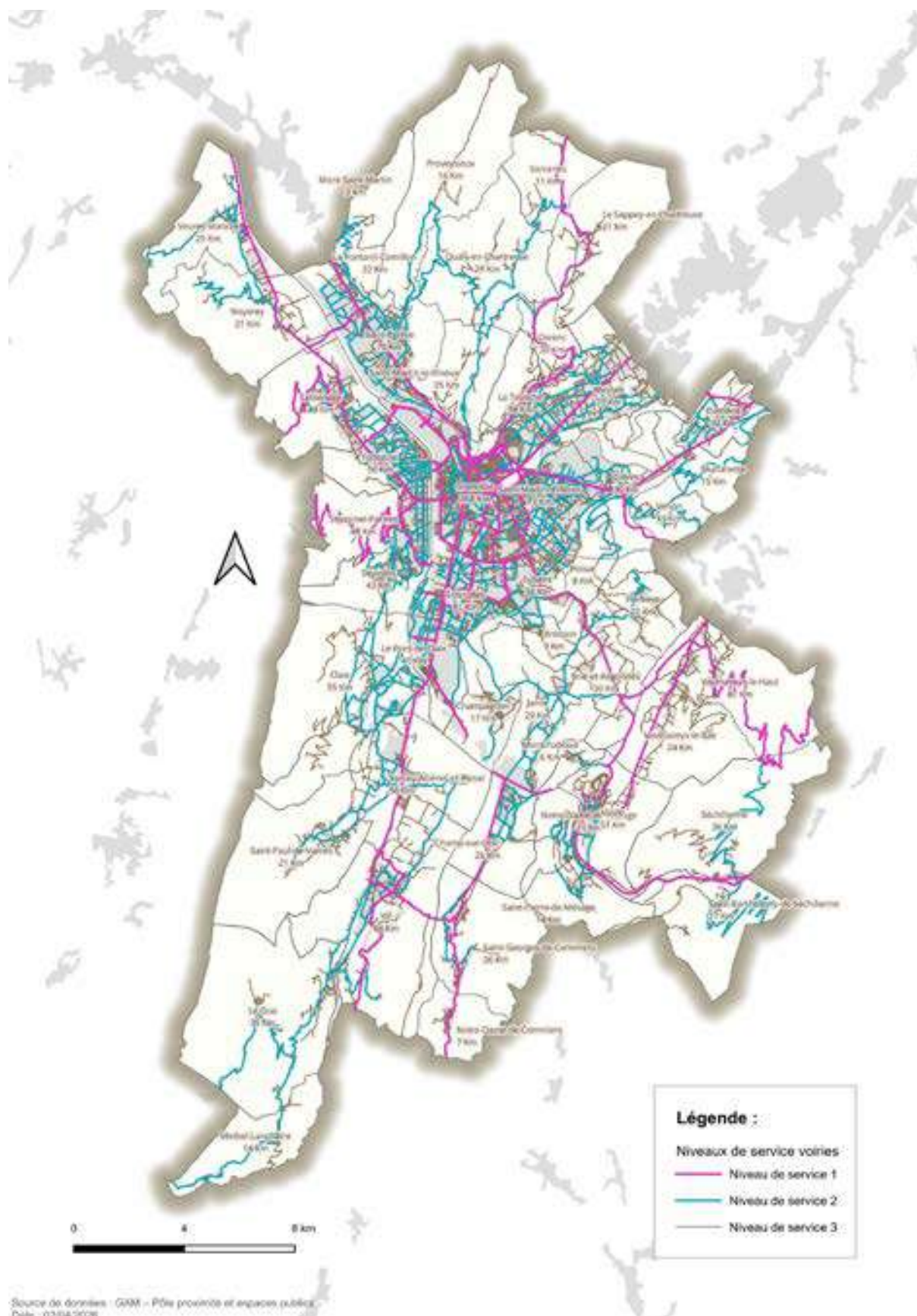


Surfaces désimperméabilisées et végétalisées

Surfaces désimperméabilisée
1 430 m²

Surfaces végétalisées
2 430 m²

Garantir la sécurité et la mobilité des usagers par l'entretien des voiries



Ouvrages d'art

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Ouvrages d'art

- 88 ouvrages réparés entre 2020 et 2025 pour 35 M€ dont le pont d'Oxford en 2025, soit environ une quinzaine d'ouvrages mis en sécurité/an.
- Plus de 1000 inspections réalisées par la Métropole depuis la prise de compétence, soit environ 100 inspections/an.
- 100% des ponts et passerelles primo-inspectés en 2026.
- Identification de plus de 230 ouvrages en péril nécessitant des travaux.
- Une 40aine d'ouvrages sous surveillance particulière via instrumentation.
- Une attention portée au remplacement des joints de chaussée dont l'état est très dégradé sur plus de 60 ouvrages structurants.

Risques naturels

- 170 événements risques naturels recensés sur nos infrastructures.
- Environ 100 inspections détaillées réalisées/an depuis 2024.
- Création d'une 100aine d'ouvrages de protection.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

Projets engagés en études et dont les travaux sont programmés à partir de 2026 :

- Réparation du Pont V Hugo - Echirolles.
- Reconstruction du Pont du Moulin RD 105A - Quaix en Chartreuse.
- Renforcement de 11 murs de soutènement le long du Sonnant Combe de Gières RD524 - Gières.
- Démolition de l'ouvrage abandonné dit de l'Oulle RD105 - Quaix en Chartreuse.
- Reconstruction de l'ex-busage 9 sur la RD524 - Gières.
- Réparation des joints de chaussée sur 6 ponts :
 - 2 ouvrages (Dulcie September) à Saint-Martin-d'Hères ;
 - 2 ouvrages sur la RD3 à Veurey Voroize ;
 - 2 ouvrages à Grenoble (Verlaine).

Autres projets en investigation ou à l'étude :

- Passerelle du Forum à Grenoble.
- Mur du four à Chaux à Sassenage.
- Passerelle Pique Pierre à Grenoble/Saint-Martin-le-Vinoux.
- Comblement d'une buse à Séchilienne.
- Reprise trottoir pont de Chartreuse - Grenoble.
- Réparation du Pont Porte de France - Grenoble.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Nombre d'ouvrages d'art recensés et inspectés

Divers

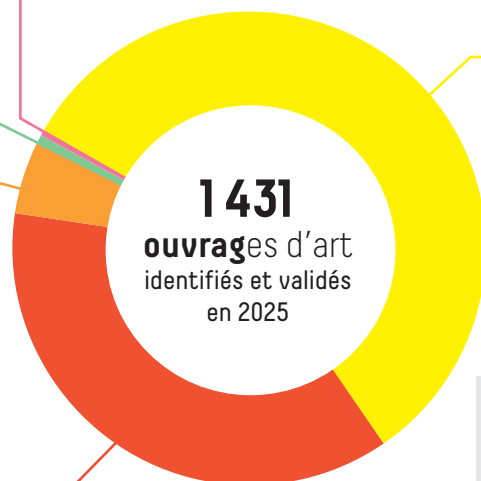
1 tunnel et 2 passages inférieurs piétons (PIP)

Ponts mixtes

Grenoble Alpes Métropole/Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise)

Passerelles

Ponts



Murs

Évolution du nombre d'ouvrages d'art recensés

2023	2024	2025
1420	1428	1 431

■ Nombre d'inspections détaillées réalisées et État du patrimoine (notation IQOA)

L'état actuel du patrimoine métropolitain pour les ouvrages d'art inspectés, hors murs ex-communaux, est le suivant :

7 % en note 3U

61 en très mauvais état. À ce niveau les pathologies portent sur des éléments structurels et/ou la structure est atteinte

13 % en note 3

121 en mauvais état

26 % en note 2E

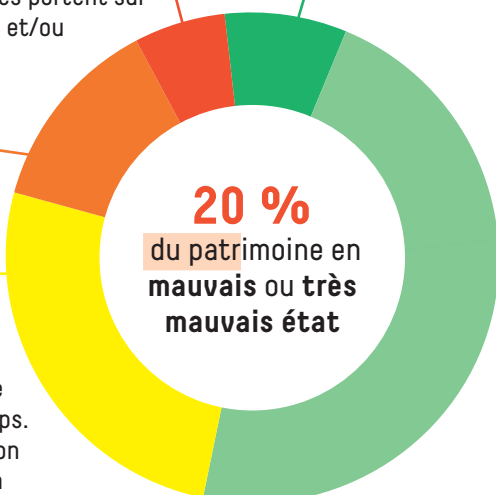
237 en état moyen mais évolutif. Difficile à appréhender sans disposer des éléments de comparaison dans le temps. Nécessite instrumentation et suivi pour préciser son classement

8 % en note 1

77 en état neuf bon à très bon état

47 % en note 2

433 en état satisfaisant, même s'il y a des défauts sur les équipements et/ou des éléments de protection et/ou défauts mineurs de la structure



Nombre d'Ouvrages de Protection contre les Risques Naturels (OPRN) recensés

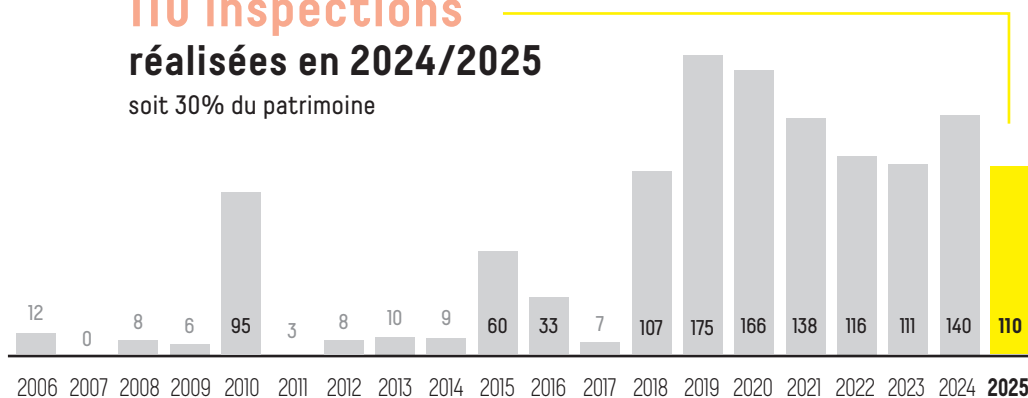
366 OPRN
identifiés et validés en 2025
(340 en 2024)

Actuellement le territoire métropolitain compte 366 OPRN recensés situés pour les 2/3 d'entre eux sur les versants montagneux de la métropole :

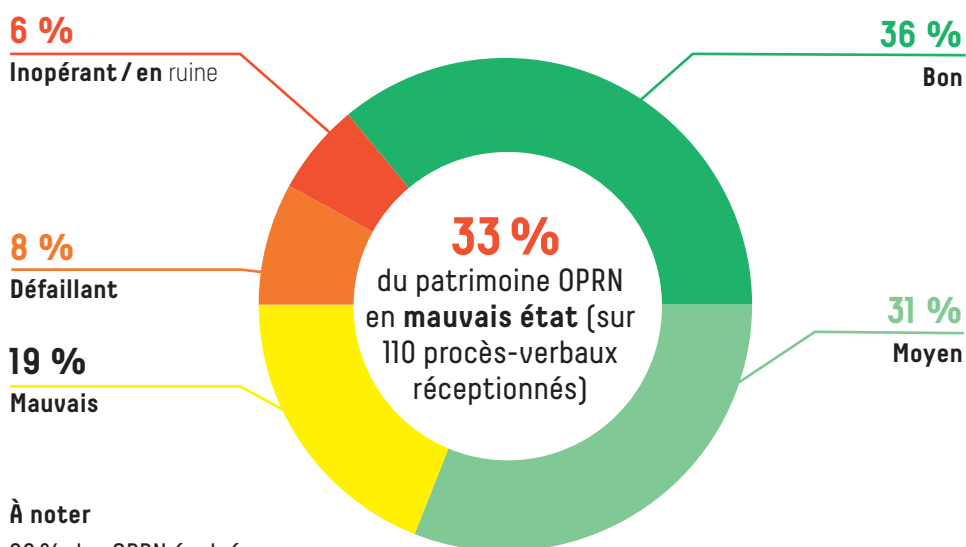
Nombre d'inspections détaillées initiales (IDI) réalisées sur les OPRN et État du patrimoine

110 inspections
réalisées en 2024/2025

soit 30% du patrimoine



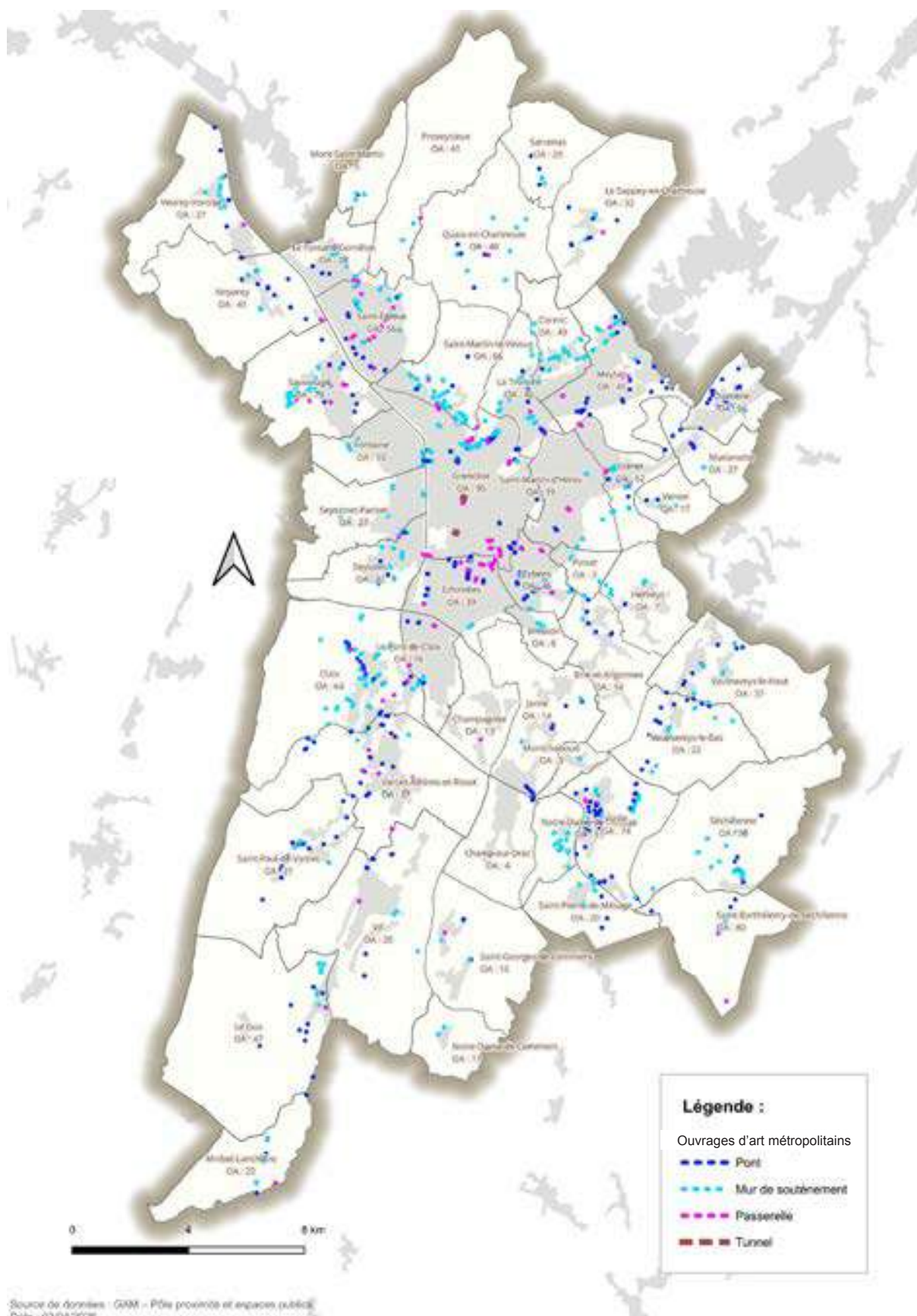
État des 110 ouvrages inspectés et réceptionnés



À noter

80 % des OPRN évalués comme « défaillants » ou « en ruine » sont situés sur la RD512 (montée en Chartreuse) où des travaux sont prévus à partir de l'automne 2025. (11 OPRN)

Garantir la sécurité et la mobilité des usagers par l'entretien des ouvrages d'art



PARTIE 4

Développement économique et attractivité

Création d'activités, implantation d'entreprises et animation économique

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

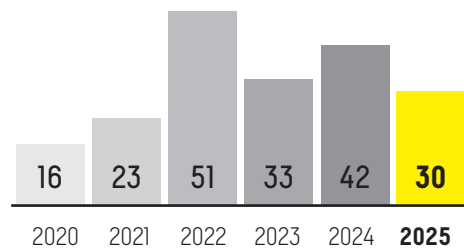
- Soutien financier et animation des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat (structures d'accompagnement, financeurs, pépinières) ;
- Elaboration et animation d'un site internet pour faciliter le parcours des créateurs d'entreprises, organisation des forums « Je crée ma boîte » (2 par an) ;
- Animation des zones d'activités, en soutenant les associations d'entreprises (Inovallée, Industriels du Sud Grenoblois, Asendo, ADEA) et en organisant une dizaine d'événements thématiques par an (mobilités, obligations réglementaires, rénovation énergétique, financements) ;
- Travaux d'entretien, d'aménagement et de requalification des ZAE ;
- Pilotage du dispositif Murmur TPE PME pour les accompagner dans leurs travaux de rénovation énergétique (92 entreprises bénéficiaires en 2025) ;
- Accompagnement de plus de 100 entreprises et porteurs de projet en moyenne chaque année dans leur recherche d'implantation ;
- Pilotage, programmation et commercialisation des opérations d'aménagement économique : Fabricalpes, Tuilleries, Les Sagnes, et des volets économiques des grands projets urbains (PNRU, GrandAlpe, Boucle de l'Isère) ;
- Commercialisation de foncier économique métropolitain (4,5ha/ an en moyenne) ;
- Commercialisation, gestion immobilière et patrimoniale des locaux économiques métropolitain (bâtiments CEMOI, Artis, Tarmac, Pole'R, Peupliers) ;
- Organisation et animations des salons dédiés à l'immobilier d'entreprises (SIMI) ;
- Elaboration des stratégies cadre « dynamique entrepreneuriale » et « Stratégie foncière et immobilière de développement économique » ;
- Lancement (2021) puis animation du Pacte Economique Local, réseau interterritorial (Grenoble Alpes Métropole, Grésivaudan, Voironnais) regroupant les principaux employeurs, tous secteurs, publics/privés. Ce réseau de 33 partenaires (56 000 emplois, soit 20% du total) vise à renforcer la coopération pour favoriser les transitions (écologique, numérique, énergétique, sociétale), la résilience et l'attractivité économique du territoire.
- Accompagnement des entreprises dans les transitions : réalisation du « Guide des entreprises dans les transitions » (regroupant l'ensemble des aides et accompagnements à destination des entreprises), de la Charte partenariale PCAET (permettant aux entreprises d'afficher leur soutien et contributions), et soutien de la Métropole au déploiement de la Convention des Entreprises pour le Climat – CEC Alpes qui ambitionne la réorientation écologique des modèles économiques.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

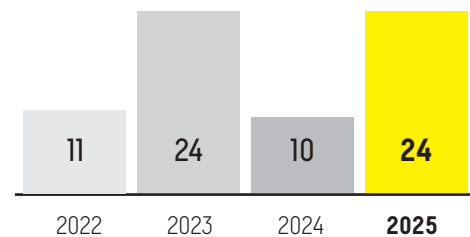
- Mise en œuvre de la stratégie foncière et immobilière de développement économique :
 - Aménager 50 ha de foncier économique d'ici 2040 dont 15 disponibles d'ici 2030 ;
 - Soutenir la réindustrialisation, l'ancrage des startups, la limitation de construction de bureaux neufs, la densification et l'accueil d'activité support ;
 - Créer un outil de portage foncier de long terme ;
 - Adapter le PLUI (modification 5) aux enjeux de foncier et d'immobilier économiques ;
 - Rénover le parc vieillissant d'immobilier d'entreprises métropolitain et optimiser sa commercialisation.
- Commercialisation de foncier économique métropolitain (Fabricalpe, Saut du Moine, site DXC, etc.) ;
- Animation de l'écosystème de la création d'entreprise sur le territoire ;
- Consolidation de la qualité et l'attractivité des ZAE ;
- Accompagnement et animations des entreprises sur des sujets à enjeux pour le territoire ;
- Continuité du travail des partenaires du Pacte Economique Local sur le Rapport annuel sur les risques et la résilience afin de mettre en place des actions concrètes permettant de répondre aux risques pesant sur l'économie du territoire identifiés fin 2025.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

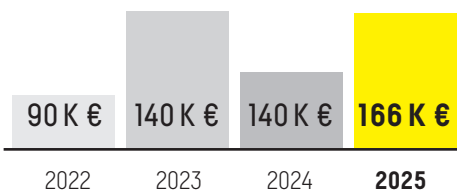
Aides directes MurMur TPE/PME



Diagnostiques réalisés



Convention signée
(en euros)



Subventions versées (en euros)

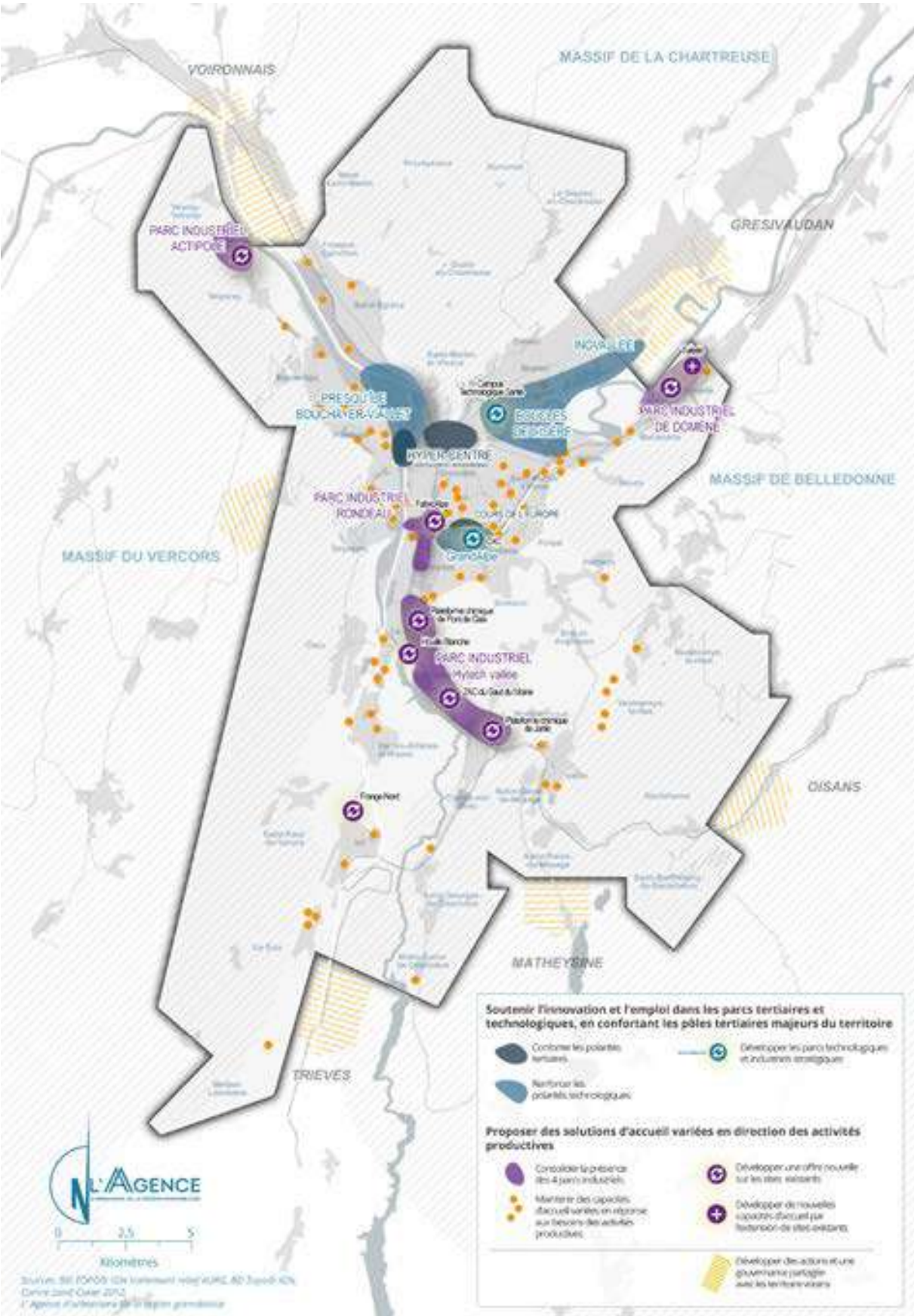
60 000 m²
de locaux d'activité
métropolitains en
gestion

250
entreprises accueillies

120 ha
de foncier économique à aménager
d'ici 2040, dont 50 ha sous portage
métropolitain

4,5 ha/an
de foncier économique
métropolitain à commercialiser

Renforcer l'attractivité économique de la Métropole



Soutien aux filières

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

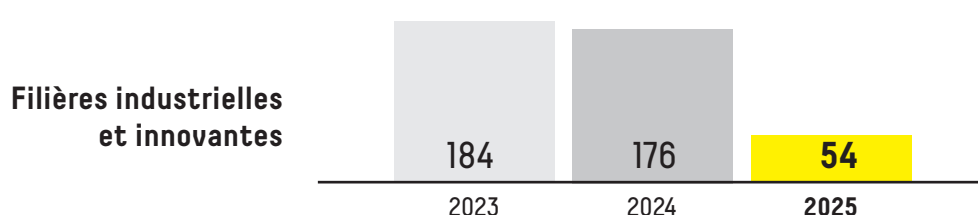
- 12 start-ups soutenues dans des projets de R&D pour un montant de 3,5 M€ dont 1,8 M€ en avances remboursables ;
- Soutien à 6 start-ups dans 7 projets de R&D dans le cadre du Programme NaNo 2026 pour un montant de subvention de 3,9 M€ ;
- Forum 5I : poursuite du développement de l'évènement et intégration à l'évènement Tech&Fest ;
- Création de la SCIC Crisolid pour favoriser l'émergence d'une filière innovante de traitement des friches ;
- Poursuite des initiatives pour rapprocher les start-ups des grands comptes (BtoB) ;
- Lancement de 2 appels à projet « accélérer la transformation de l'industrie » à destination des PME ;
- SEPEM (salon de l'industrie) : coordination du stand Grenoble Alpes et valorisation des fleurons de l'industrie ;
- Smart city world congress : coordination et rapprochement avec Business France ;
- Structuration des acteurs de la filière PropTech ;
- Pilotage et animation du groupe des accompagnateurs de start-ups dans le cadre du Pacte économique local.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Stratégie numérique responsable : déploiement avec les acteurs ;
- Feuille de route quantique : finalisation et mise en œuvre en lien avec la Maison du quantique ;
- Projet européen skale2CT (Interreg) : échange et amélioration des pratiques entre écosystèmes d'innovation et action pilote : semaine d'immersion au sein des écosystèmes ;
- Accompagnement du programme universitaire d'innovation toutes filières ;
- Projet d'un bâtiment Totem santé pour héberger les entreprises de la filière : dossier transversal dans le cadre du Campus techno santé (CTS).
- Grenoble Capitale européenne de l'innovation 2026.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Entreprises innovantes accompagnées dans leur accès au marché



Commerce et artisanat

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

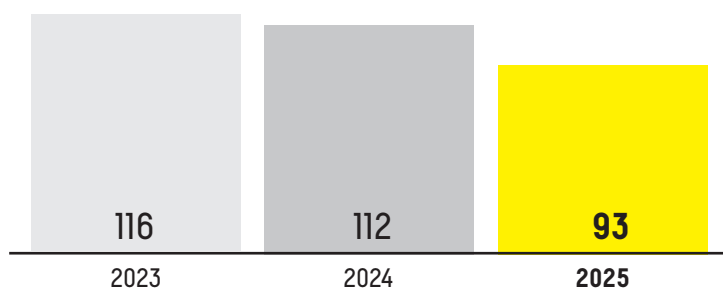
- Présence au quotidien aux côtés des commerçants :
 - accompagnement individuel des commerçants/artisans pour du conseil sur leurs projets ou problématiques en lien avec les services métropolitains et communaux ;
 - soutien aux unions commerciales ;
 - aides aux communes dans leurs projets urbains ayant une dimension commerciale, actions de restructuration de pôles commerciaux dans les quartiers «politique de la ville».
- Lancement en 2023 d'une foncière commerciale, pour acquérir et rénover des locaux sur des secteurs en redynamisation ;
- Intervention auprès des commerçants lors des moments difficiles (Covid 19, émeutes, etc.) ou sur le long terme, par des subventions aux investissements qui visent à accroître leur activité tout en accélérant la transition écologique.
- Création d'un office métropolitain du commerce en 2024, pour coordonner les initiatives et assurer une approche concertée entre acteurs.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

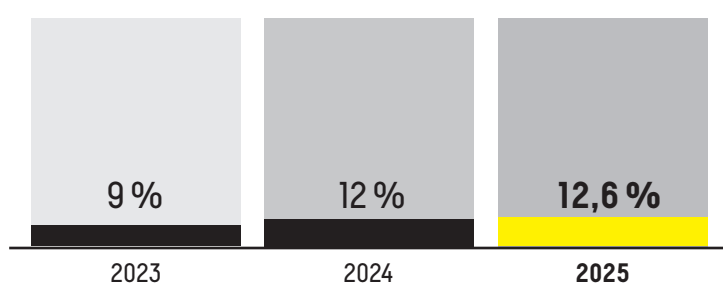
- Consolidation d'une attractivité commerciale durable à l'échelle métropolitaine (ville du quart d'heure), dans un contexte de baisse de la consommation et de rééquilibrage territorial ;
- Renforcement des polarités commerciales en centres-villes et centres-bourgs, limitation des nouvelles zones commerciales ;
- Accompagnement de proximité des entreprises et communes ;
- Lutte contre la vacance, par la reconversion ou la mutualisation des locaux ;
- Accompagnement spécifique du centre-ville de Grenoble touché par une forte vacance commerciale ;
- Renforcement des synergies avec les politiques d'espace public et de mobilité.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

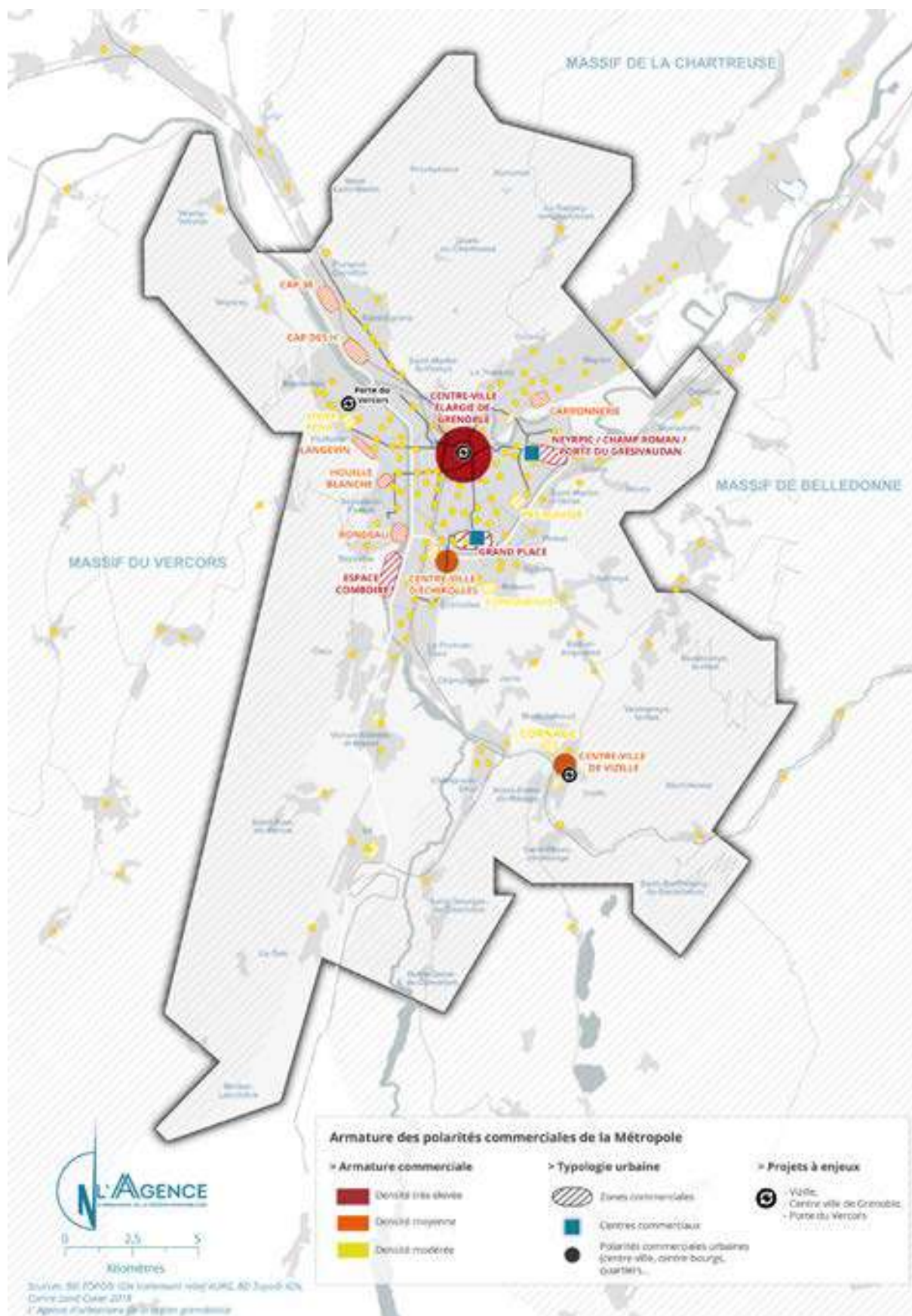
■ Evolution du nombre de commerces aidés par année
(aides directes d'investissement - dossiers déposés)



■ Taux de vacance des locaux commerciaux



Améliorer l'offre commerciale au service de l'ensemble du territoire



Logistique urbaine durable

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Animation territoriale : engagement dans le programme InTerLUD+ (Innovations territoriales et logistique urbaine durable) ; événements : assises, trophées de la LUD ;
- Déploiement de la ZFE mobilité véhicules utilitaires légers - poids lourds (VUL-PL) et de dispositifs d'accompagnement (conseil & fonds air véhicule) ;
- Soutien à la cyclologistique : infrastructures cyclables, aides financières, accueil d'entreprises dédiées dans le parc immobilier métropolitain, intégration de « clauses ZFE » dans les marchés publics, etc.
- Inscription de la logistique au PLUi (sanctuarisation de foncier, autorisation entrepôts en cœur urbain si surface < 500 m²) ;
- Expérimentations de 2 Centre de distribution urbains mutualisés (CDUm) stoppées du fait de l'absence de modèle économique viable.
- Intégration de la logistique durable dans le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (2022-2026) ;
- Optimisation du parc roulant de GAM.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Renforcement de l'animation de la démarche LUD : lancement des « clubs LUD », réédition des Assises et Trophées de la LUD ;
- Pilotage du schéma directeur métropolitain des aires de livraison ;
- Validation de la stratégie d'accueil des activités logistiques (+ traduction dans le PLUi et le ScoT) ;
- Consolidation de l'accompagnement des acteurs économiques à la transition énergétique.

Projets à moyen terme :

- Coordination du travail d'harmonisation des réglementations concernant les véhicules de marchandises ;
- Pilotage d'un projet de « démonstrateur logistique » (si l'opportunité est validée).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

260 745

**mouvements de marchandises
hebdomadaires en B to B**

+ 28 %

entre 2019 et 2024

70 %

**liés aux activités « présentielle »
(petit commerce, artisanat/services et tertiaire :
fonction logistique endogène)**

52%

**d'acteurs du transport routier
(fonction de distribution du territoire ;
la logistique et le stockage se sont reportés
dans les territoires limitrophes)**

88 %

**de véhicules utilitaires légers parmi les véhicules
de marchandises circulant dans la ZFE**

Économie sociale et solidaire

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Métropole cheffe de file et animatrice de l'ESS du territoire :
 - pilotage et coordination de la stratégie territoriale ;
 - accompagnement et financement des projets ;
 - animation de l'écosystème ESS (alimentation, réemploi des déchets, mobilité alternative, énergie, etc.) ;
 - événements de promotion de l'ESS : visites apprenantes (énergie, etc.), journées de l'emploi social et solidaire (3 éditions), etc.
- Structuration et animation du collectif métropolitain de soutien à l'innovation sociale (repositionnement post dispositif « French Impact » mis en place par l'Etat) ;
- Accompagnement des coopératives dans les filières stratégiques : 95 SCOP et SCIC. La Métropole est actionnaire de 10 SCIC/22 (ex : Fabricanova, Campus numérique, etc.) ;
- Soutien à l'immobilier : hôtels d'activités ARTIS (Grenoble, Fontaine, Échirolles) ;
- Accompagnement des communes à la commande publique durable avec l'ESS.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Construction d'une stratégie qui s'appuie sur une concertation renforcée avec les élus et acteurs ESS : 4 COPIL avec les élus/ an, 4 rencontres avec les acteurs ;
- Soutien aux financements des projets locaux dont les outils d'accompagnement des acteurs de l'ESS (Alpesolidaires, URSCOP, GAIA, les incubateurs, etc.) pour répondre à des enjeux persistants :
 - manque de visibilité du secteur ;
 - fragilité de certains modèles économiques ;
 - besoin de financements à long terme.
- Commercialisation, gestion immobilières et patrimoniale des locaux économiques métropolitain dédiés à l'ESS ;
- Fin de la convention de gestion immobilière d'ARTIS Fontaine par Grenoble Habitat (2029).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ de 250
projets d'ESS

9 M€
fléchés vers les
structures de l'ESS dans
le SPASER métropolitain

8 000 m²
d'immobilier
dédiés à l'ESS

Économie circulaire

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLÉ (2020-2026)

- Création du Pôle R, pôle métropolitain de l'économie circulaire
- Création du réseau des entreprises engagées dans l'économie circulaire Circul'Alpes
- Création de la coopérative Fabricanova et de la plateforme de réemploi au Pôle R
- Développement des synergies inter-entreprises dans le cadre des actions d'écologie industrielle et territoriale, avec :
 - la mise en place de groupes de travail thématiques en lien avec Circul'Alpes : Santé, emballages industriels, recyclage de la glassine ;
 - la mise en place d'une plateforme numérique d'échange de ressources entre acteurs économiques ;
 - l'animation d'actions d'écologie industrielle dans 3 zones d'activités.
- Accompagnement à l'émergence de nouvelles filières : textile de 2^{de} main, réparation (repairs cafés), réemploi des bouteilles en verre ;
- Incitation des entreprises à développer l'économie circulaire dans les achats métropolitains (BtoB de l'achat local, assises de l'achat public) ;
- Accompagnement à la création d'activités en économie circulaire avec l'incubateur Ronalpia ;
- Labellisation Territoire en transition Economie circulaire 3 étoiles ;
- Mise en place de la feuille de route numérique responsable et du pilier sur le réemploi des équipements numériques.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- 2^{ème} phase d'ouverture du pôle R avec la requalification du bâtiment La Fabrique ;
- Développement des cercles d'économie circulaire au sein de Circul'Alpes en partenariat avec la Métropole : recyclage plastique, recyclage de la glassine, réemploi BTP, réemploi chambre à air ;
- Accompagnement à l'émergence de nouvelles filières : 2^{de} main textile avec la SCIC Fabricanova ; retour de la consigne des bouteilles en verre avec la SCIC Revera, réemploi dans le bâtiment, numérique responsable ;
- Soutien au développement des Low-tech avec le projet « Vers un Territoire Low tech ».

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

1430 t
traitées pour réemploi
par Fabricanova au Pôle R

80
emplois au Pôle R
dont

47 ETP
(équivalent temps plein)
en insertion par l'activité
économique en 2024

Tourisme et attractivité

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Transformation de l'Office de Tourisme Métropolitain en Agence Grenoble renouvelant la gouvernance et le périmètre d'intervention en incluant les 4 dimensions : tourisme d'agrément / tourisme d'affaires / promotion économique internationale / déploiement de la marque Grenoble Alpes ;
- Affirmation du positionnement outdoor de la destination, mise en valeur du patrimoine naturel et historique: Via du tram, Vélo-Rail St Georges de Commiers, circuits Bastille, site de Prémol, tourisme scientifique à l'occasion de la Houille Blanche, Grande Odyssée, étapes Tour de France ou Critérium, UT4M, etc. ;
- Plan de promotion territorial annuel coordonné avec le Grésivaudan et le Pays Voironnais pour la participation aux principaux événements sous bannière Grenoble Alpes : MIPIM, Tech&Fest, Salon du randonneur, Mountain Planet, Salon de l'escalade, MedFit, Smart City Barcelone, SEPEN, SIMI, etc. ;
- 2 à 3 voyages de presse annuels mobilisant des journalistes de presse nationale. Diffusion de la campagne Grenoble Alpes « Aimer le futur » pour promouvoir l'écosystème d'innovation et le cadre de vie outdoor ;
- Partenaire Fondateur de Tech&Fest depuis 2024, avec l'intégration du iForum et du iVenture au cœur de ce rendez-vous, désormais international ;
- Lauréat du titre Capitale Européenne de l'Innovation 2026.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Engagement de la vente d'Alpexpo à la Région AURA ;
- Promotion de la destination affaires dans un contexte fragilisé : fermeture du World Trade Center, réhabilitation d'Alpexpo suspendue dans le cadre de la cession du site ;
- Enrichissement de l'offre d'agrément pour assurer un meilleur équilibre de la destination ;
- Devenir de l'Auberge de jeunesse : bâtiment mis à disposition de la FUAJ via convention d'occupation jusqu'en 2034.

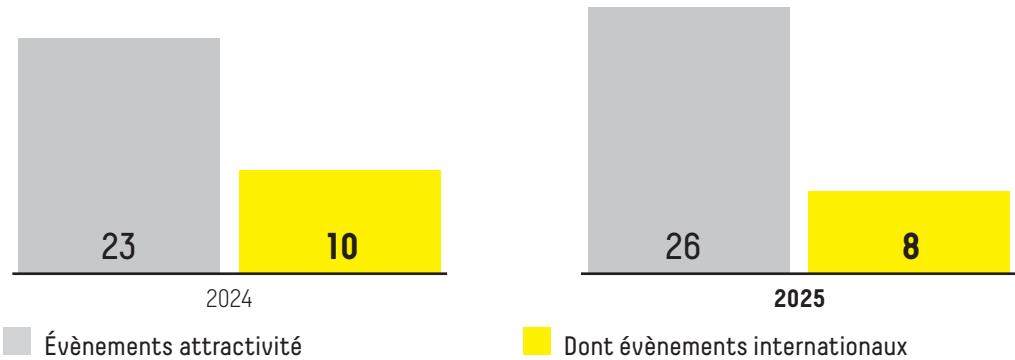
INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Accueil de délégations

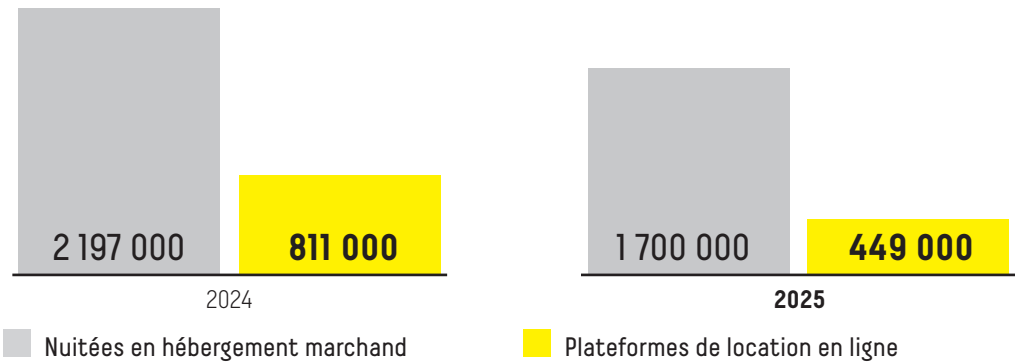
19 délégations internationales
accueillies en 2025

■ Tourisme d'affaires et événementiels d'attractivité

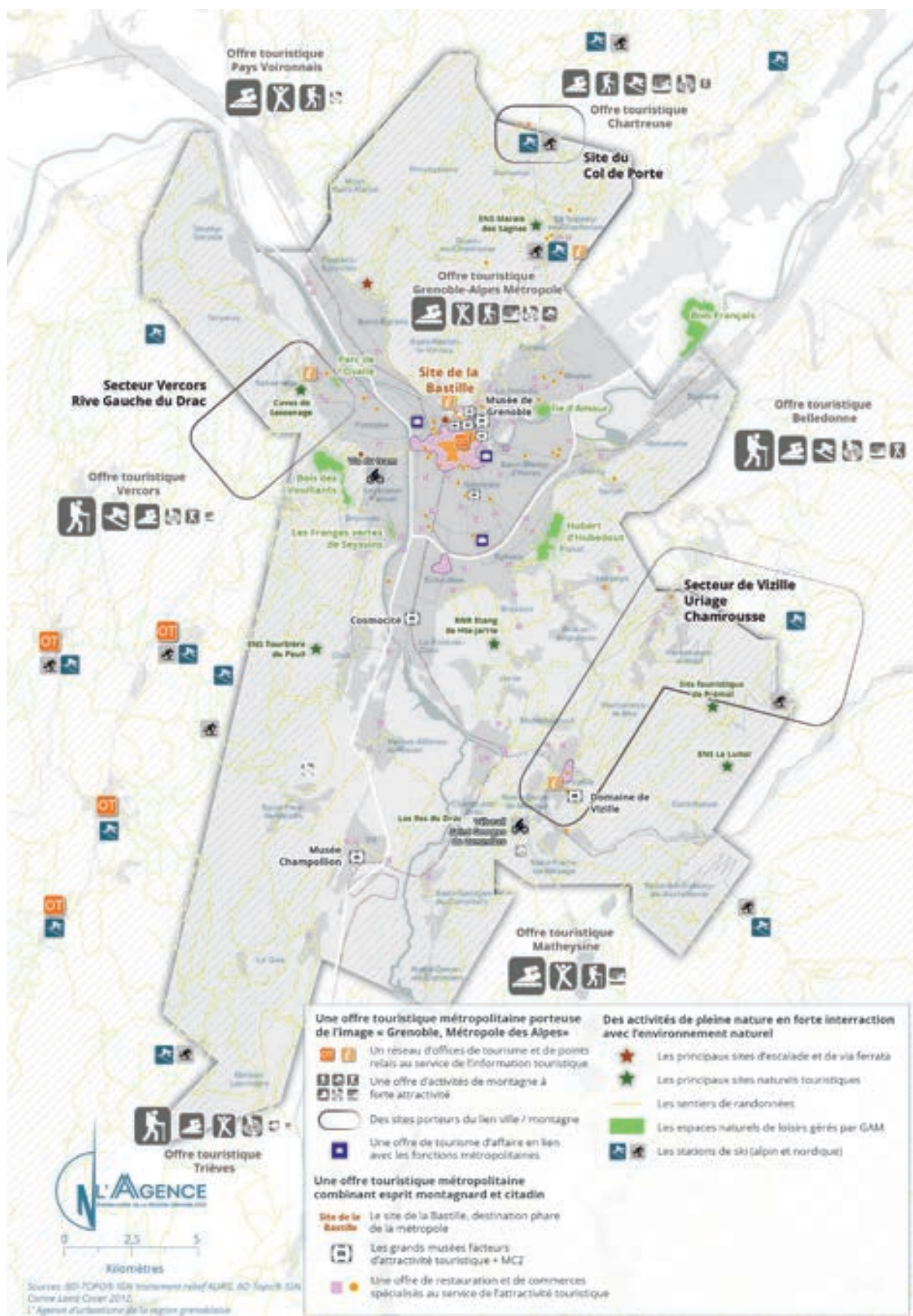
26 événements d'attractivité soutenus
dont 8 événements internationaux



■ Évolution du montant la taxe de séjour récoltée



Affirmer le positionnement touristique de la Métropole



Enseignement supérieur et recherche

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Soutien financier sur le volet bâtiminaire via le Contrat de plan Etat-Région (CPER) :
 - résidence /restaurant universitaire (soutien financier au CROUS) ;
 - Maison universitaire des services à l'étudiant.
- Soutien financier au titre du CPER sur le volet programmes de recherche, afin de maintenir et développer l'innovation sur le territoire ;
- Soutien financier à l'UGA sur les volets : opérations d'accueil, soutien aux initiatives étudiantes, actions culturelles (culture scientifique technique et industrielle), à l'Espace vie étudiante (EVE), actions de prévention/sensibilisation (égalité et lutte contre les discriminations) ;
- Soutien financier à la fondation UGA dans le cadre du projet « UGA campus, solidaire et citoyen » visant à accompagner les l'engagement des étudiants sur des sujets de solidarité, citoyenneté et d'égalité des chances ;
- Mise en œuvre du dispositif « Bienvenue aux Etudiant-e-s Grenoble Alpes » à partir de la rentrée 2023, visant à développer l'accueil des nouveaux étudiants sur le territoire métropolitain ;
- Mise en place d'un cercle interservices enseignement supérieur et recherche :
 - cartographie des relations avec l'UGA à l'échelle de GAM ;
 - partage des outils du partenariat et des résultats de recherche.
- Opération de promotion des métiers de GAM avec accueil des étudiants de IEP, INP et Université en novembre 2025;
- Accompagnement et la rénovation du site de l'ESAD Grenoble (Ecole supérieure d'art et design) dans une logique de renforcement de l'attractivité de l'école et de meilleure intégration au territoire.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

Réviser légèrement les statuts de la métropole pour intégrer la vie étudiante avec la proposition suivante : « un soutien et un accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante ».

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

**Nombre d'étudiants participants au dispositif
« Bienvenue aux Etudiants Grenoble Alpes »**

en 2025,
2 191 étudiants inscrits
(860 en 2024)

Équipements culturels

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

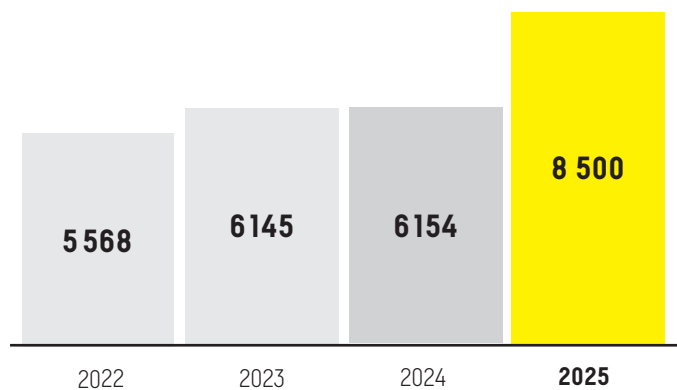
- Conférence métropolitaine de la Culture en 2021 et 2022 ayant conduit à l'adoption de la délibération cadre Culture de septembre 2022 ;
- Pérennisation et développement des 10 Jours de la culture ;
- Application smartphone gratuite de découverte du patrimoine : Archistoire (5 parcours) ;
- Renouvellement du portail de la Numothèque (bibliothèque numérique métropolitaine gratuite) en janvier 2025 ;
- Dispositif de lutte contre l'illettrisme avec 4 communes ayant des quartiers prioritaires de la politique de la ville : Des livres à soi ;
- Ouverture du centre de sciences Cosmocité à Pont-de-Claix en septembre 2023 ;
- Organisation et suivi des travaux d'investissement conséquents à la MC2 et à l'Hexagone (changement des fauteuils).
- 2 projets culturels de territoire intercommunaux :
 - projet jeunesse annuel avec le réseau VLV (Vive les Vacances) ; depuis la rentrée 2023 ;
 - projet avec l'Hexagone autour des transitions et des risques d'incendie de forêt déployé en 2024 et 2025.
- Cartographie de l'ensemble des actions culturelles et artistiques, classées par typologie d'actions déployées entre 2020 et 2026 sur les 49 communes ;

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

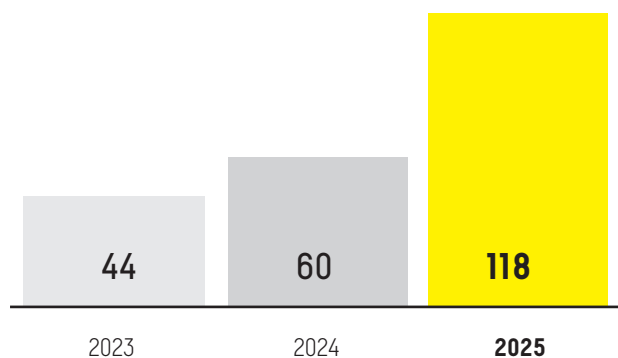
- Événementiel annuel des 10 Jours de la Culture ;
- Développement d'Archistoire, qui proposera chaque année à s'enrichir de nouveaux parcours ;
- Travaux MC2 lancés : transition LED, remplacement de la tribune télescopique, remplacement du cintre SGL de la salle Georges Lavaudant été 2026 ; puis travaux restaurant et hall Stinco (isolation thermique).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Nombre d'utilisateurs actifs de la numéthèque métropolitaine

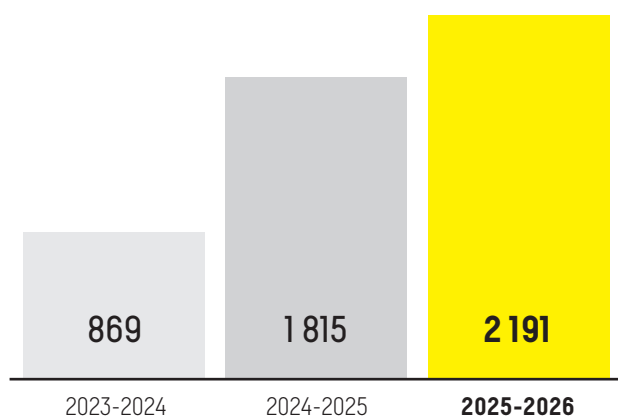


■ Nombre de partenaires associés aux « 10 jours de la culture »



en 2025,
les « 10 jours de la culture »
ont réunis
8 000 spectateurs

■ Nombre d'étudiants inscrits au dispositif « Bienvenue aux Etudiants Grenoble Alpes »



Équipements sportifs

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

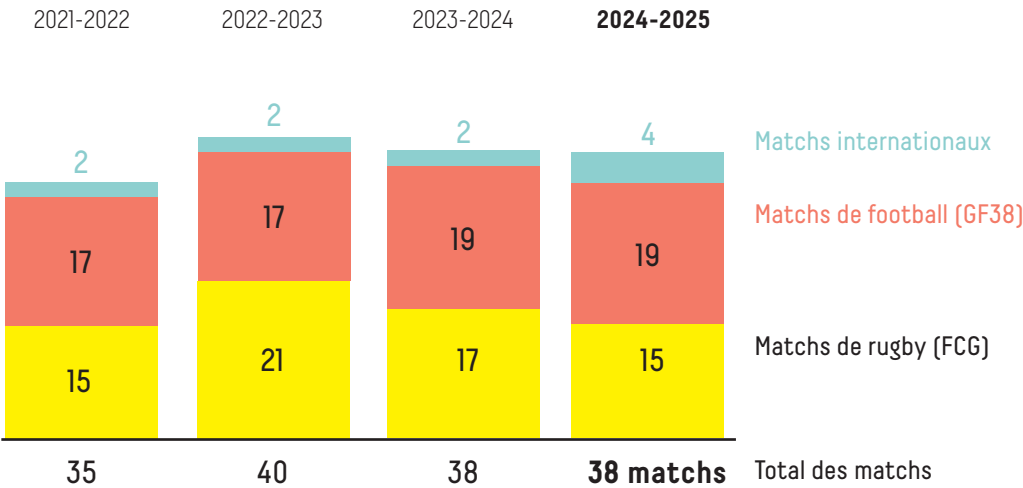
- Gestion en régie directe de la Patinoire Polesud avec 400 000 visiteurs/an, rénovation énergétique pour 6M€, et accueil de manifestations internationales (4 grands prix de France et finale mondiale du Grand prix de l'union internationale de patinage en décembre 2024) ;
- Mise en responsabilité des deux clubs occupants du Stade des Alpes à travers une autorisation d'occupation temporaire (AOT 2020-2025) ;
- Lancement du fonds de concours de rénovation énergétique « équipements aquatiques » en 2023 ;
- Co-fondation de l'association « Centre d'accompagnement du sport d'excellence Grenoble Alpes » en novembre 2024 ;
- Reprise en gestion en régie du Stade des Alpes : 29 juin 2025 ;
- Diagnostic et évaluation des pratiques de sport de nature sur le territoire (pratiques / fréquentations / associations / sites / événements).

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

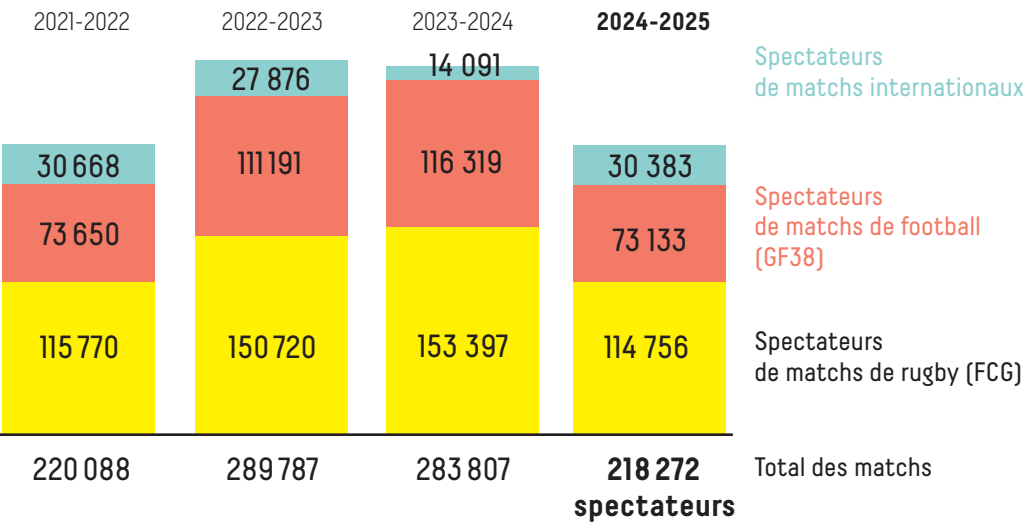
- Rénovation énergétique de la Patinoire PoleSud,
- Reprise en régie directe du Stade des Alpes au terme d'une saison sportive,
- Fin de la mise en œuvre du fonds de concours « équipements aquatiques »,
- Stabilisation de la gouvernance de l'association Centre d'accompagnement du sport d'excellence Grenoble Alpes pour assurer sa pérennité

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Nombre de matchs joués au Stade des Alpes



■ Fréquentation du Stade des Alpes



■ Fonds de concours métropolitain d'aide à l'investissement des communes dans le cadre de la rénovation énergétique des piscines

5 fonds de concours délibérés
pour un montant de **1 441 296 €**
en 2025

Sites naturels et de loisirs

.....

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Mise en œuvre du schéma directeur des sentiers : 865 km d'itinéraires ;
- Valorisation et promotion des sentiers : cartoguide + 2 métrorandos ;
- Mise en place d'un comité de site sur le Domaine de Chamechaude ;
- Plan d'actions de projet de territoire autour de la mobilité, accueil, les activités 4 saisons, la biodiversité. ;
- Gestion de la station de ski nordique Col de Porte/le Sappey ;
- Confortation du Bois Français dans sa vocation familiale et sociale et développement d'activités de loisirs.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Révision du schéma directeur des sentiers prenant en compte la hausse de fréquentation et les risques naturels ;
- Conduite du projet de territoire du Domaine de Chamechaude comme un « projet pilote » de transition d'un site de moyenne montagne ;
- Plan d'action du projet de territoire du Domaine de Chamechaude ;
- Adaptation de la station de ski nordique au regard des conditions d'enneigement ;
- Qualité et la sécurité de l'accueil au Bois français ;
- Démarche sur la baignabilité du lac Taillefer au regard du niveau d'eau en baisse.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

121 jours
d'ouverture

non stop au Col de Porte et 3
jours au Sappey
du 29/11 au 29/03

12 nocturnes
du jeudi soir

au Col de Porte proposée
(ouverture du domaine jusqu'à 21h)

314 h
de damage

sur la saison

7
événements

accueillis sur le domaine
nordique durant la saison

+ de 30 000
journées skieurs
estimées

(hors scolaires et hors pass saison
départemental et national)

Un site d'apprentissage

6 678
scolaires

accueillis sur le Col de Porte
dont 98% de l'Isère

PARTIE 5

Aménagement du territoire

Urbanisme

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

PLUi

- 4 modifications du PLUi de droit commun en 2021, 2022, 2024, 2025 ;
- 1 modification simplifiée en 2020 ;
- 1 révision allégée en 2025 ;
- 8 mises à jour du document ;
- 2 déclarations de projets valant mise en compatibilité du PLUi.

Ces évolutions ont concerné notamment :

- L'intégration du PPRI DRAC approuvé en juillet 2024 ;
- La mise à jour de la connaissance des risques ;
- L'acte 1 de la bioclimatisation du PLUi.

ADS :

- Transformation de la prestation de service d'instruction (convention annuelle) en service commun ADS.
- Renouvellement du marché d'outil d'instruction en associant les 49 communes à la gouvernance (groupement de commandes).
- Refonte du service de conseil en architecture.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

PLUi

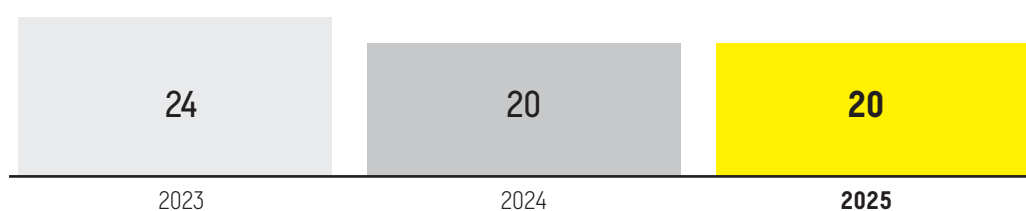
- Evaluation de la mise en œuvre du PLUi à 6 ans
- Modification n°5 à venir (axes majeurs) :
 - trajectoire de sobriété foncière (ZAN) ;
 - continuités écologiques (évolution de l'OAP paysages et biodiversité) ;
 - mise en compatibilité avec le PLH 2025 - 2030 ;
 - traduction de chantiers métropolitains : stratégie foncière économique, plans guide des polarités, formes urbaines et paysagères.

ADS

- Marché pour une plateforme d'instruction commune (logiciel spécifique) des autorisations d'urbanisme en cours jusqu'en 2027 (4 ans) et montée de version du logiciel (2025-27).
- Création d'un observatoire ADS (49 communes) en 2026.
- Relance du réseau des instructeurs ADS – partage d'expérience hebdomadaire + ateliers (programme 2026-32 à définir).
- Refonte du service de conseil en architecture
- Projet de dématérialisation des prises de rdv pour le conseil en architecture

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

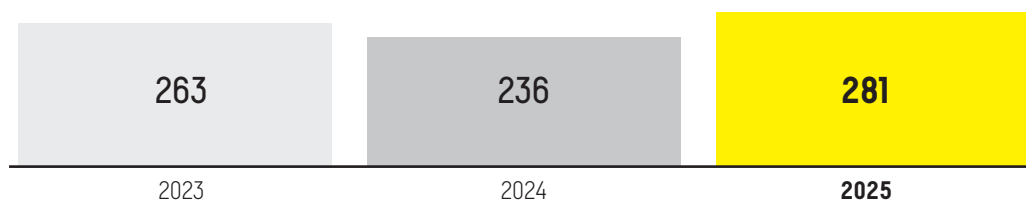
■ Nombre de communes adhérentes à la plateforme numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme



■ Nombre de communes utilisant le géoservice ADS

49 communes
sur les 3 dernières années

■ Nombre d'autorisations du droit du sol instruites par la plateforme mutualisés d'instruction



Risques naturels et technologiques

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- 2023 : approbation du PPRI Drac (plan de prévention des risques inondation) porté par l'Etat.
- 2023 : finalisation et édition du guide de l'aménagement résilient en zone inondable constructible, en partenariat avec le CEREMA, document unique et innovant au niveau national.
- 2025 : révision allégée du PLUI dédiée à l'intégration de la problématique de renouvellement urbain résilient en zone inondable constructible.
- 2025 : production en régie et arrêt du plan intercommunal de sauvegarde (PICS) en juillet 2025 (7^{ème} PICS approuvé de France).
- Développement de la mutualisation « Risques et résilience » avec les communes (de 20 à 36 communes en 2026).
- Projet « Adapt Now » (Espace Alpin) : valorisation des actions métropolitaines, et notamment le déploiement du PICS.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- 2025-26 : modification du PPRI Isère amont et accompagnement sur les secteurs à enjeux, notamment dans la polarité des boucles de l'Isère.
- 2026 : évolution du PLUI sur la prise en compte des risques émergents et notamment le risque incendie-feux de forêt.
- Accompagnement des études GEMAPI : analyse de la vulnérabilité territoriale (schéma d'aménagement hydraulique) et de l'incidence de la nouvelle connaissance, sur l'affichage des risques (PPRN et cartes d'aléas).
- Accompagnement évolution des PPRT (plan de prévention des risques technologiques) :
 - abrogation PPRT de Domène ;
 - évolution PPRT de Pont de Claix.
- 2025-26 : consolidation du réseau et du déploiement du PICS (exercices de crise intercommunaux, développement de la géolocalisation des moyens mutualisables de crise).
- Préparation du PAPI Drac (mesures de réduction de la vulnérabilité sur les logements et entreprises exposés) et préparation du bloc communal à la crise.
- Animation de l'offre de mutualisation risques et résilience auprès des 36 communes membres.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Communes métropolitaines dotées d'un PAG
(Plan d'Anticipation Gradué)

4 communes
dotées d'un PAG en 2025

■ Nombre d'exercice de gestion de crise intercommunal
(préfectoral et PICS)

5 exercices
en 2025

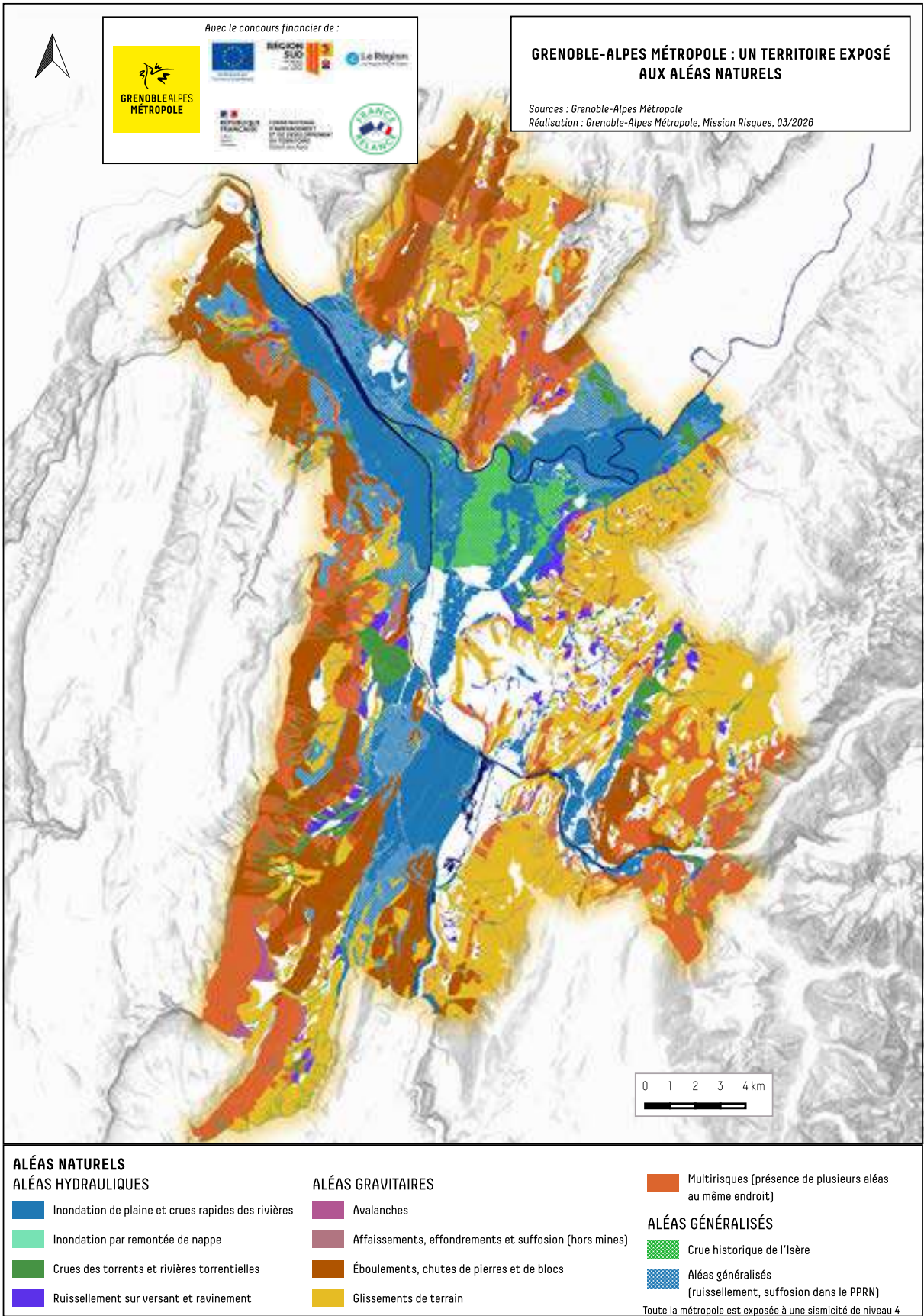
■ Offre de mutualisation Risques et Résilience

37 communes adhérentes
en 2025 (soit 2 de plus qu'en 2024)

■ Utilisateurs de l'outil ACDC
(Application Cartographique De gestion de Crise)

92 personnes

Grenoble-Alpes Métropole, un territoire exposé aux aléas naturels



Stratégie foncière

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLÉ (2020-2026)

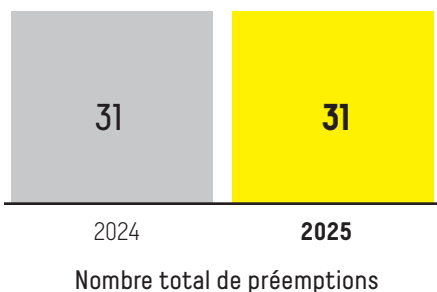
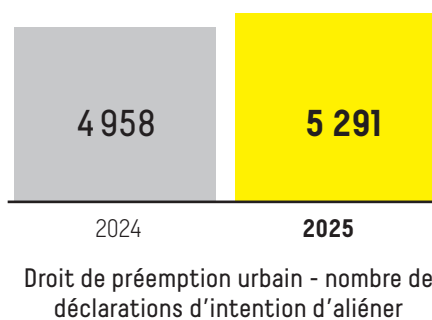
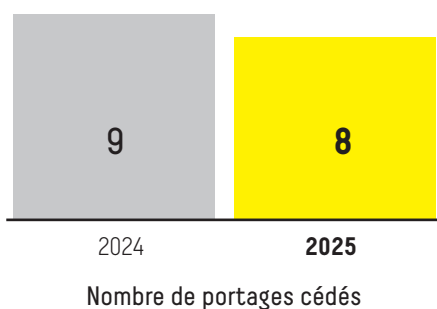
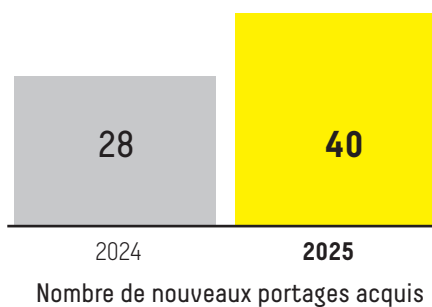
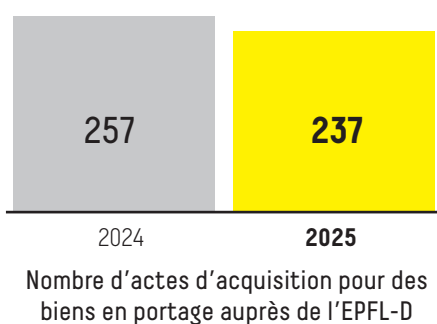
- Mise en place d'une stratégie foncière ;
- Délibération annuelle sur le bilan des flux fonciers et immobiliers pour le compte des politiques publiques de la Métropole (obligation réglementaire) ;
- Création et partage d'une base de données géolocalisées regroupant l'ensemble des biens publics sur toute la Métropole, et désignation des services référents et gestionnaires pour les biens métropolitains ;
- Convention EPFL-SAFER-GAM pour une intervention foncière coordonnée (délibération septembre 2025) ;
- Convention d'objectifs avec l'EPFL 2026 – 2027 (délibération décembre 2025) signée avec l'EPFL, calant les modalités de la collaboration technique et politique ;
- Mise en place d'une fiche de demande d'intervention foncière et immobilière ;
- Mise en place de veilles foncières, thématiques ou territorialisées suivant les besoins des directions opérationnelles ;
- Suivi rapproché des biens de la Métropole et des biens en portage par l'EPFL (suivi technique et financier mensuel des portages fonciers) ;
- Intégration de clauses types dans les cessions ou locations longue durée ;
- Création de références foncières : utilisation des montants des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) afin d'évaluer les prix d'acquisition, de cession ou de location au plus proche de la réalité du marché ;
- Régulation des prix en zone agricole en lien avec la SAFER ;

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Elaboration de feuilles de route foncières territorialisées et multithématiques ;
- Consolidation de l'optimisation des montants de taxe foncière ;
- Finalisation des transferts associés à la loi MAPTAM (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) ;
- Mise en œuvre de la régularisation des espaces publics de voirie ;
- Mise en place de l'Observatoire foncier et habitat ;
- Etudes lancées sur les outils complémentaires en matière de portage foncier (foncières, outils de portage de long terme).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

■ Droit de préemption urbain, et portages EPFL



Agriculture et forêt

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

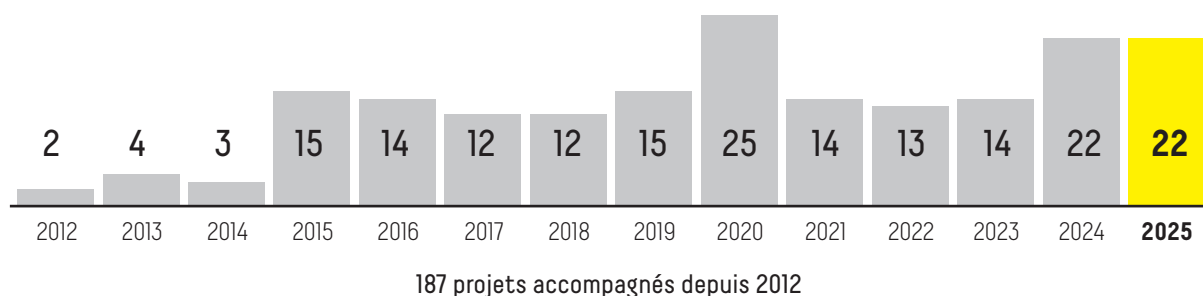
- Observatoires agriculture, forêt, biodiversité en coopération avec la communauté scientifique et associative ;
- Mise en place du Projet alimentaire inter territorial (PAiT) de la grande région grenobloise avec 9 EPCI et renouvellement de sa labellisation en 2025 ;
- 12 600 ha protégés durablement par un classement en PAEN (Protection et valorisation des espaces agricoles et naturels) et un programme d'action de valorisation ;
- Protection et intervention foncière dans les espaces agricoles, forestiers et naturels, dont acquisition de 55 ha pour la structuration d'une zone d'activité agricole à Meylan la Taillat ;
- Développement de filières locales durables et équitables (pôle agroalimentaire ; 2200 produits labellisés IsHere) ;
- Abattoir : création d'une salle de découpe, amélioration de la chaîne du froid et de la condition animale.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Déploiement de PAEN sur une vingtaine de communes ;
- Poursuite de l'aménagement de Meylan la Taillat pour de nouveaux agriculteurs (dont espace test/pépinière d'installation agricole et site d'expérimentation pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique) ;
- Poursuite de la modernisation de l'abattoir et restructuration du grand marché des Alpes (MIN) ;
- Création du magasin de la marque IsHere avec le pôle agroalimentaire ;
- Appel à projets pour accompagner les agriculteurs dans les transitions.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

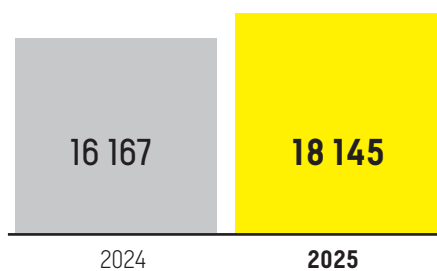
■ Nombre de projets accompagnés



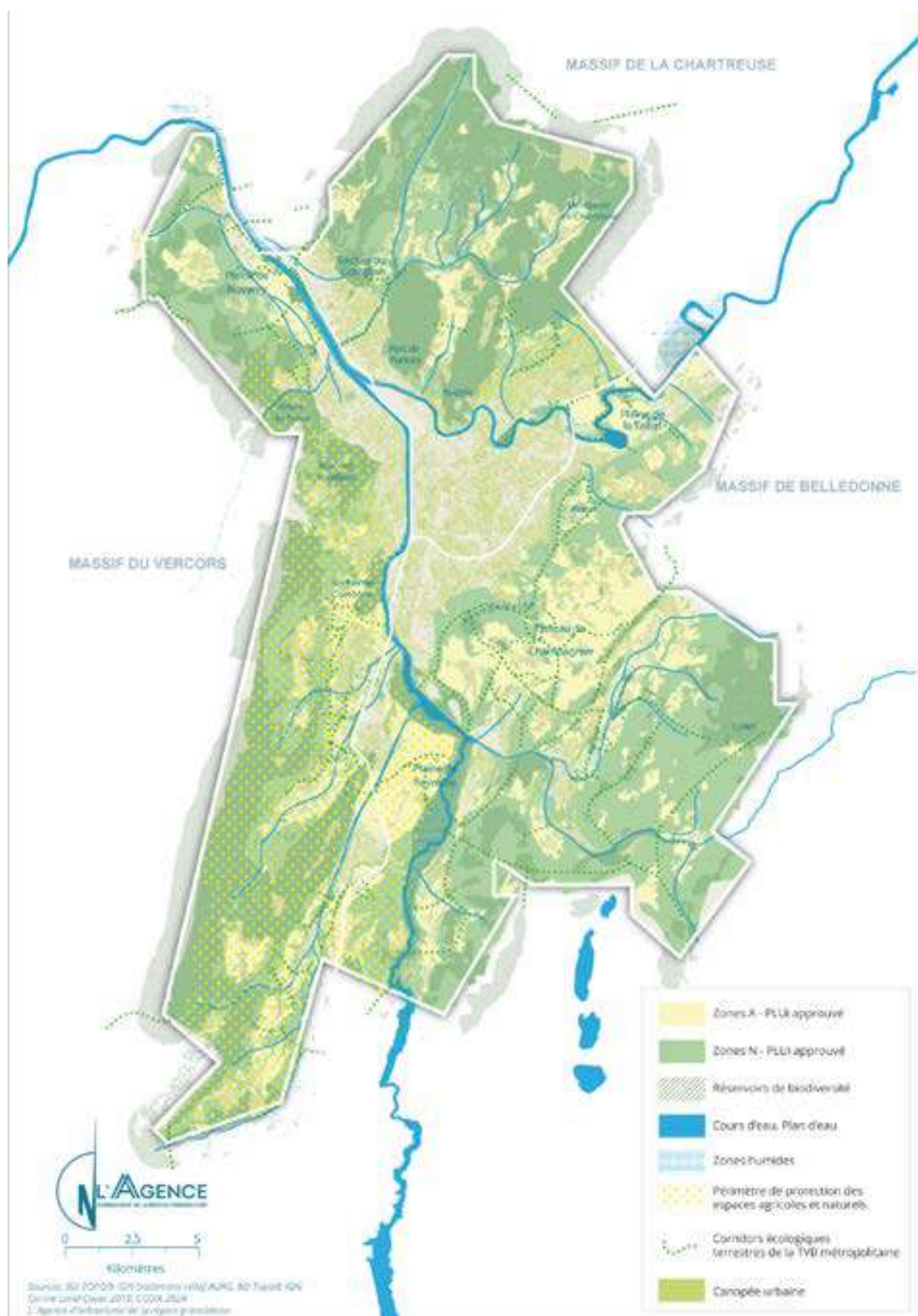
■ Hectares de propriétés forestières métropolitaines désormais sous document de gestion durable et labellisés PEFC

152 hectares
labellisés en 2025

■ Montant des subventions versées aux propriétaires forestiers publics et privés par l'association Sylv'acctes



Valoriser la biodiversité et les conditions de développement de l'activité agricole et sylvicole



Grands projets et aménagement urbain

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

À l'échelle des polarités :

- Centralité vizilloise : une opération de revitalisation du territoire (ORT) a été signée avec l'Etat et de nombreux partenaires, avec de premières réalisations concrètes : piétonisation de la rue du général de Gaulle, transformation de la friche Alliance, etc. ;
- Boucles de l'Isère : l'élaboration partenariale d'un plan guide a permis d'enclencher une réflexion pour accompagner la transformation des secteurs d'Inovallée, de la Boucle des Sablons (CHU campus technologique santé) ou des grands axes (avenue Gabriel Péri, avenue de Verdun) ;
- GrandAlpe : le Projet partenarial d'aménagement (PPA) a démarré avec la déclinaison d'un plan-guide et d'un micro plan de mobilités, la transformation des espaces publics autour de Grand'Place, ou la transformation du quartier gare ;
- Bastille – Chartreuse - Centre historique : une démarche partenariale (tourisme, commerce, espaces naturels) est enclenchée, de nouveaux sentiers ont été aménagés.

À l'échelle des grands axes

- Un travail associant aménagement de l'espace public et urbanisme est engagé sur plusieurs axes stratégiques du territoire (Lesdiguières (Libération, Jean Jaurès, Saint André), Jean Perrot / Jean Jaurès, Péri, Verdun, Europe).

Projets opérationnels d'aménagement :

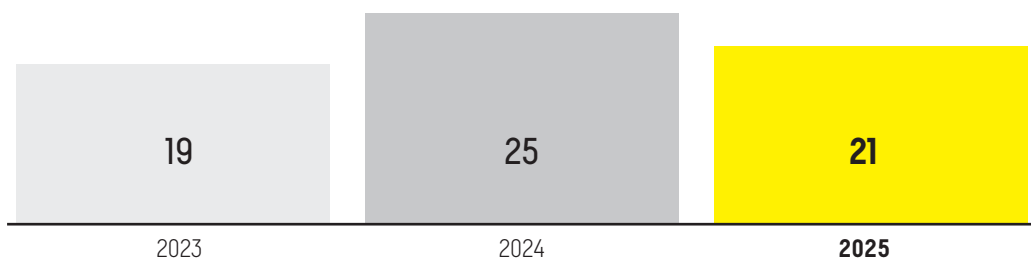
- 20 opérations d'aménagement métropolitaines dans 14 communes, en phase d'étude (56%) ou de réalisation ;
- 21 conventions de Projet urbain partenarial (et 20 avenants) ont été signées et 7 secteurs de taxe d'aménagement majorée ont été délibérés ;
- 5 projets d'aménagement pilotés pour le compte des communes du service commun.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

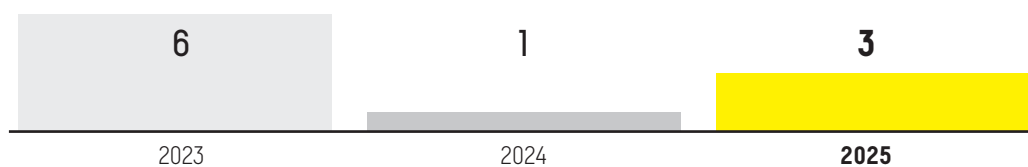
- Des projets démonstrateurs, combinant bâtiments et espaces publics, initiés dans les périmètres des polarités : le parc urbain des Boucles de l'Isère, la revitalisation du centre ancien de Vizille, la transformation des friches de GrandAlpe dans un esprit de ville parc, etc. ;
- Des opérations économiques qui s'achèvent avec quelques lots encore disponibles : Alliance (Vizille), Porte de Chartreuse (Le Fontanil / Saint-Egrève), Hyparc (Sassenage), Actipole (Veurey-Voroize), Saut du Moine (Champagnier), Papeteries (Pont-de-Claix) ;
- Les principales zones d'activité à développer sur le prochain mandat : Les Sagnes (Saint-Martin-Le-Vinoux), FabricAlpe (Grenoble/Echirolles), les Tuileries (Domène) ;
- Des projets d'aménagement exemplaires intégrant logements, espaces publics, et mixité fonctionnelle à poursuivre : Portes du Vercors (Fontaine), Cadran Solaire (La Tronche), Pôle Gare (Echirolles) ;
- Des études lancées pour les tènements métropolitains à reconvertir (sites Marie Reynoard et Hoche Malraux après le départ des services en 2028), les terrains portés par l'Etablissement public foncier local, et les secteurs à enjeux des polarités (boucle des Sablons, tènements majeurs de GrandAlpe, terrains disponibles du parc industriel sud, etc.) ;
- Une dynamique à poursuivre pour faire de l'aménagement du territoire un point d'appui du récit métropolitain et conforter les modes d'intervention pour « réparer » la ville et l'adapter à l'avenir dans un contexte de contraintes inédites.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

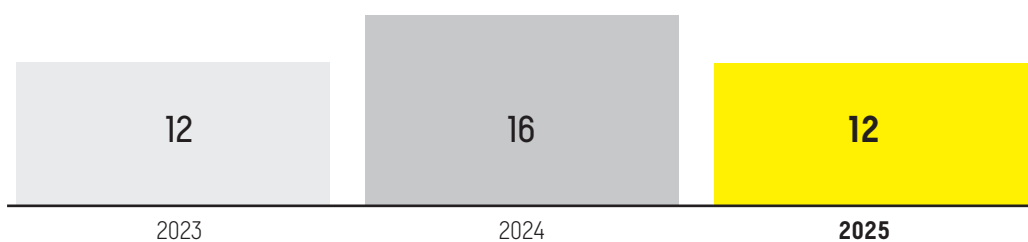
Projets métropolitaines d'aménagement en cours d'étude ou de réalisation



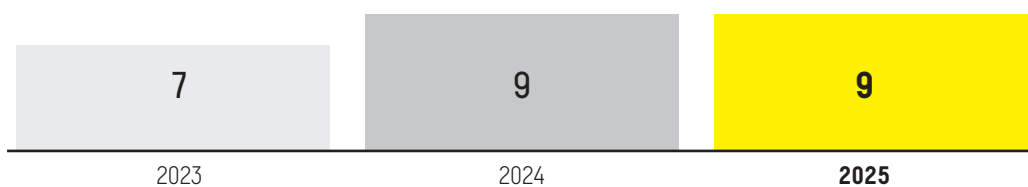
■ Projets Urbains Partenariaux signés



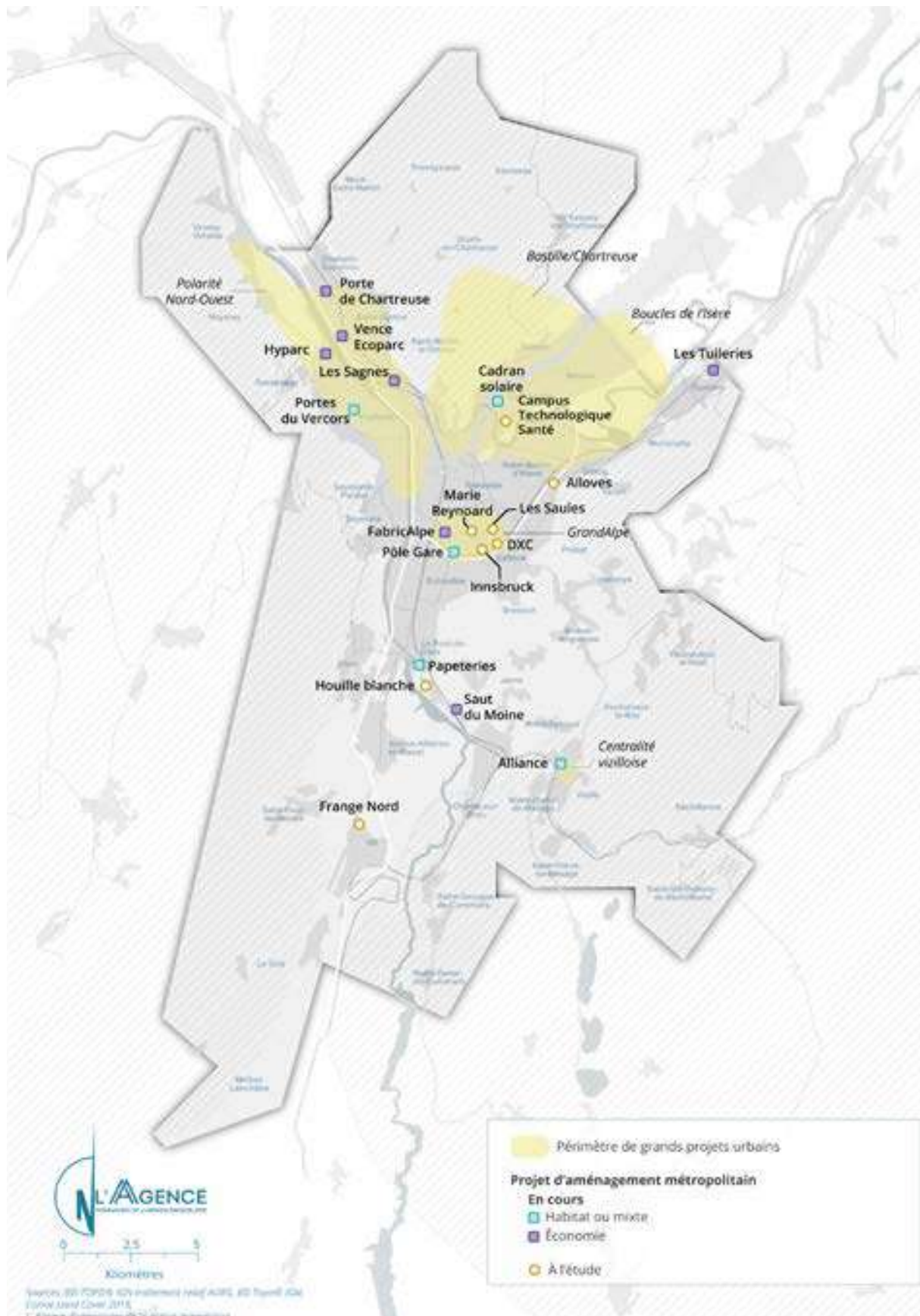
■ Projets d'aménagement de zones d'activité économique



■ Projets d'aménagement à vocation habitat ou mixte



Développer des projets urbains et aménager le territoire métropolitain



Renouvellement urbain

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Le projet ANRU 2 en est à mi-parcours. La convention court sur les années 2019 à 2031.

- Etat d'avancement sur les opérations de démolition de logements locatifs sociaux (LLS) : 63 % ;
- Etat d'avancement sur les opérations de réhabilitation LLS : 48 % ;
- Etat d'avancement sur les opérations d'aménagement / d'espaces publics : 10 % ;
- Etat d'avancement sur les opérations développement économique : 78 % ;
- Etat d'avancement sur les opérations d'équipements publics : 58 %.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

Le Projet Mistral est en cours de finalisation. Les dernière opérations d'aménagement sont en chantier et il ne reste qu'une opération Habitat à mettre en œuvre (démarrage en 2027 pour 24 mois de chantier).

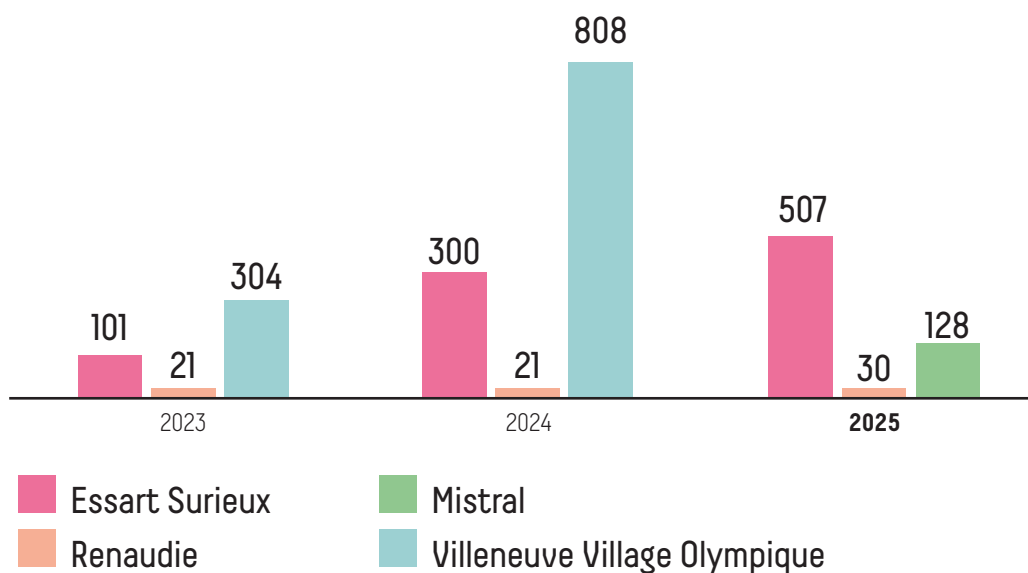
Le projet sur Renaudie - Champberton - La Plaine, à Saint Martin d'Hères sera terminé en 2027.

Les projets des Villeneuve à Grenoble et Echirolles sont en cours, sur quatre grands secteurs d'aménagement :

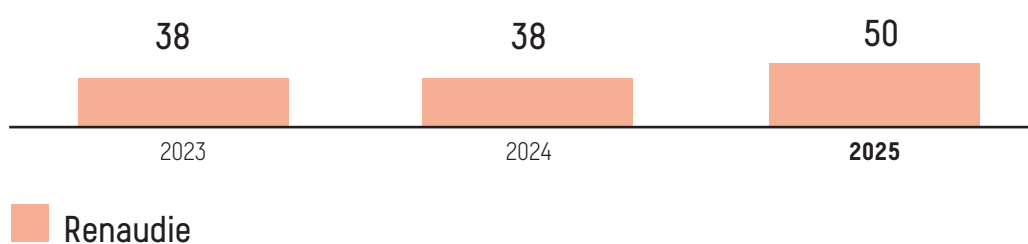
- le Village Olympique : AVP (avant-projet) des espaces publics validé et la réhabilitation des plus de 600 logements est terminée ou en travaux ;
- le secteur des Géants – Saules : AVP des espaces publics validé ;
- le secteur Arlequin Parc : toutes les réhabilitations des logements sont en cours, y compris le Plan de sauvegarde (PDS) (soit plus de 1.200 logements) et la phase de PRO (projet) des espaces publics est en cours de validation ;
- le secteur Essarts – Surieux : 75% des réhabilitations sont terminées ou en chantier. 30% des aménagements sont en chantiers et le reste à l'étude (AVP validé).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

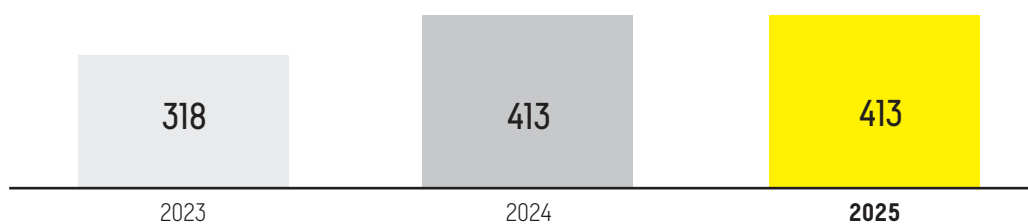
■ Nombre de logements sociaux réhabilités



■ Nombre de logements privés réhabilités



■ Nombre de logements démolis



Aires d'accueil des gens du voyage

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Réalisation de l'aire permanente d'accueil (APA) du Rondeau à Echirolles (32 places de stationnement) en 2021 ;
- Création du terrain sédentaire de Claix-Les Bauges (7 emplacements) permettant la fermeture définitive du terrain de Domène-Marius Charles (risque inondation) ;
- Création du terrain provisoire des Vouillants à Seyssinet-Pariset (pour la relocalisation des occupants du terrain des Perrières) ;
- Refonte globale de la contractualisation, de la tarification et des règlements intérieurs fin 2022 ;
- Agrément préfectoral d'une AGP provisoire pour l'année 2023 sur l'ex-terrain Allibert ;
- Signature du 1^{er} bail emphytéotique avec les résidents du terrain de Claix-Drac en 2024 ;
- Signatures (2025-2026) des promesses de vente avec les carriers et EDF pour rendre opérationnel le projet d'AGP ;
- Travail partenarial avec l'Etat dans le cadre du nouveau SDAHGV 2025-2031.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Réalisation de l'aire de grand passage sur le site du Pont barrage avec une mise en service prévue pour la période estivale 2027 ;
- Poursuite de la mise aux normes des terrains sédentaires métropolitains et la mise en œuvre d'actions permettant la transformation en terrains familiaux pour ceux inscrits au SDAHGV ;
- Poursuite du travail sur la relocalisation des occupants de terrains soumis au risque inondation (en particulier terrains provisoires des Sablons à La Tronche et des Perrières à Seyssinet-Pariset).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

1
projet d'aire de grand
passage

3
APA existantes et
fonctionnelles

101
places de
stationnement

28
terrains sédentaires

166
emplacements

70%
de taux de
contractualisation
redevances

Production de logements et réhabilitation énergétique de l'habitat

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLÉ (2020-2026)

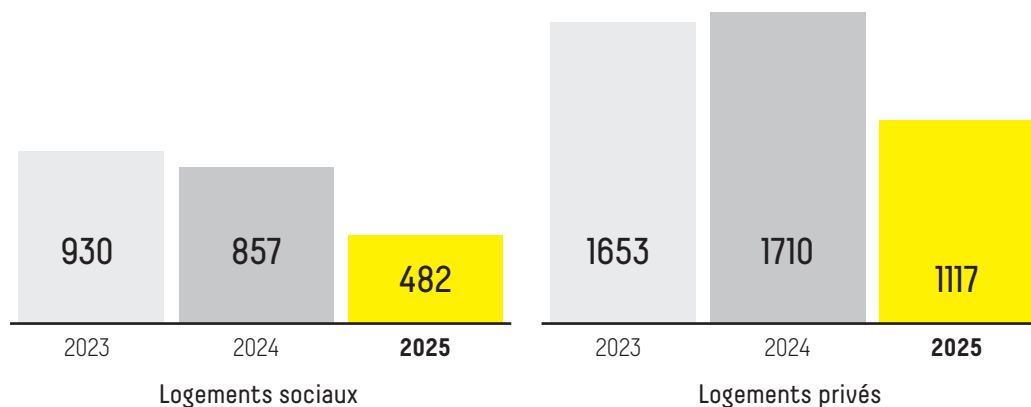
- 13 250 logements produits, dont 4 360 logements sociaux, entre 2020 et 2024 dont 95% de logements en construction neuve.
- Réhabilitations énergétiques entre 2020 et 2025 : 5 238 logements privés en copropriété (4 191 rénovations globales + 1 047 rénovations partielles), 1 161 maisons et 3 832 logements sociaux, soit un total de plus de 10 000 logements rénovés.
- Positionnement du PLH 2025-2030 sur une trajectoire de transition (réponse aux besoins, changement de modèle dans la production de logements, accélération de la transition énergétique) ;
- Engagement d'un tour de table des financeurs pour lever les freins techniques et économiques des projets d'acquisition-amélioration ;
- Accompagnement des communes dans le suivi de leurs projets d'habitat et de logement social ;
- Mise en place en 2023 du service « Les pros de la réno » : plus de 1 600 pros conseillés ;
- Toutes les copropriétés dégradées s'articulent sur le volet énergétique avec le référentiel Mur-Mur ;
- Mise en place du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) en 2025 pérennisant le dispositif Mur Mur sur le territoire : signature d'un pacte territorial avec l'ANAH pour le financement des dispositifs d'accompagnement à la rénovation du parc privé ;
- Mise en œuvre de l'instruction des aides aux travaux et à l'ingénierie par délégation de l'Etat.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

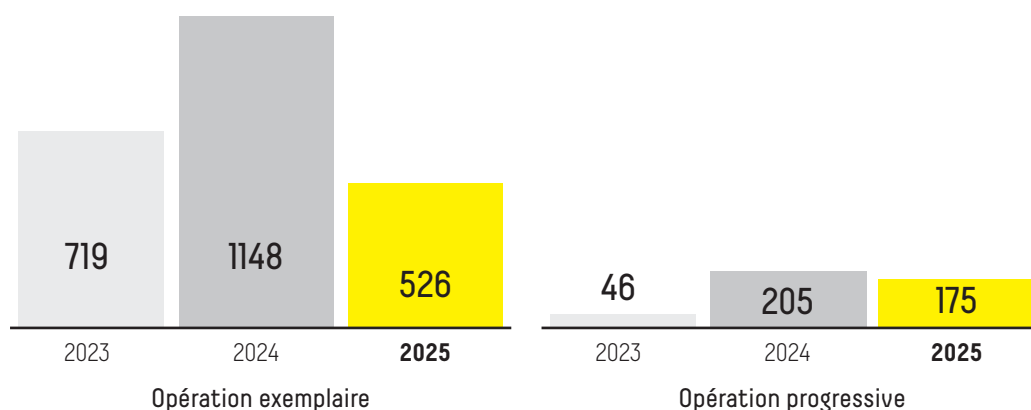
- Poursuite de l'identification de gisements potentiels pour produire du logement dans l'existant : lancement d'une stratégie foncière habitat pour le repérage et la mobilisation de gisements fonciers et immobiliers ;
- Mise en compatibilité du PLUi avec les objectifs du PLH 2025-2030 (modification n°5) ;
- Poursuite du dispositif Mur Mur et maintien d'un accompagnement de qualité (ALEC et SOLIHA) pour assurer la performance des rénovations énergétiques ;
- Consolidation des actions de communication vers les habitants et valorisation de l'Espace Conseil France Rénov' dans le cadre du SPRH ;
- Développement d'un parcours pour les propriétaires d'appartements en ciblant particulièrement les passoires thermiques quand la rénovation par l'extérieur s'avère trop complexe ;
- Conventions avec les bailleurs sociaux pour répondre aux objectifs du PLH.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

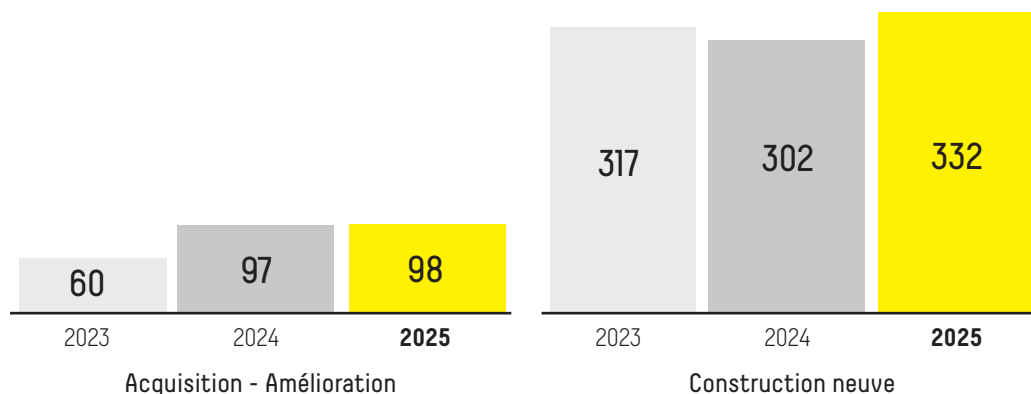
■ Nombre de logements mis en chantier par an et répartition



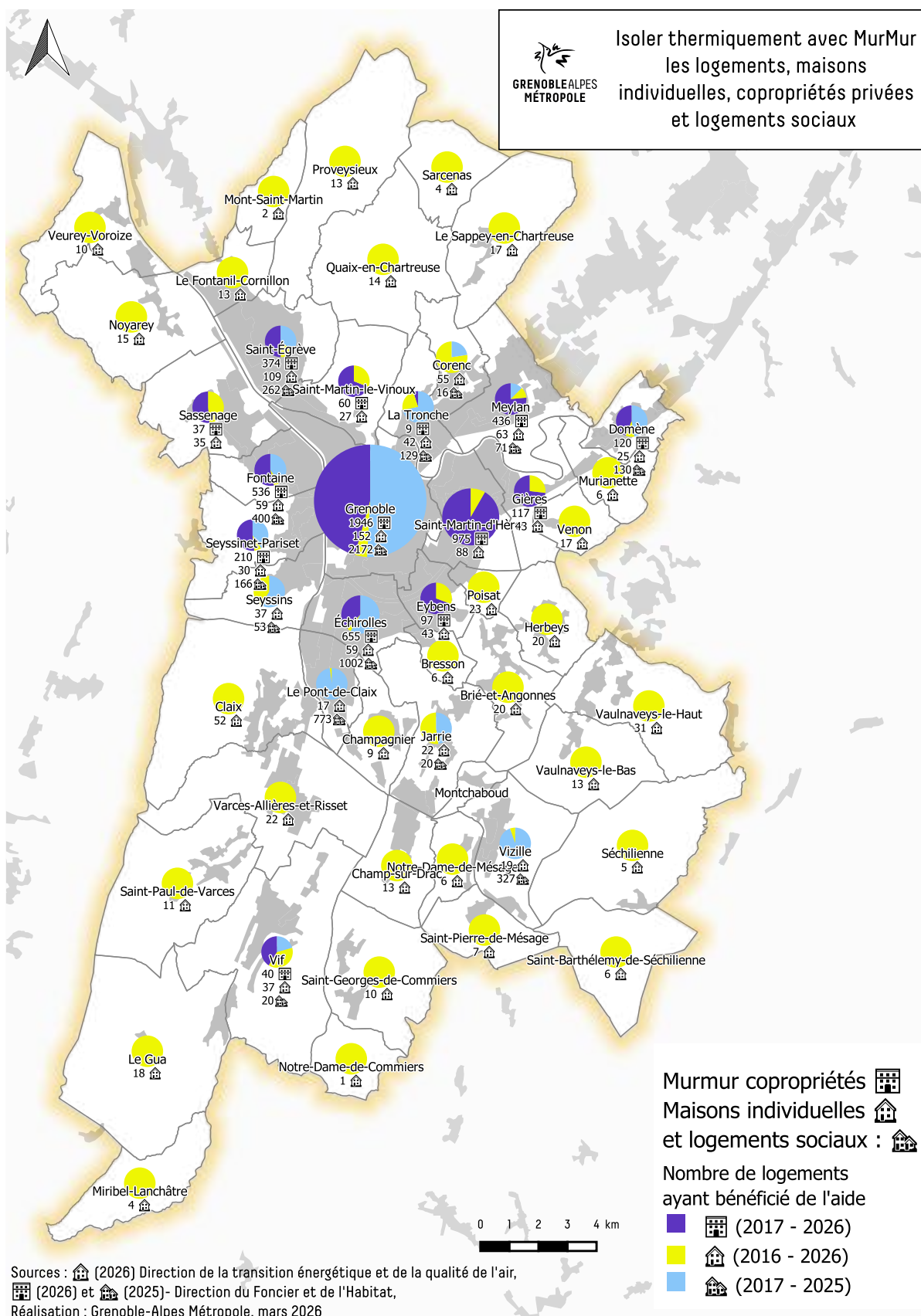
■ Répartition des réhabilitations de logements sociaux par type - Murmur parc public



■ Evolution des logements locatifs sociaux familiaux (agréés et financés)



Agir pour la transition énergétique de l'habitat



Accès au logement

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

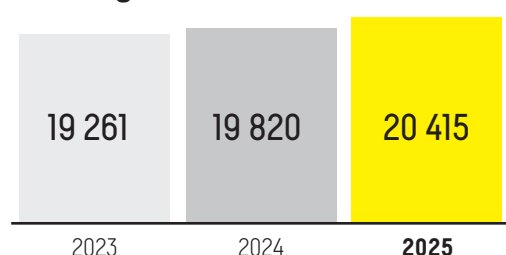
- Mise en œuvre du plan LDA 2017-2022 dont le dispositif spécifique LDA Jeunes ;
- Organisation et animation du réseau du logement des jeunes ;
- Mise en œuvre de la gestion en flux des attributions et d'une gestion partagée des logements réservés des Collectivités Territoriales dans le cadre du « Bloc CT » ;
- Structuration du Service d'accueil et d'information des demandeurs (SAID) et d'une gestion partagée de la demande intégrant un aller-vers les ménages les plus précaires ;
- Expérimentation de l'encadrement des loyers ;
- Mission de résorption des squats et bidonvilles (hébergement temporaire suite aux expulsions, captation de nouveaux logements, et accompagnement social).

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan LDA jusqu'en 2027 et étude de l'opportunité de l'inscription de certaines actions dans le droit commun pour assurer leur pérennité ;
- Poursuite du renforcement de l'accueil, de l'information et du soutien des jeunes dans leur accès au logement ;
- Contribution à l'écriture de la charte de prévention des expulsions avec la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS), et le département de l'Isère ;
- Mise en œuvre des actions de la CIA dont l'identification des groupes à mixité sociale renforcée et l'harmonisation des pratiques de location active ;
- Renforcement d'une gestion équitable et partagée des demandes, dont l'élaboration d'un protocole de gestion partagée de la demande ;
- Expérimentation de l'encadrement des loyers jusqu'en novembre 2026 (délégation à la ville de Grenoble).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Évolution des demandes de logement social



Part des ménages dépourvus de logement dans les attributions

43
ménages

PARTIE 6

Cohésion sociale

Insertion par l'emploi

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

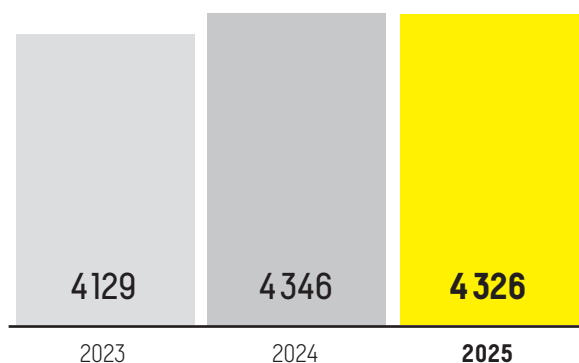
- Animation des clauses d'insertion dans les marchés publics : de plus en plus d'heures de travail réalisées par les publics accompagnés (en 2024, 578 000 heures grâce aux clauses d'exécution et aux marchés réservés et d'insertion).
- Forum des métiers du mois d'octobre : 200 exposants en 16 pôles, 5000 visiteurs en 2025.
- Soutien aux demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires grâce à la labellisation « Cité de l'emploi » et au dispositif « 1% insertion ».
- Projet expérimental ENGAJER (Ensemble Grenoble Alpes pour les jeunes en rupture), du 01/12/2022 au 31/12/2025 : repérage de 347 jeunes dits invisibles, accompagnement de 208 permettant ouverture de droits sociaux, des entrées en formation, et accès à l'emploi.
- Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) entre l'Etat et la Métropole, reconduit depuis 2019 pour soutenir une dizaine d'associations contribuant à l'insertion des publics primo-arrivants. Chaque année, près de 500 personnes accompagnées.
- AGORA, première instance métropolitaine de participation des réfugiés dont le mandat s'est terminé en mars 2025. 16 primo-arrivants, réfugié.es ou demandeurs d'asile, pour améliorer l'accueil et l'hospitalité sur le territoire.
- Labellisation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » pour Echirolles Ouest en février 2022. 89 personnes ont accédé à un emploi grâce à l'entreprise à but d'emploi (EBE) Ulisse SOLEEO ou ont levé leurs freins à l'emploi. Actuellement 50 personnes en EBE et 43 personnes accompagnées par ailleurs.
- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), seule compétence d'aide sociale de la Métropole : soutien à hauteur de 150 000€ annuellement de l'Ecole de la deuxième chance et de la Mutualité Française de l'Isère et budget annuel de 220 000€ pour des aides financières individuelles aux jeunes dont des aides d'urgence. Environ 700 jeunes par an en bénéficient.
- Contrat Local de Solidarité 2024-2026 : référents emploi dédiés à des publics spécifiques (familles monoparentales, primo-arrivants, personnes sous-main de justice, volontaires en recherche d'emploi au titre de Territoire Zéro Chômeur de longue durée) et actions de levée des freins à l'insertion professionnelle : renforcement des apprentissages de la langue française, permanences psychologiques à destination des usagers du PLIE, etc.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

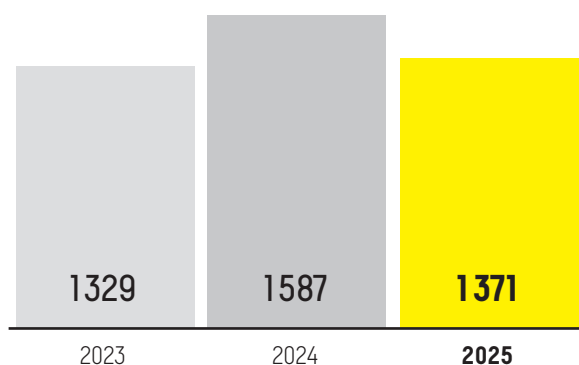
- Nouvel ERR (Remobilisation vers l'emploi) : repérage et accompagnement vers l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés ou les plus vulnérables par un consortium de 10 acteurs. Fin 2025, environ 70 personnes sont entrées en accompagnement sur un objectif de 500 d'ici fin 2027.
- Réponse favorable au projet déposé au fonds européen FAMI (Fonds asile migration intégration), pour renforcer les actions financées dans le cadre du CTAI jusqu'à fin 2028.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

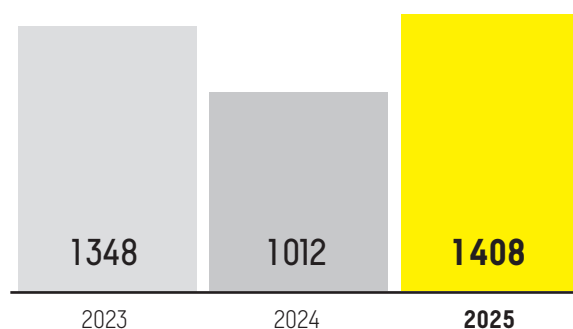
■ Nombre de participants accompagnés par un référent PLIE



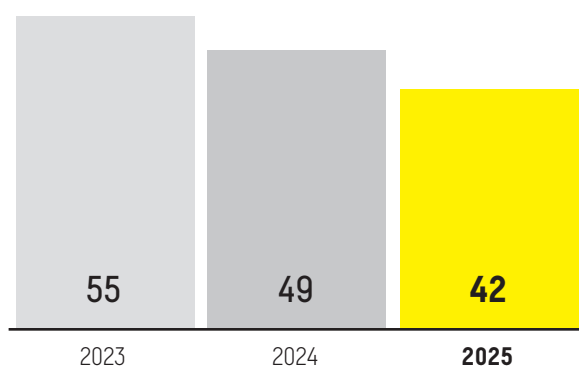
■ Flux entrées (PLIE)



■ Flux sorties PER (PLIE)



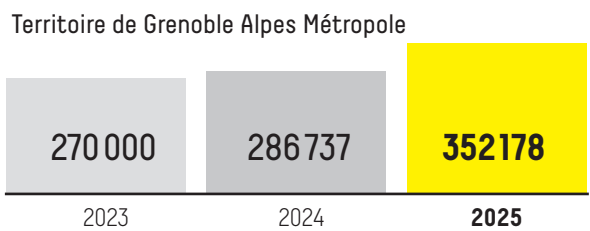
■ Taux de sorties positives PLIE



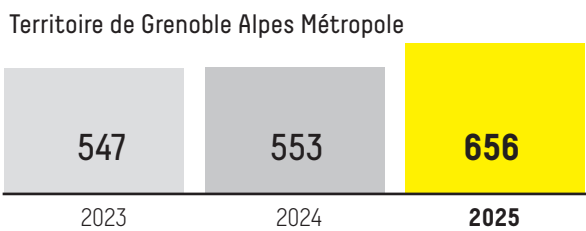
■ Répartition du nombre de sorties d'accompagnement (PLIE)



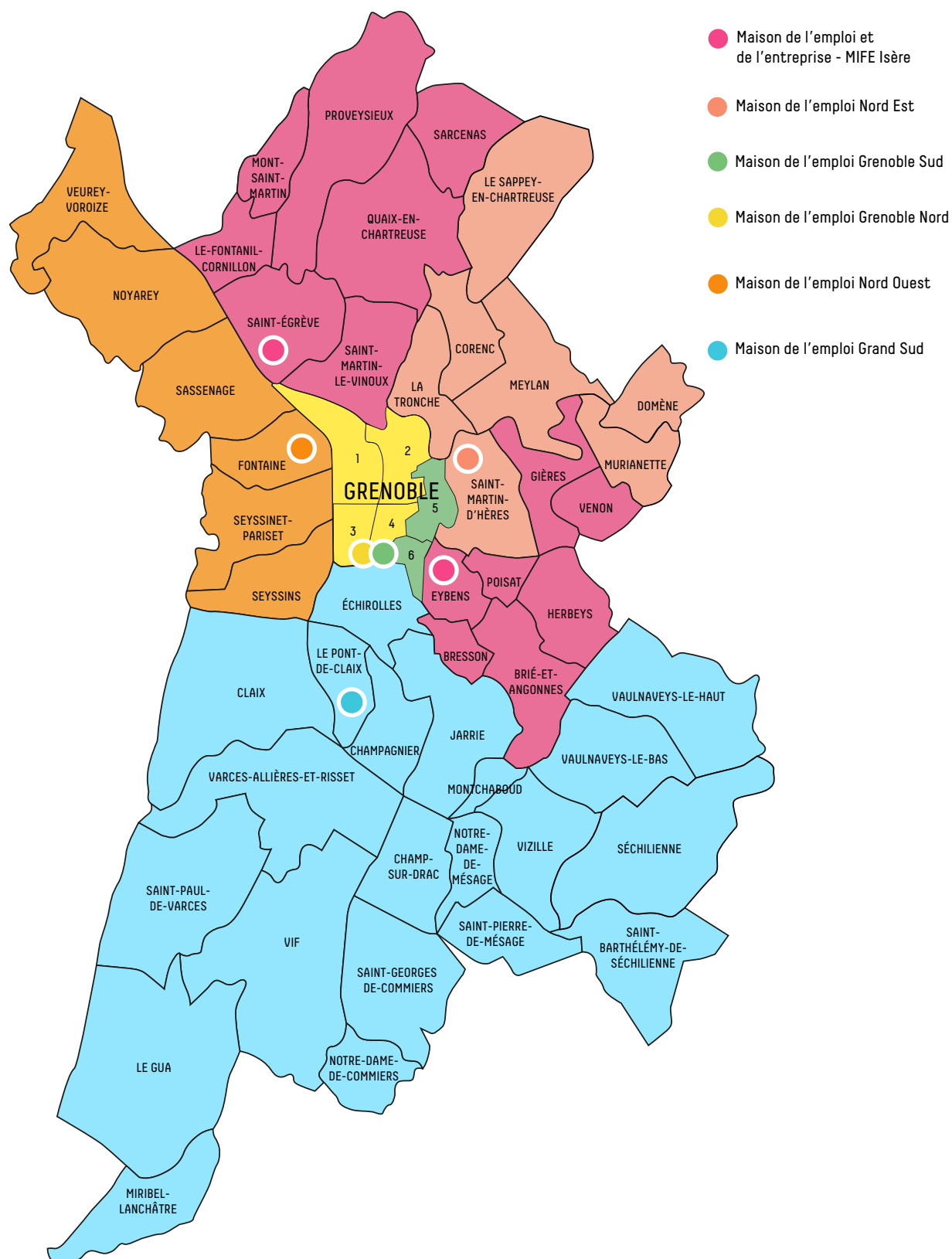
■ Dispositif des clauses emploi - Évolution du nombre d'heures - Clauses d'exécution



■ Dispositif des clauses emploi - Évolution du nombre de bénéficiaires - Clause exécution



Les Maisons de l'emploi et leurs secteurs d'intervention



Politique de la ville, cohésion sociale et accompagnement social des transitions

.....

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

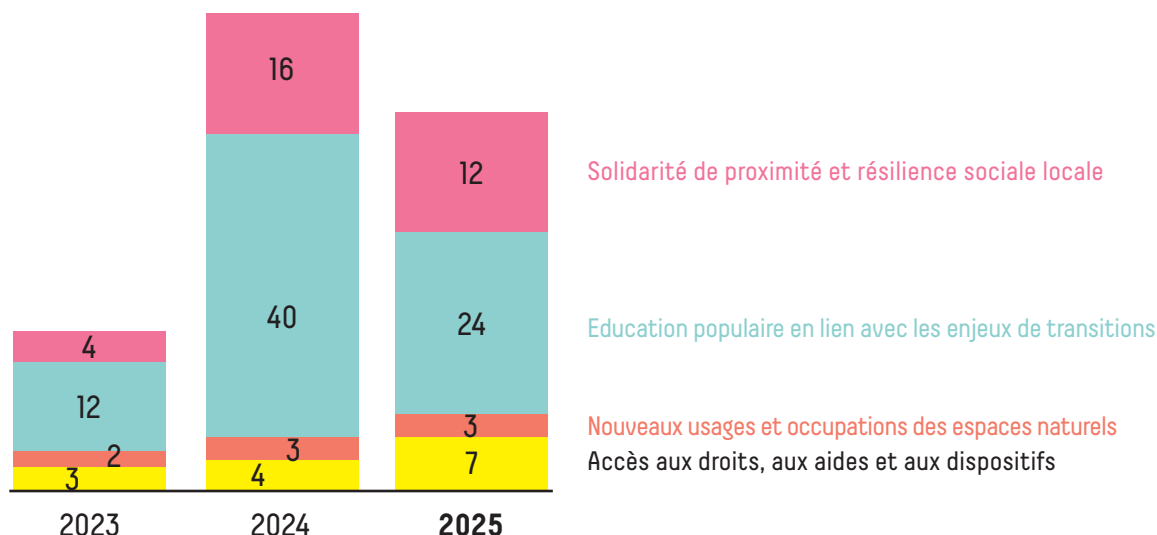
- Réalisation d'un diagnostic social et d'un diagnostic local de santé ;
- Signatures du Contrat de ville (CDV) et du Contrat métropolitain de santé (CMS) ;
- Prise en compte transversale de la santé dans les politiques publiques métropolitaines ;
- Mobilisation des acteurs et partenaires autour de la question de la justice environnementale ;
- Structuration d'un comité de pilotage du PRE ;
- Cycle de formation annuel des professionnels du PRE ;
- Séminaire de sensibilisation sur le décrochage scolaire avec l'Education Nationale (PRE) ;
- Cellule de Veille et d'Action sur les discriminations : formations et appui juridique ;
- Appel à projets « jeunes pour l'égalité » ;
- Cycles de conférences « Le Féminisme fait le printemps » depuis 2023 ;
- Centre ressource Maison pour l'égalité femmes-hommes (MEFH) ;
- Programme de formations à l'égalité (élu-e de GAM et des communes).

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

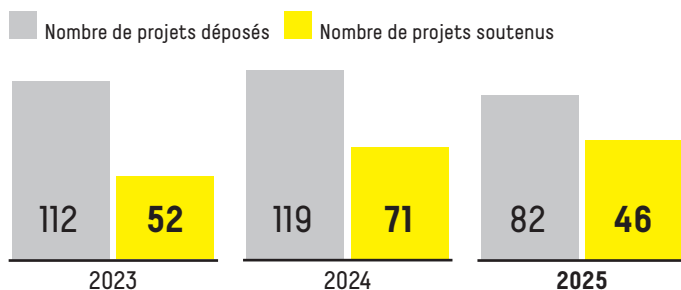
- Bilan à mi-parcours en 2027 pour le contrat de ville et le contrat métropolitain de santé ;
- Intégration du centre ressources gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) à la Métropole fin 2026 ;
- « Jeunes pour l'égalité » 2026 : restitution en juin ;
- Événement « Le féminisme fait le printemps 2026 » : fin mai /début juin ;
- Accompagnement des acteurs du territoire sur la lutte contre les discriminations et les projets d'égalité femmes-hommes ;
- Evaluation du programme de réussite éducative ;

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Répartition des actions financées dans le cadre du FAST



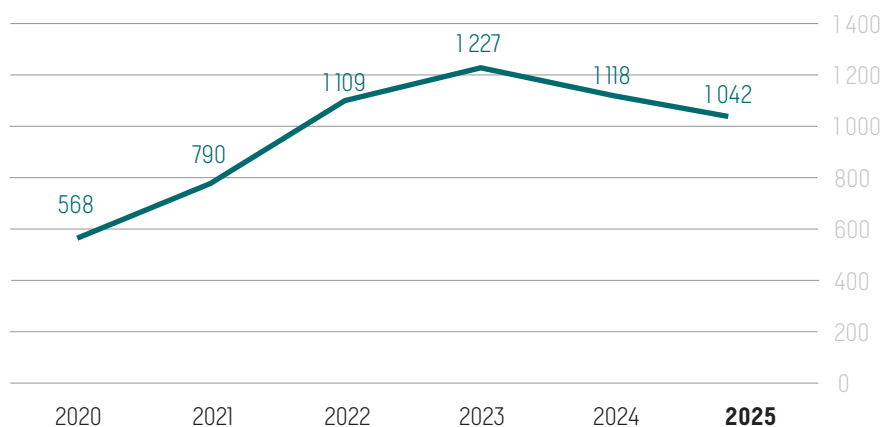
Nombre de projets déposés / soutenus dans le cadre de l'appel à projets permanent du Fonds d'accompagnement social aux transitions



Nombre d'outils empruntés au centre de ressources Maison Egalité Femmes Hommes

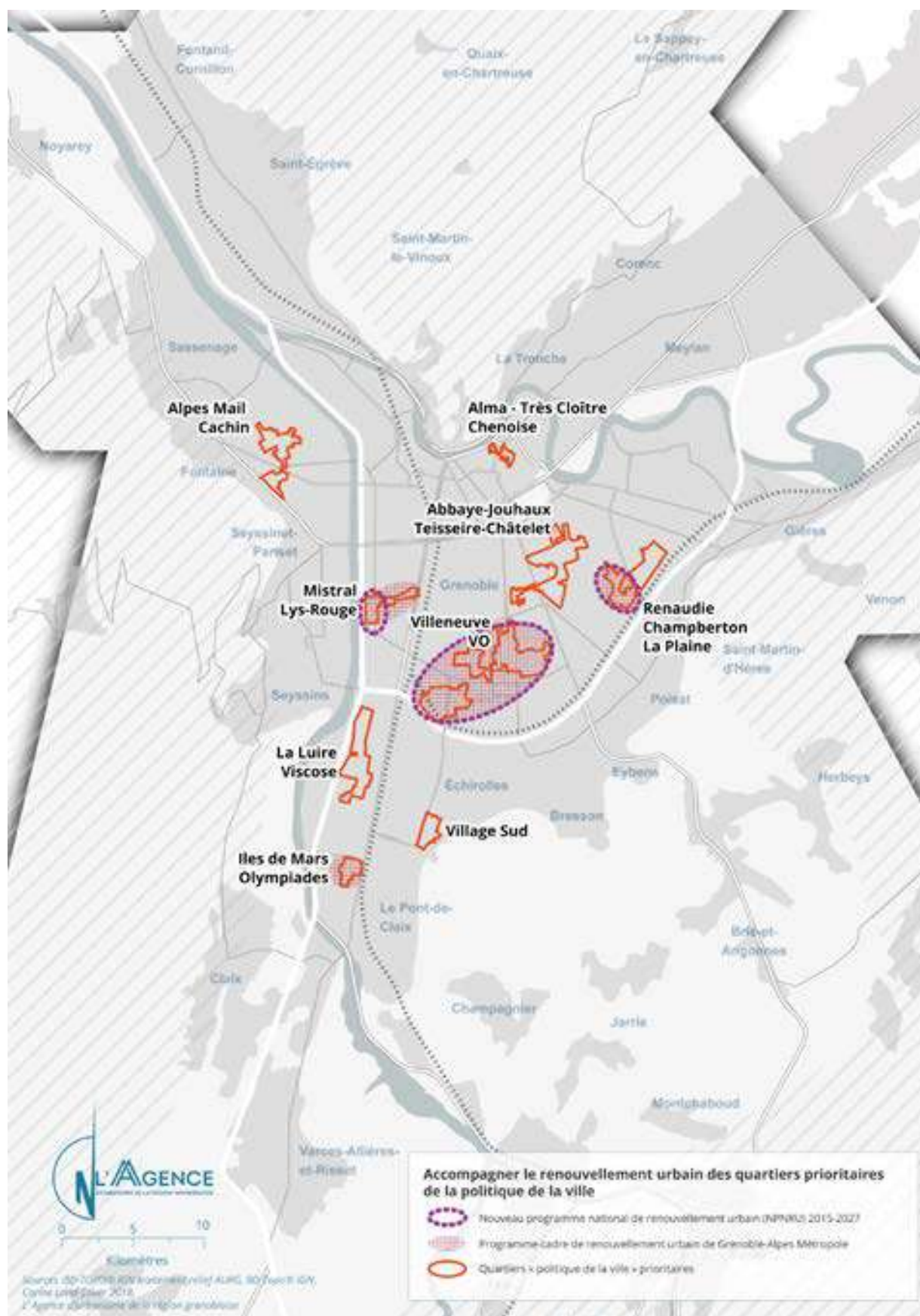
254 outils
(expos, supports de sensibilisations, jeux, livres...) à 56 structures (services communaux, MJC, entreprises, enseignement supérieur et établissements scolaires...) issues de 22 communes de l'agglomération...

Nombre d'enfants suivi dans le cadre du programme de réussite éducative 2-16 ans



Bâtir une métropole solidaire et réduire les inégalités

La place des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Prévention de la délinquance

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

Adoption et mise en œuvre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2021-2026 (STSPD).

Exemples d'actions réalisées :

Prévention de la délinquance et de la récidive chez les jeunes/très jeunes

- Prévention des regroupements de jeunes à caractère violent et coordination partenariale ;
- Promotion du Travail d'intérêt général dans les collectivités et à la Métropole (ouverture de 9 postes) ;
- Développement de la pratique du rappel à l'ordre par les Maires.

Protection des personnes vulnérables et risques santé

- Mineurs en risque ou en situation de prostitution : création d'une cellule de coordination partenariale et de suivi des situations complexes ;
- Déploiement intercommunal du dispositif « Ici Demandez Angela » et d'un réseau d'acteurs ;
- Actions de lutte contre toutes les formes de harcèlement.

Mobilité, protection du cadre de vie et de l'environnement

- Soutien et coordination du dispositif intercommunal dit « Tranquillité résidentielle » ;
- Expérimentation locale en faveur de la médiation de chantiers en milieux urbains difficiles ;
- Marché groupé intercommunal pour la médiation sociale de proximité sur les espaces publics et sportifs ;
- Expérimentation été 2025 de la brigade de vigilance environnementale, partenariat innovant avec la gendarmerie nationale pour la lutte contre les atteintes à l'environnement.

Coordination, accompagnement des politiques publiques et outils d'analyse du territoire

- Coordination et veille territoriale Métropole-Communes (CLSPD-CISPD) ;
- Inauguration de la Plateforme Cartographique de la Vidéoprotection permettant aux enquêteurs PN-GN de mieux mobiliser les enregistrements de caméras dans leurs investigations ;
- Compilation et analyse des chiffres annuels de la délinquance Police et Gendarmerie.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Actualisation du diagnostic intercommunal de sécurité (2026) ;
- Construction et adoption de la stratégie 2026-32 ;
- Construction et mise en ligne de la plateforme cartographique de la vidéoprotection dite V2 (numérisation de l'intégralité de la chaîne de réquisition judiciaire) (2027-28).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

150 000 €/an

accordés en moyenne pour le soutien aux actions
portées par les porteurs de projets via le Fond
métropolitain de prévention de la délinquance
(FMPD)

72 000 €

en moyenne pour les actions « tranquillité
publique/ prévention de la délinquance »
du Contrat de Ville

55

diagnostics de sûreté réalisés sur des
équipements (dont 40 sur
des installations GAM)

Prévention spécialisée

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

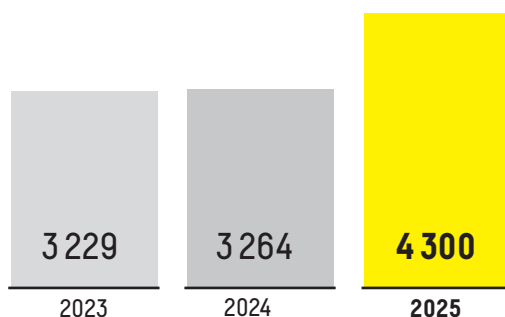
- Augmentation du budget de la prévention spécialisée de 0,5% par an pour prendre en compte essentiellement l'évolution de la masse salariale (prise en charge de la prime Ségur aux personnels sociaux et médico-sociaux puis des personnels administratifs) ;
- 2020 à 2022 : formation-action intercommunale et séminaires sur le travail social à l'épreuve du trafic de stupéfiants ;
- Lancement d'alerte sur l'essor de la prostitution de mineurs vulnérables auprès du Procureur et de la Préfecture qui a abouti à la création d'une cellule pilotée par le parquet ;
- Accueil des journées du Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée à Grenoble (novembre 2023) ;
- Séminaire transversal copiloté Education Nationale – Grenoble-Alpes Métropole (Programme de réussite éducative / Prévention spécialisée) sur le décrochage scolaire.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Poursuite du partenariat et des dotations annuelles pour les 2 associations : 50 éducateurs positionnés sur 17 territoires (les 10 QPV + Hoche, Saint Bruno à Grenoble, Domène, Vizille, Eybens, Seyssinet-Pariset, St Egreve) ;
- 2026 : révision partenariale des contrats d'objectifs territorialisés qui se terminent fin 2026 ;
- À partir de septembre 2026, reprise des 17 comités territoriaux de prévention spécialisée avec les élus communaux en charge de la prévention ;
- Travail sur la coopération entre les équipes et les services jeunesse et prévention de la délinquance des communes afin de réduire les rivalités inter-quartiers entre bandes de jeunes.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Nombre de jeunes accompagnés par des éducateurs de prévention spécialisée



Participation, sensibilisation, et mobilisation citoyenne sur les transitions

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- Déploiement de concertations règlementaires et volontaires sur l'ensemble des politiques publiques, notamment l'aménagement du territoire (grands projets urbains, renouvellement urbain, espace public, GEMAPI, zones d'activité, etc.), la ZFE, le PLUI, le Plan Climat air énergie territorial ;
- Repositionnement du Conseil de Développement en laboratoire de prospective citoyenne ;
- Mise en place du dispositif de pétition citoyenne métropolitaine ;
- Animation de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat (2022) et de son comité de suivi des engagements (2023-2026) ;
- Développement d'une plateforme numérique participative avec 8 communes du territoire (service commun) ;
- Animation de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) composée de 3 collèges : habitants, associations et élus ;
- Constitution d'une Agora (2023-24) de 16 migrants et réfugiés pour améliorer la politique d'accueil sur le territoire avec les premiers concernés ;
- Animation du réseau territorial de la participation avec les communes, production d'un guide de la participation ;
- Animation des « Débats pour le climat » (sur l'alimentation puis la fraîcheur en ville) ;
- Mise en place des 5 « mois des solutions » et du site ressource « Le Petit Rien » valorisant les initiatives de transition ;
- Création et mise à disposition d'outils d'engagement des acteurs pour la transition écologique : catalogue d'actions, chartes d'engagement, guide des aides ;
- Organisation d'ateliers thématiques et du forum annuel du plan climat ;
- Animation des réseaux des référents climat des communes et des acteurs relais/ressources.

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- Poursuite des concertations règlementaires et volontaires ;
- Renouvellement de la commission consultative des services publics locaux (mars 2026) ;
- Travail prospectif avec le conseil de développement sur le sujet de la pleine terre ;
- Prise en compte des interpellations formelles (pétitions) et informelles (remontées usagers) ;
- Mobilisation du grand public sur les transitions : sensibilisation, éducation à l'environnement, accompagnement au passage à l'action, appui sur le réseau des acteurs ;
- Montée en compétence collective sur l'accompagnement au changement de comportements ;
- Redynamisation de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

147 citoyens engagés

dans les Débats pour le Climat

■ Concertations fabrique de la Ville

- 10 réunions publiques
- 47 ateliers et visites
- 38 aller-vers
- 6 groupes de travail

■ Conseil de développement (C2D)

33 femmes et **33 hommes** marqués par une diversité de profils sociologiques, géographiques et générationnels

12 temps de médiation sur les enjeux du territoire avec des publics variés

1 rencontre débat tout public sur les mobilités de demain co organisée avec le SMMAG

6 expos en différents lieux du territoire

5 tomes de la collection Imagine Demain

Une diffusion de la collection dans toutes les médiathèques et bibliothèques de la métropole

6 podcasts

PARTIE 6

L'institution métropolitaine

Ressources humaines métropolitaines

2017
Agents en activité



**Répartition
Femme/Homme**

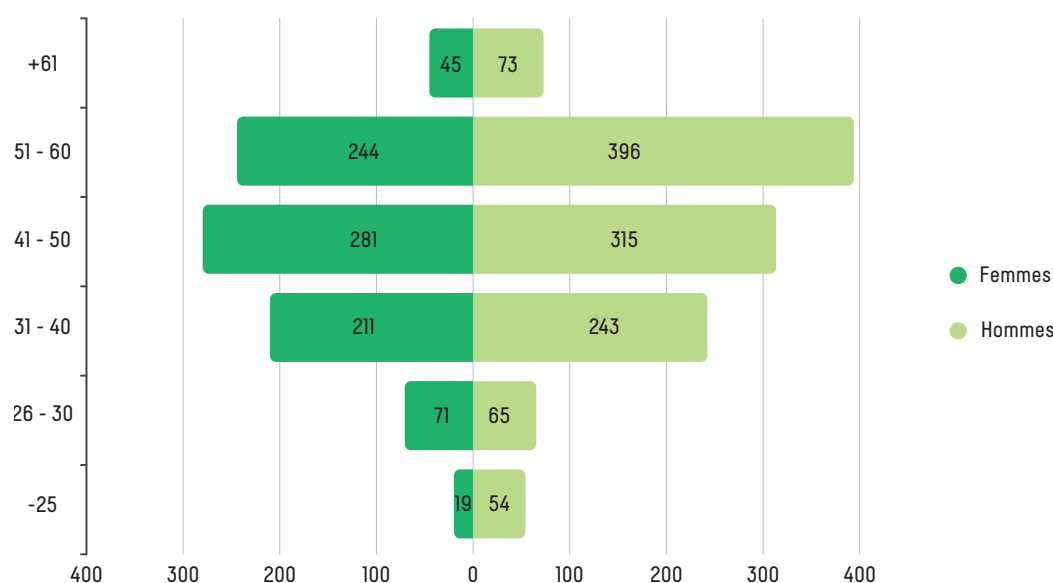


1 146 871

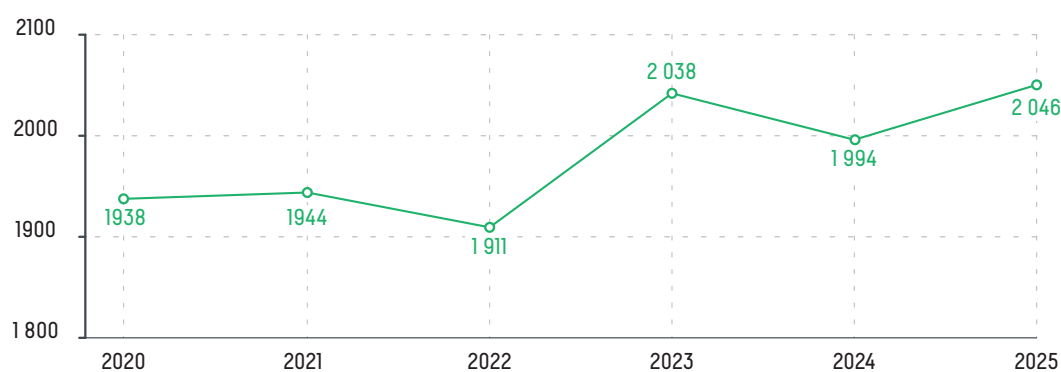
**45,4 ans
d'âge moyen**



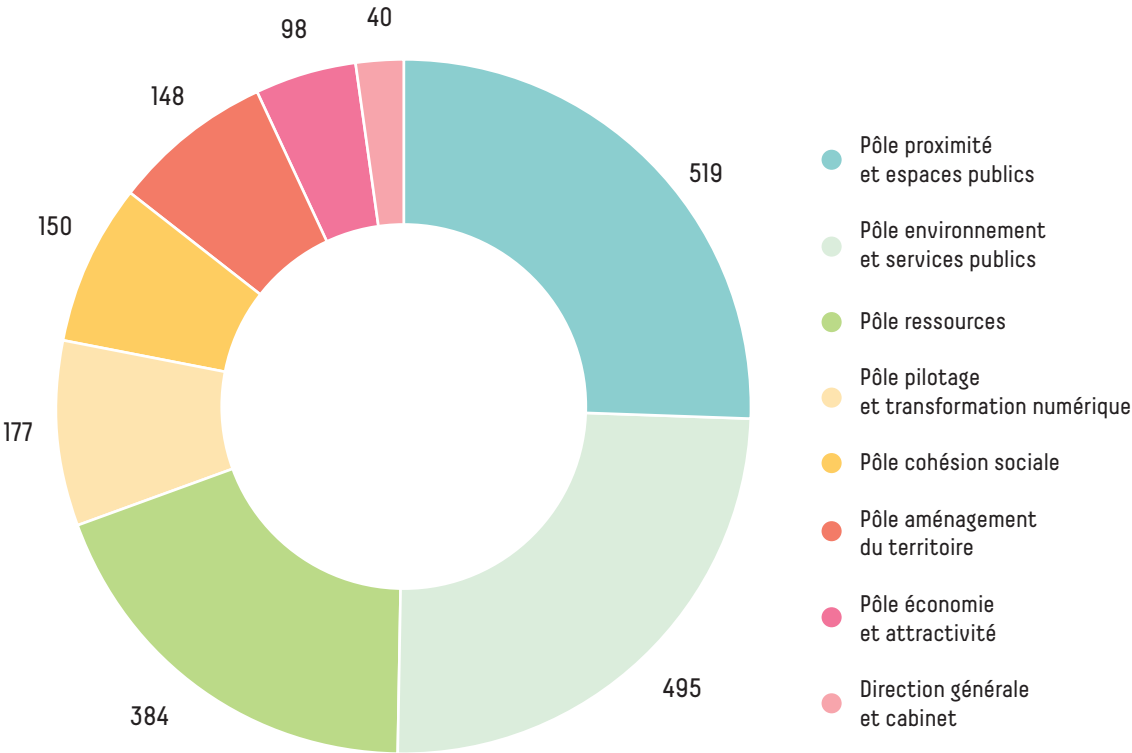
Pyramide des âges :



Évolution des effectifs en activité - 2020 à 2025 :



Nombre d'agents par pôle :



Nombre d'agents en activité :

Titulaire	1 301
Contractuel	289
Privés	171
Titulaire détaché privé vers les régies	111
Contrat projet	65
Renfort	26
Apprenti	20
Remplaçant	19
Stagiaire étudiant	8
Saisonnier	5
Adulte relais	2
Total	2 017

Encadrement répartition Femme/Homme :

	Femme	Homme
Cheffe / Chef d'équipe	1	52
Cheffe / Chef de service	49	23
Directrice / Directeur	11	20
Responsable de mission	4	4
Résponsable d'unité	57	38
Total	122	137

Salaire brut médian :
32 105 € annuels
(hors salariés de droit privé)

Finances métropolitaines

La métropole, premier investisseur du territoire :

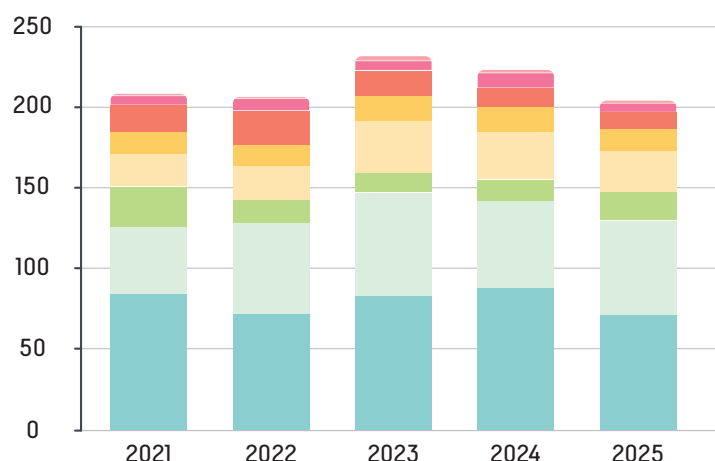
Avec 2,8 Md€ inscrits au PPI 2021-2030, la Métropole a fait le choix au début du mandat 2020-2026 d'un niveau d'investissement élevé.

Ce PPI est porté par l'ambition de répondre à l'urgence climatique, de préserver la biodiversité et de réussir une transition du territoire vers la neutralité carbone, en tenant compte des impératifs de solidarité et de justice sociale, tout assurant le développement économique de la Métropole et le soutien aux communes.

Il se décline sur l'ensemble des budgets de la Métropole et se structure selon les grandes politiques et permet de piloter les investissements avec une vision pluriannuelle.

Sur la période 2021-2025, la métropole a investi 1 072 M€, dont 725 M€ sur le budget principal, 155 M€ au titre du cycle de l'eau, 153 M€ concernant le budget annexe déchets pour lequel des projets d'ampleur sont en cours.

Réalisation du PPI - Tous budgets (M€)



Le recours à l'emprunt constitue le 1^{er} moyen de financement du PPI. Aussi, sur la même période 2021-2025 l'encours de dette a augmenté de 58,3 M€ pour s'établir à 857,6M€ fin 2025. L'endettement a principalement concerné le budget principal avec + 91,3 M€.

Quant aux budgets annexes, les 3 budgets du cycle de l'eau se sont désendettés de 37,2 M€, le BA Collecte et Traitement des Déchets n'avait plus que 5 M€ d'encours fin 2020. Depuis, il emprunte à nouveau pour financer son PPI et notamment la reconstruction des outils de production ; d'où un endettement de 36,5 M€ sur la période. Quant au BA Réseaux de chaleur, il a eu un important recours à l'emprunt pour la construction de Biomax. Depuis lors, il se désendette (-14,8 M€ sur la période 2020-2025). Enfin, les budgets annexes stationnement en ouvrage et locaux économiques ont un stock de dette historique important. Toutefois, ils se sont désendetté de 18,4 M€, soit une diminution de leur encours de respectivement 67% et 65%.

CHIFFRES CLÉS DU BP 2026 (BUDGET PRINCIPAL) :

Investissement :

183 M€

pour la mise en œuvre du PPI

Fonctionnement :

366 M€

Encours de dette :

688,3 M€

au 1^{er} janvier 2026

Impact loi de finance 2026 :

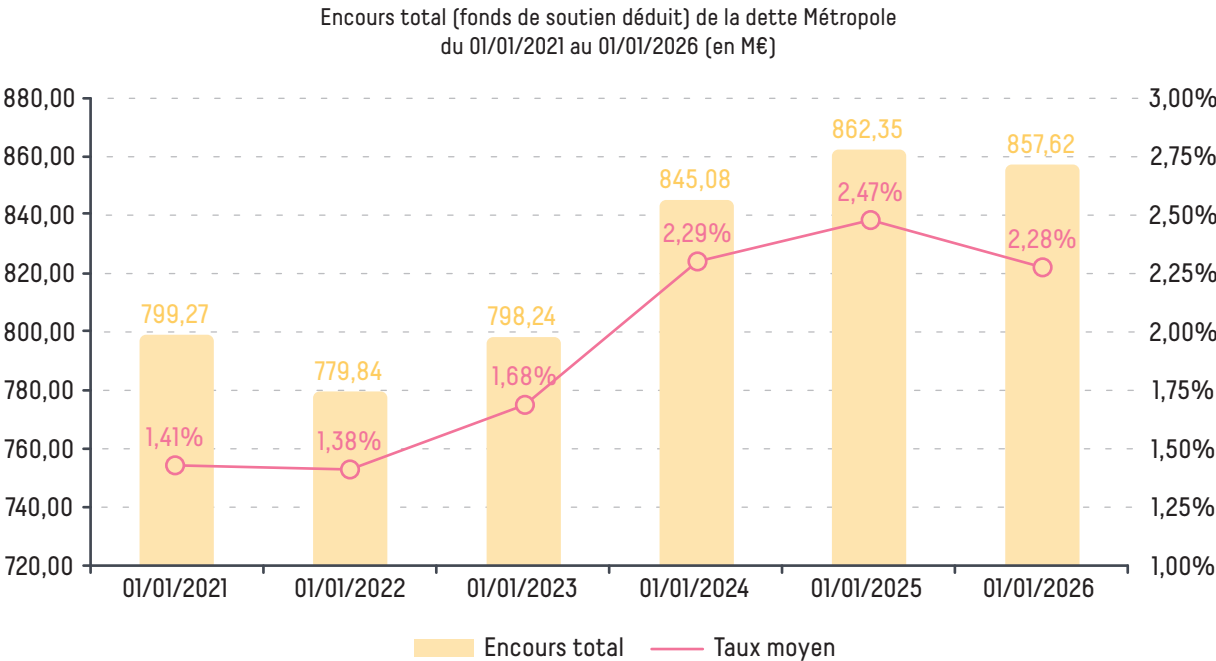
16 M€ en moins

dont

11 M€

seront à intégrer en décision modificative

- Cohésion sociale et territoire
- Environnement, montagne, agriculture, forêts
- Équipements culturels et sportifs
- Attractivité, insertion et dynamisme économique
- Politiques de l'habitat
- Planification projets urbains et paysagers
- Ressources métropolitaines
- Mobilités inclusives et espaces publics
- Changement climatique : atténuation et adaptation



En fonctionnement, la Métropole et plus particulièrement son budget principal subit une contrainte financière d’une ampleur inédite et une dépendance à l’Etat accrue

(- 15 M€ de recettes en 2025 et -16 M€ en 2026), auxquels s’ajoutent un impact d’1 M€ par an sur 4 ans sur la masse salariale de l’augmentation de cotisation vieillesse des collectivités (CNRACL) de 12 points sur 4 ans.

Les recettes provenant de l’Etat représentent 57% des recettes en 2025, contre 33% en 2020. Les réformes fiscales ont conduit à remplacer des impôts locaux (THRP² et CVAE³) par des compensations. Ces dernières se sont élevées à 132 M€ en 2025 représentant 30 % des recettes métropolitaines, contre seulement 5 M€ en 2020 soit 1,3% des recettes de fonctionnement. Dans le même temps, les dotations de l’Etat (DGF⁴, DCRTP⁵ et FNGIR⁶), représentant 118 M€ en 2025, ont baissé de près de 7% par rapport à 2020, soit une perte cumulée de 19,3 M€, sans compter la non prise en compte de l’inflation.

En corollaire, la part des recettes fiscales directes diminue pour ne représenter que 23% des recettes de fonctionnement en 2025 alors qu’elles représentaient encore 46,4% en 2020.

Dans ce contexte et afin de faire face à la contrainte, les possibilités d’activation du levier fiscal sont limitées.

- La variation du taux de CFE⁷ est encadrée et limitée à l’augmentation de la taxe foncière constatée sur le territoire intercommunal l’année précédant celle du vote du taux. Ainsi, en 2026, Grenoble Alpes Métropole n’a pas la possibilité d’augmenter le taux de CFE. Pour les années à venir, ce levier ne pourrait redevenir activable que si les communes du territoire augmentent leur taux de taxe foncière.
- En revanche, les bases minimum de CFE pourraient être à nouveau modulées.
- Enfin, l’évolution du taux de Taxe Foncière constitue le levier fiscal le moins contraint d’un point de vue réglementaire. Couplé à une augmentation proportionnelle du taux de THRS⁸, une augmentation de 1,29 à 2,29% représenterait un produit de 7M€.

Face à la contrainte budgétaire, la Métropole a engagé, dès 2024, un plan d’amélioration du fonctionnement visant à identifier des marges d’optimisation et à mettre en œuvre un plan d’actions concernant à la fois des dépenses transversales et sectorielles, et l’optimisation des recettes.

Le plan de performance intègre à la fois la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l’optimisation des recettes de fonctionnement, notamment liées à la tarification des services publics. Il constitue l’un des leviers devant permettre de maintenir la santé financière et la capacité d’investissement de la Métropole après 2026.

Par ailleurs, les contractualisations pluriannuelles au titre de dispositifs transversaux (ex. Fond Vert ou DSIL⁹) constituent un levier structurant qui apporte des ressources, sécurise la soutenabilité des projets. Toutefois, à l’instar des ressources, les partenaires et leurs financements se font de plus en plus rares.

Enfin, l’ensemble des satellites de la Métropole sont partie prenante du service public métropolitain et constitue le « Groupe Métropole ». Les missions de service public leur sont confiées par DSP¹⁰, contrat de gestion ou financées par subventions. Dans ce cadre, la Métropole est actionnaire de 17 sociétés publiques ou d’économie mixte pour un montant total de capitale détenu de 34,7M€.

1 : caisse nationale retraite agents collectivités locales
2 : taxe d’habitation sur les résidences principales
3 : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
4 : dotation globale de fonctionnement
5 : dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
6 : fonds national de garantie individuelle des ressources
7 : cotisation foncière des entreprises
8 : taxe d’habitation sur les résidences secondaires
9 : dotation de soutien à l’investissement local
10 : délégation de service public

■ TOTAL DES CO-FINANCEMENTS OBTENUS EN 2025 :

6 148 062 € POUR 27 PROJETS
(hors Agence de l'Eau - pas de suivi jusqu'en 2025) avec 2
projets à financeurs multiples :

- Massif du CONNEX – 3 financeurs (EU, Région, CD38)
- Scénarios mutation plateforme de Pont-de-Claix - 2 financeurs (Région, CDC-BdT)

Au total, pour chacun des financeurs :

Europe - 5 projets pour 1 394 000 € dont :

- Au titre des fonds structurels (FEDER & FEADER) : 3 projets pour 1,128 M€
- Au titre des projets européens (Horizon Europe, Interreg) : 2 projets pour 275 500 €

Etat - 13 projets pour un montant de 3 241 120 € dont :

- Au titre du Droit Commun : 4 projets pour 851 744
- Au titre de la DSIL : 2 projets pour 560 650 €
- Au titre du Fonds Vert : 8 projets pour 1 828 726

Région : 3 projets pour 261 936 €

Département : 1 projet pour 45 296 €

Agence de l'Etat – 7 projets pour 1 164 739 € dont :

- CDC-BdT : 3 projets pour 100 000 €
- ADEME : 4 projets pour 1 064 739 €

Financeurs privés : 1 projet pour 40 964 € **(4 financeurs : 2 de mécénat, 2 de sponsoring)**

Bâtiments métropolitains

85
AGENTS

4
SERVICES

3
UNITÉS

La direction de l'immobilier et de l'environnement de travail (DIET) est une direction « ressource » créée en 2021 et positionnée comme interlocutrice unique sur tous les sujets afférents à l'immobilier et à l'environnement de travail. Au quotidien, elle travaille avec toutes les directions de Grenoble Alpes Métropole, le syndicat mixte des abattoirs, le SABF, ponctuellement le SMMAG et les différents délégataires de services publics notamment sur les grands équipements. Elle traite les demandes de ses usagers/clients dans une chaîne organisationnelle unifiée pour simplifier et améliorer la réponse aux différentes demandes.

En 2025 : création des unités pilotage patrimoniale et mobilités durables pour renforcer l'intégration des enjeux de transition écologique dans les pratiques de la direction.

INVESTISSEMENT 2026

100 M€
(siège, UIVE, chaufferie
Poterne)

FONCTIONNEMENT 2026

16 M€

PPI BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS 2021-2026

90 M€

Patrimoine bâti GAM géré tout ou partie par la DIET

250
SITES

325
BÂTIMENTS

422 000
m²

Service maintenance :

- Gestion technique des bâtiments de la petite réparation à la maintenance réglementaire en passant par les gros travaux suivis en maîtrise d'œuvre interne ;
- Vidéosurveillance des sites et alarmes ;
- Suivi des abonnements fluides et travaux sur le chauffage-ventilation-climatisation ;
- Pilotage du schéma directeur immobilier énergie et sites techniques (SDIE-ST) (mission énergie).

+ DE 1000

abonnements de fluides
(surtout électricité) gérés
en 2025

+ DE 2000

interventions sur les
bâtiments
en 2025

77 M€

montant prévisionnel
d'intervention SDIE (2/3
améliorations énergétiques
et thermiques des
bâtiments, l'autre tiers
consacré à l'optimisation
des sites techniques)

Service construction :

Pilotage des projets de construction ou réhabilitation. Le principal enjeu du prochain mandat sera la mise en œuvre du **Schéma directeur immobilier énergie**, qui planifie l'ensemble des investissements nécessaires pour mettre les bâtiments métropolitains aux normes thermiques du décret tertiaire. Il représente un enjeu financier de 77 M€ à horizon 2040 dont 55 M€ sur le budget principal.

55 OPÉRATIONS EN COURS

Dont les principales :

- Futur siège de la métropole ;
- Unité d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE) ;
- Chaufferie Poterne ;
- Aire d'accueil grand passage gens du voyage ;
- 3 déchetteries en cours ;
- Extension cimetière de Poisat ;
- Maison de l'emploi Eybens ;
- Restaurant et performance thermique de la MC2 ;
- Performance thermique Hexagone ;
- Création de réseaux de chaleur ;
- Reconstruction des centres techniques assainissement d'Echirolles et collecte d'Eybens ;
- Rénovation et performance thermique du MIN ;
- 4 parkings en ouvrage en cours de réfection ;
- Rénovation de la ferme de La Taillat.

Service environnement de travail :

Fournitures des outils et fournitures nécessaires aux missions des agents ainsi qu'au fonctionnement des bâtiments.

- Gestion des équipements de protection individuelle (EPI), vêtements de travail, outillage et consommables ;
- Gestion du mobilier : réemploi et seconde main privilégiés ;
- Gestion de l'événementiel et intégration du protocole en 2025.

Unité pilotage patrimonial (créée en 2025) : porte d'entrée client interne et pilotage de la prospective moyen terme d'intervention en GER (gros entretien-renouvellement) sur les principaux sites de GAM afin de les maintenir en bon état de fonctionnement et limiter les interventions lourdes curatives.

Unité pilotage patrimonial (créée en 2025) :

Porte d'entrée client interne et pilotage de la prospective moyen terme d'intervention en GER (gros entretien-renouvellement) sur les principaux sites de GAM afin de les maintenir en bon état de fonctionnement et limiter les interventions lourdes curatives.

Service administration et finances :

Comptabilité budgets, marchés publics.

**+ DE 20
AGENTS**

**+ DE 450
MARCHÉS
EN COURS**

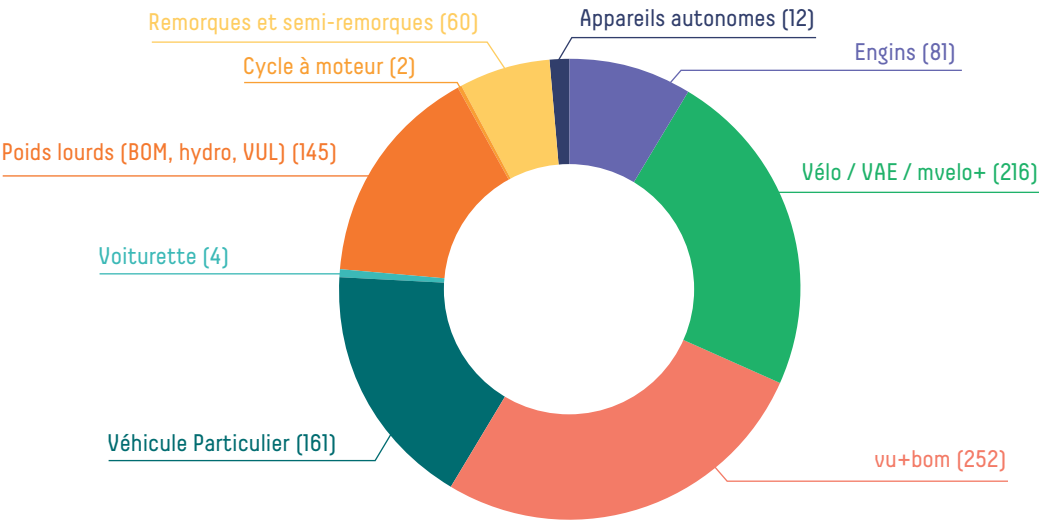
suivis pour la DIET (dont 200 pour la construction)

**8000
FACTURES/AN**

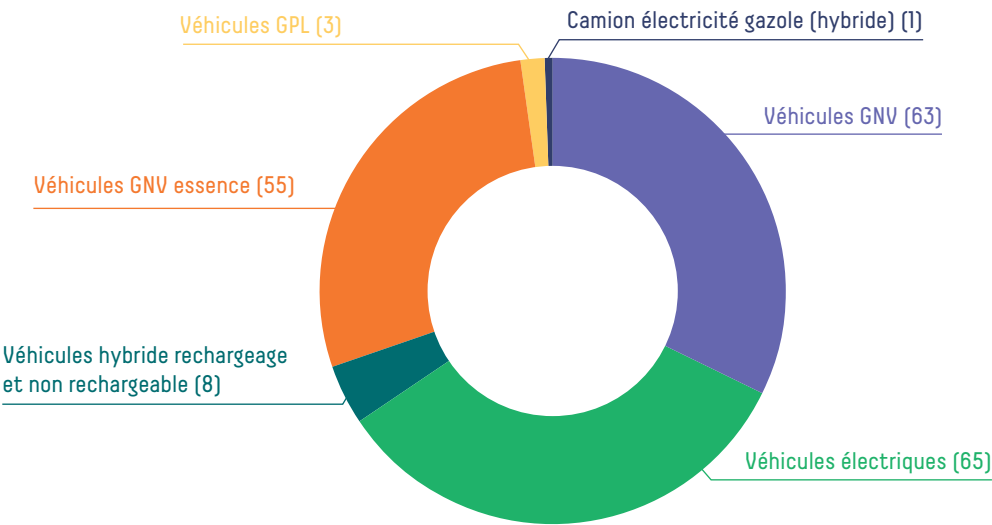
(environ ¼ des factures de la collectivité)

Service parc roulant :

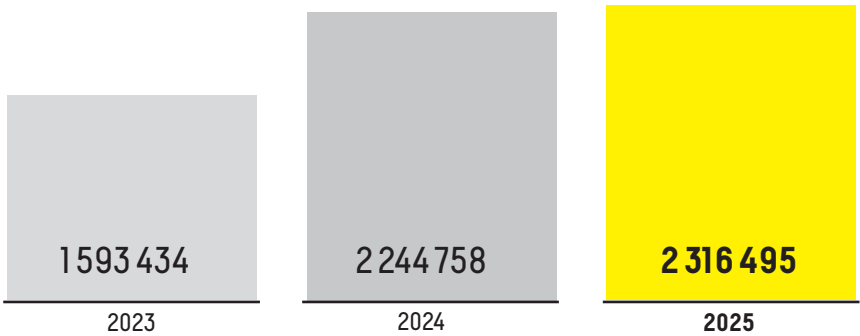
Répartition du nombre de véhicules par type



Véhicules «verts» dans la flotte de véhicules DGASTM



Evolution des kwh de carburant (station lente)



Communication

LES RÉALISATIONS DE LA MÉTROPOLE (2020-2026)

- **Nouveau site web institutionnel éco-conçu et 100% accessible (2022)** : Site pionnier pour sa sobriété numérique, son accessibilité aux personnes handicapées et sa clarté éditoriale.
- **Nouvelle formule du magazine (2022)** : Premier média de la Métropole (un habitant sur deux le lit régulièrement), en progression depuis 2010 (+14 points, enquête 2024).
- **Développement des réseaux sociaux** : En 2025, ils cumulent 108 000 abonnés (120% environ de plus qu'en 2019), représentant 25 % de la population.
- **Développement du format média « Infolettre » (newsletter)** : 5 infolettres créées (1 généraliste, 4 thématiques : déchets, économie, énergie, GrandAlpe)
- **Création d'un réseau des responsables communication des communes** : 10 RDV/an dont 1 intégrant visites de sites métropolitains (Centre de Tri, Centre de sciences, patinoire...)

Prix et récompenses :

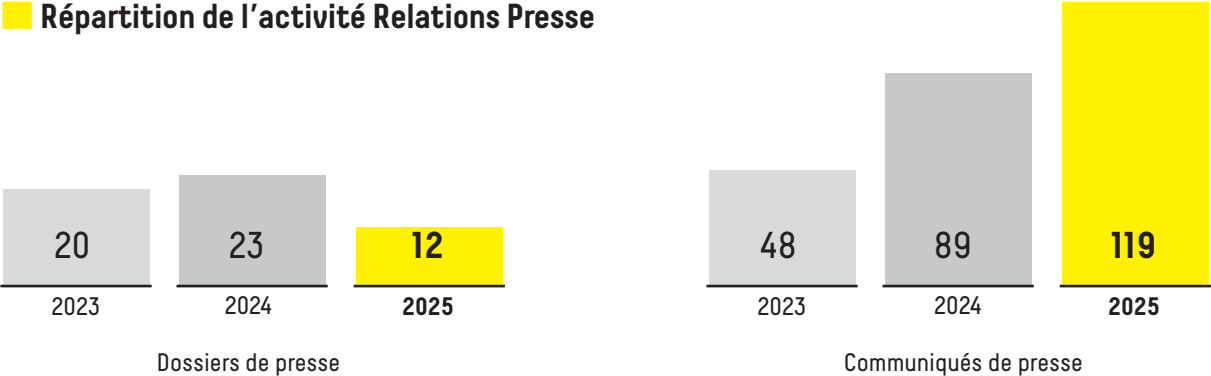
- **2023 : Nouveau site web** : label argent Territoire Innovant cat. Moderniser le service public (Interconnectés, Toulouse)
Campagne Homo Reparus : Palme d'or & prix Coup de Cœur (Palmes de la communication, Nice), Lauréat Ours de la com (Région AURA)
- **2024 : Chaine WhatsApp** : Hashtag d'argent cat. Pédagogie des politiques publiques (Cap'Com X Observatoire de la com publique numérique)
- **2025 : Campagne Homo Reparus** : Grand Prix Communication d'engagement (groupe Stratégies, Paris)
Nouveau site web : Hashtag d'or cat. Sobriété éditoriale (Cap'Com X Observatoire de la com publique numérique)
Événement Le Féminisme fait le Printemps : Nomination Prix de la créa (Cap'Com)

PROJETS EN COURS / ENGAGÉS

- **Création d'un réseau d'affichage métropolitain de service public** : Déploiement de panneaux d'affichage de 2 m² dans les communes volontaires pour relais des messages de la Métropole.
- **Participation systématique aux Journées européennes du Patrimoine** : Appel à participation auprès des directions opérationnelles.
- **Signalétique sur les équipements métropolitains** : Pose de matériel sur les bâtiments et l'espace public pour une meilleure visibilité et identification métropolitaine.
- **Développement de la vidéo** : prise en main progressive de l'expertise vidéo en interne, pour adaptation aux usages en vigueur sur les réseaux sociaux.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

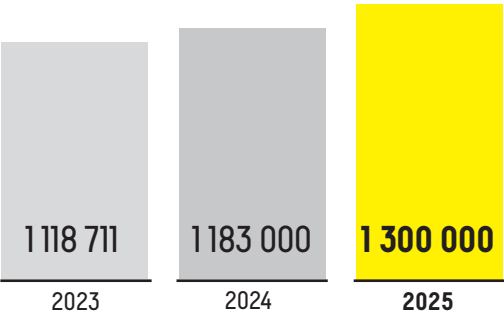
Répartition de l'activité Relations Presse



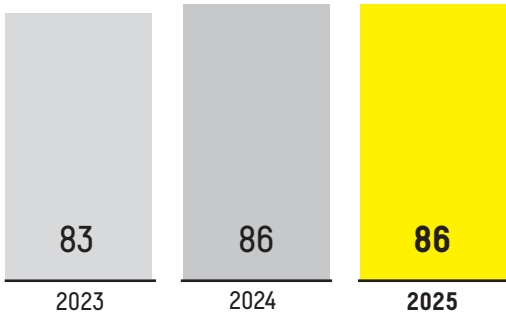
Campagnes de communication réalisées

32
Campagnes réalisées
en 2025

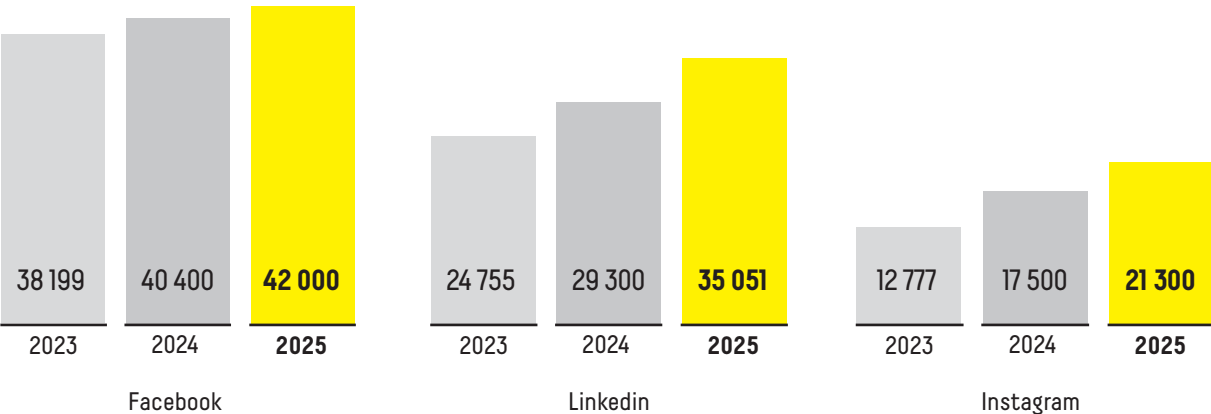
Nombre de visites sur le site grenoblealpesmetropole.fr



Taux de satisfaction des internautes du site internet GAM



Abonnés sur les réseaux sociaux



Mutualisations communes-métropole

La mise en œuvre de mutualisations répond à une volonté affirmée de développer la mutualisation de services entre la métropole et ses communes membres.

Une « Offre de mutualisations » est ainsi proposée régulièrement aux communes, répondant aux objectifs définis par le Pacte de Gouvernance et de Citoyenneté adopté par le Conseil métropolitain le 25 mars 2021 :

- Bâtir des formes nouvelles de coopération entre les communes et la Métropole ;
- Permettre une homogénéisation du niveau de services et d'ingénierie pour l'ensemble des habitants de la Métropole ;
- Réaliser des économies d'échelle partagées - faire autant avec moins / faire plus avec autant.

Les mutualisations peuvent être mises en œuvre entre la Métropole, ses communes membres, leur Centre Communal d'Action Sociale, le Syndicat Mixte des mobilités de l'Aire Grenobloise.

Plus de 200 agents métropolitains, soit environ 10% des effectifs, travaillent dans un cadre mutualisé.

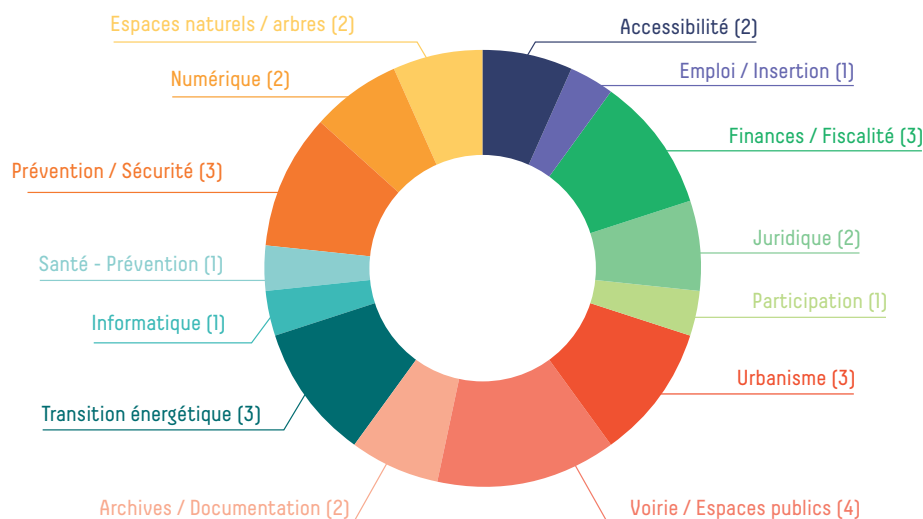
Les mutualisations peuvent prendre différentes formes, plus ou moins intégrée :



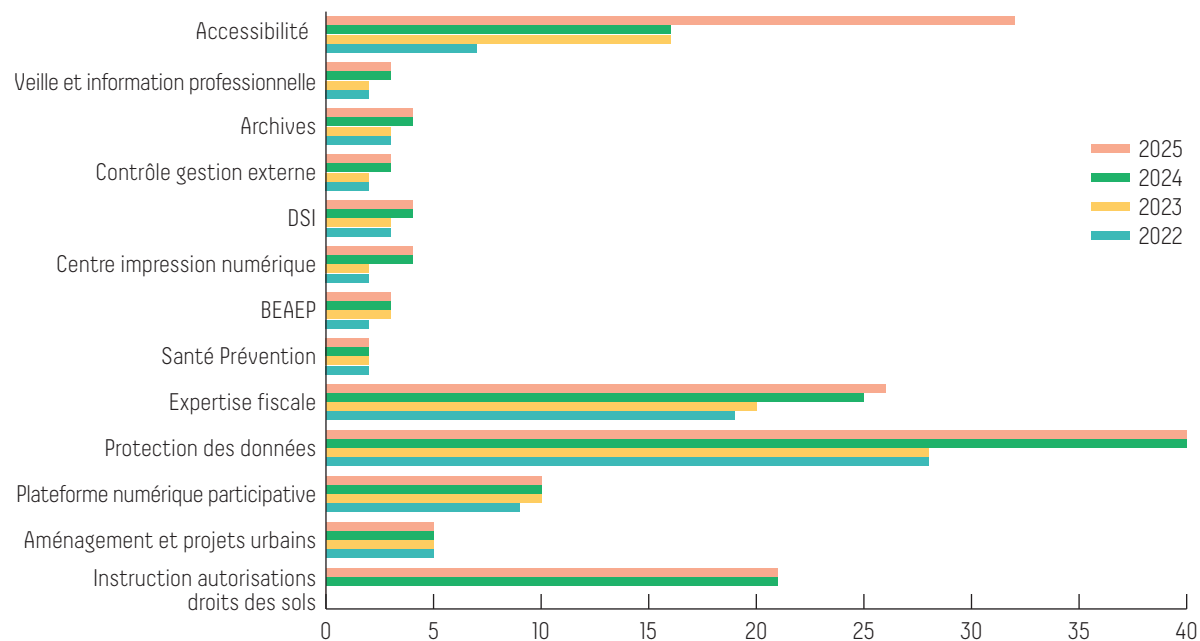
Toutes les formes de mutualisations impliquent la signature d'une convention entre les parties prenantes, définissant : l'objet de la mutualisation, les missions concernées, les moyens affectés, les modalités financières (une clé de répartition des coûts entre les différents membres est déterminée pour chaque mutualisation, avec pour objectif de répercuter à chacun la réalité de ce qu'il a consommé).

Les missions confiées par les communes à la Métropole dans le cadre d'un dispositif mutualisé demeurent de pleine compétence communale, la mutualisation n'entraînant pas de transfert de compétence.

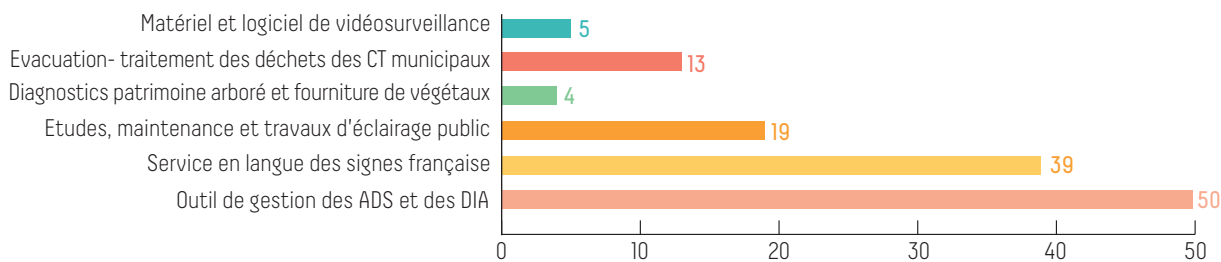
Les mutualisations sont déployées dans de nombreux domaines d'intervention :



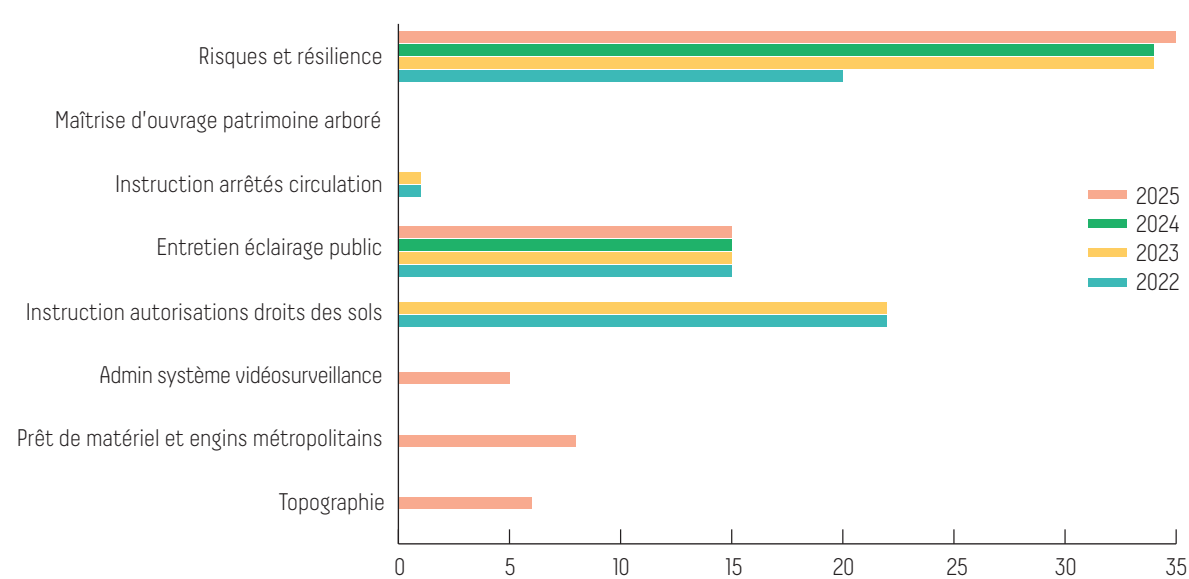
Les services communs portés par la Métropole en 2025 - nombre de membres :



Groupements de commandes ouverts à toutes les communes - nombre de membres en 2025 :



Les prestations de services proposées en 2025 par la Métropole - nombre de communes adhérentes :



Une évaluation des mutualisations a été menée en 2024 auprès des communes et des services métropolitains.

Satellites et organismes associés de la métropole

La Métropole n'agit pas seule dans la mise en oeuvre de ses politiques ; différents structures ou satellites, s'inscrivant dans l'ensemble des thématiques, contribuent à la réalisation de l'action publique.

Le territoire métropolitain est riche d'Entreprises Publiques Locales (EPL) oeuvrant dans leurs domaines d'intervention respectifs : aménagement, habitat, énergie, développement économique, mobilités, ou funéraire. La Métropole est l'actionnaire public majoritaire dans certaines sociétés telles que Eaux de Grenoble Alpes (EDGA), les Pompes Funèbres Intercommunales (PFI), l'Agence locale pour l'énergie et le climat (ALEC), SAGES, Inovaction, Park'GAM, Stationnement de la Région grenobloise ; et elle est minoritaire pour d'autres telles que Gaz Electricité de Grenoble (GEG), la Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG), Grenoble Habitat, Minatec, Alpexpo, Innovia, Territoire 38, Isère Aménagement. Dans chacun de ces métiers, la Métropole confie la réalisation de tout ou partie de ses politiques publiques à ces opérateurs

D'autres structures aux statuts différents sont des partenaires au service du territoire : des établissements publics tels que l'OPH Actis, l'Agence Grenoble Alpes, le grand marché des Alpes, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD), Territoire de Science et la Maison de la Culture de Grenoble (MC2) ainsi que des structures associatives telles que le Centre Chorégraphique National de Grenoble (CCNG), l'Hexagone, l'APASE, le CODASE et les missions locales.



GAM minoritaire

- ◆ Société
- Établissement
- ▲ Association

GAM majoritaire

- ◆ Société
- Établissement

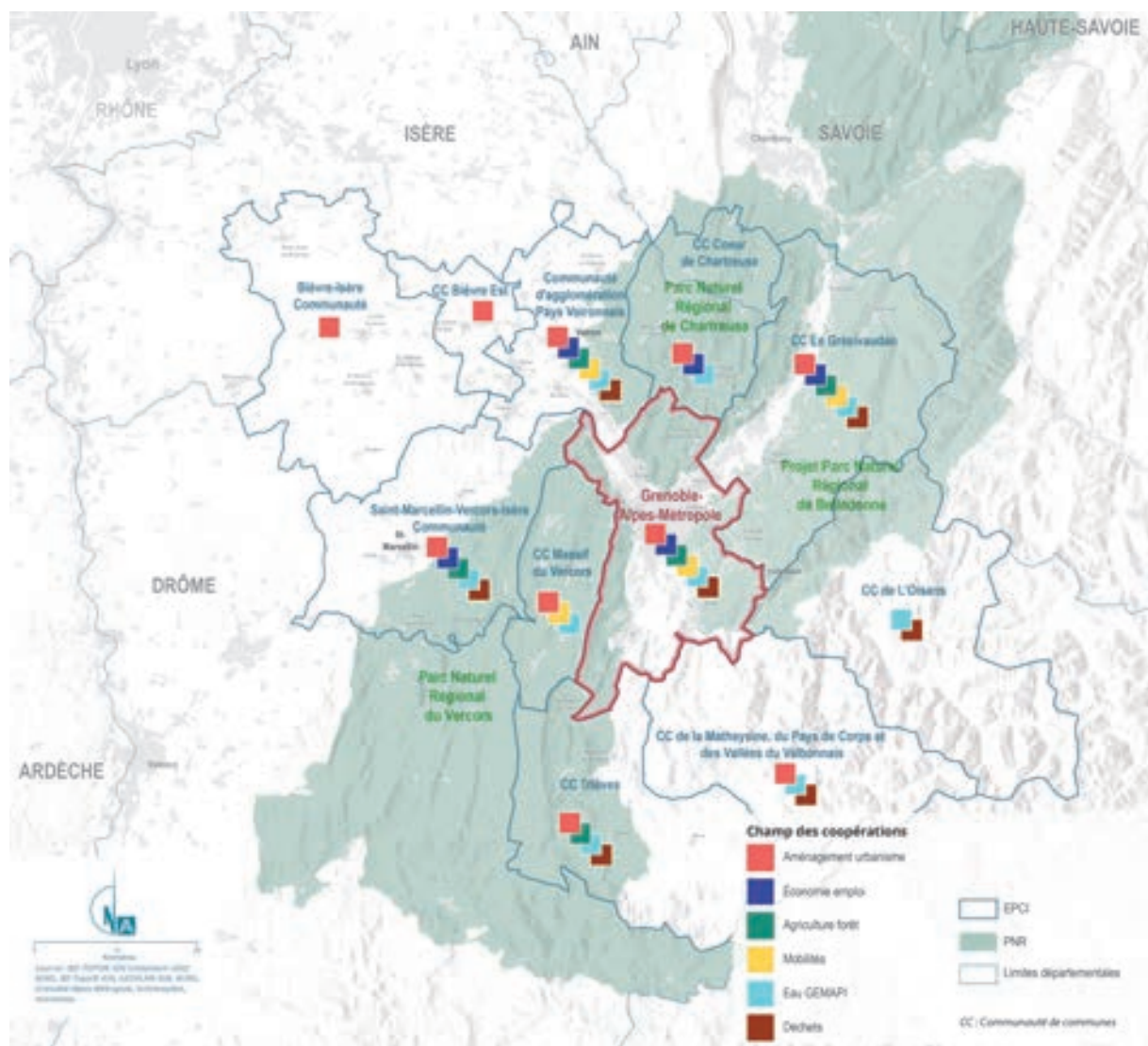
✓ Contrat / DSP / concession aménagement

Une délibération « Gouvernance et mise en réseau des structures et satellites : bilan et perspectives » votée en conseil métropolitain du 19 décembre 2025, a formalisé le cadre de la gouvernance et de la mise en réseau des structures et satellites afin de répondre à plusieurs enjeux :

- Enjeux stratégiques : cohérence des politiques publiques, articulation des objectifs des structures aux orientations stratégiques de la collectivité, mobilisation des capacités d'expertise ;
- Enjeux de gouvernance : accompagnement des élus dans leur rôle, positionnement éclairé des représentants métropolitains pour garantir le respect des orientations de la Métropole ;
- Enjeux financiers : dégagement de marges de manœuvre, maîtrise des risques, optimisation, mutualisation, recherche de synergies.

Coopération avec les territoires voisins

Le fonctionnement de la Métropole ne peut se concevoir que dans le périmètre de son grand territoire. Pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants et des usagers, les limites administratives des intercommunalités ne sont pas toujours pertinentes. Il est nécessaire de penser et se projeter au-delà des limites du territoire métropolitain, et d'articuler les interventions, à plusieurs échelles. **Le bassin de mobilités** défini par la Région en 2018, **regroupant les 11 EPCI du Sud Isère** est la maille pour faire grand territoire. Au sein de ce périmètre, selon les thématiques, les collaborations sont à géométrie variable.



Les coopérations inter-territoriales sont une réalité dans de nombreuses politiques publiques, elles se sont développées, pérennisées voire pour certaines structurées et institutionnalisées.

Des structures partagées avec les territoires voisins :

- Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) ;
- Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL) ;
- Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande région de Grenoble (EPSCoT) ;
- Syndicat Mixte Alpes Abattage (SYMAA) ;
- Syndicat d'Aménagement du Bois Français (SABF) ;
- Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) ;
- Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG).

Des coopérations thématiques :

- Economie, attractivité et tourisme : pacte économique local, marque Grenoble Alpes, contrat de réciprocité avec Cœur de Chartreuse autour du « Domaine de Chamechaude » ;
- Emploi et insertion : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ;
- Agriculture et forêt : Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAIT) et forêt horizons 2030 ;
- Gestion des déchets : Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets (CSA3D), groupement de commande pour les outils de traitement et de valorisation des déchets ;
- Eau et assainissement : conventions de vente d'eau, raccordement à Aquapole.

Des scènes de dialogue inter-territorial mises en place :

- Au niveau politique – conférences des Présidents des EPCI ;
- Au niveau technique – réunions des DGS des EPCI, groupes de travail thématiques (déchets, eau, habitat, économie, etc.) entre techniciens des EPCI.

Quelques faits marquants du mandat 2020-2026 :

- Montée en puissance du SMMAG : création du réseau unique de transports en commun M Réso, intégration des lignes de la Région, tarification unique ;
- Groupement de commandes pour le renouvellement des outils de traitement et de valorisation des déchets dimensionnés à l'échelle de 7 EPCI ;
- Conventions de vente d'eau avec le Grésivaudan et le Voironnais ;
- Décision de lancement de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
- Mise en place du pacte économique local sur le territoire de la Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais, développement de la marque Grenoble Alpes ;
- Développement du PAIT et de la stratégie « Forêt Horizons 2030 » ;
- Validation des nouvelles chartes de parcs et conventions de partenariats avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR) ;
- Signature d'un contrat de réciprocité avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Département de l'Isère, autour du projet du Domaine de Chamechaude.



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

PLUS D'INFORMATIONS :

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

04 76 59 59 59

Accueil du public :

1 place André Malraux à Grenoble

Adresse postale :

3 rue Malakoff, 38031 Grenoble, France



[grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)

Rédaction/Conception Grenoble Alpes Métropole
Réalisation La Mine Août 2026

Document imprimé sur papier recyclé.

